LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 47—No 1 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er AVRIL 1960 PRIX: SEPT CENTS

Le Cercle Molière mérite cinq honneurs au Festival

Un public compact et très intéressé a acclamé le grand succès du Cercle Molière de St-Boniface au concours régional du Festival national d'art dramatique qui s'est déroulé au théâtre Playhouse du mercredi 23 mars au samedi 26 mars. Ce succès a marqué élégamment le 35e anniversaire du Cercle Molière.

Depuis 1925 il travaille à faire aimer le théâtre français dans notre région, à former des comédiens et à mener les jeunes esprits vers ce que le théâtre a de plus beau, de plus noble. Une discipline, qui n'est pas une sévérité, s'est installée dans la troupe, formant avec d'autres qualités une sorte de base solide nécessaire à tout travail d'ensemble. La confiance de l'acteur dans son directeur, sa docilité à répondre à ses moindres intentions, enfin ce don qu'il fait de son talent, de tous ses efforts pour toujours mieux faire témoignent certainement d'un esprit dévoué à un art.

Mais l'acteur n'est pas seul dans une troupe. Il y a le directeur de scène qui s'occupe de tout le côté technique d'une représentation: plantation du décor, installation de l'éclairage, régie; le rideau ne se lève que lorsqu'il en a donné l'ordre et après les trois coups traditionnels. Accessoires, costumes, maquillages sont confiés à des mains sûres, mais dans l'ombre aussi. Quant au décor, dessiné d'après les besoins et le mouvement de la pièce, il est construit d'après une maquette que les acteurs, au cours des répétitions peuvent voir et ainsi mieux comprendre leurs entrées et sorties et l'atmosphère dans laquelle se déroule l'action.

Tout ce petit monde évolue autour du directeur, chaque individu dans sa spécialité, tous tournés vers un même but: la réussite d'une représentation. C'est sans doute cela qui a valu au Cercle Molière ses succès répétés dans les festivals et la touche professionnelle qu'on lui attribue vient sûrement de ce que les directeurs avant de vouloir éduquer les autres ont cherché d'abord à s'éduquer eux-mêmes, par l'expérience, en faisant jouer de petites pièces, en allant voir jouer d'autres groupes, suivant le mouvement théâtral au Canada comme à l'étranger. Le rôle d'un directeur est aussi celui d'un chercheur, et un chercheur acharné, car si chacun est responsable de sa partie auprès du directeur, le public, lui, tiendra le directeur responsable de la bonne ou de la fausse interprétation d'une oeuvre.


Mme Pauline Boutal


Mlle Christiane Le Goff


M. François Gallais

M. Léo Rémillard

Festival

Quatre groupes s'étaient inscrits au concours: Le Cercle Molière de St-Boniface, The Winnipeg Dramatists, R.C.A.F. Drama Club de Winnipeg et The Community Players of Port Arthur, Ontario.

Le juge, M. Eugène Jousse, professeur de littérature anglaise dans une école supérieure de Verdun, P.Q., professeur de français dans les écoles élémentaires, metteur en scène, acteur, technicien de théâtre et même auteur d'adaptations en anglais de pièces canadiennes-françaises, avait été invité à venir juger les pièces présentées dans les deux régions qui forment la zone no 3 des concours éliminatoires. Dans ces deux régions, M. Jousse a jugé six pièces anglaises et deux pièces françaises. La pièce gagnante de la région Ontario, nord-ouest, "Douze hommes en colère", était présentée par l'Université de Sudbury et dirigée par le R. P. C. Savard, S.J. Notre zone no 3 (Manitoba-Ontario, nord-ouest) sera donc représentée au concours final à Vancouver, au mois de mai, par une pièce française: celle de l'Université de Sudbury ou celle du Cercle Molière de St-Boniface.

En plus du trophée Calvert régional et du chèque de $100.00 qui l'accompagne, le Cercle Molière avec "La Cuisine des anges" d'Albert Husson s'est vu décerner quatre autres récompenses dont une offerte à un jeune acteur ou une jeune actrice au talent prometteur, par "Beta Sigma Phi Sorority", sous forme de bourse d'études dramatiques au Manitoba Theatre Centre. Le gagnant de cette bourse, François Gallais, est un nouveau venu au Cercle Molière et débutait dans le rôle du bagnard Jules. Les autres prix ont été décernés comme suit: Meilleur décor, Christiane Le Goff; Meilleur acteur de soutien, Léo Rémillard; Meilleure direction, Pauline Boutal.

Le prix de meilleur acteur est allé à Ted Teiman pour son rôle de l'inspecteur dans la pièce présentée par le R.C.A.F. Drama Club, "An inspector calls" de J. B. Priestley, dirigée par David Kilpatrick.

Joy Chapple a remporté le prix de meilleure actrice dans les deux rôles qu'elle a joués avec les Community Players of Port Arthur, et Marion Hennessey, dans la même pièce "Separate Tables", a gagné le prix de meilleure actrice de soutien. La pièce était dirigée par Joan Miller.

Le prix d'encouragement à la pièce canadienne, offert par le Conseil des Arts du Canada, a été décerné à Joseph Mauro, de Winnipeg, pour sa pièce "Communion for shadows". La troupe The Winnipeg Dramatists, dirigée par Max Fleck, a reçu un prix de $600.00.

Avant les commentaires du juge, Mme Gloria Queen-Hughes, présidente du comité régional du festival, a présenté à M. Harold Turner l'insigne du Canadian Drama Award. M. Turner est un enthousiaste du théâtre et son talent d'animateur a grandement rehaussé le prestige des activités dramatiques dans notre milieu, notamment durant sa présidence de la Manitoba Drama League.

"La Cuisine des Anges"

Après une tournée de huit jours dans l'Ouest avec "La Cuisine des Anges", le Cercle Molière était sans doute assez bien préparé pour défendre sa renommée. La nouvelle greffe a fleuri avec bonheur et les conseils du juge signalant l'erreur et ses dangers ne seront pas tombés dans des oreilles sourdes. Devant un public en grande majorité de langue anglaise, on ne pouvait s'attendre à cette réaction si réconfortante faite de rires et d'applaudissements qui donne confiance à l'acteur. Est-ce cela qui a provoqué cet enchainement un peu trop rapide de certaines scènes qui semble avoir été le reproche le plus grave du juge? Il a souligné avec tact, mais très justement, quelques inperfections du jeu et des gestes, le regard trop souvent baissé de Laurette Bergeron (Isabelle), par ailleurs excellente jeune comédienne, un manque de hardiesse chez Robert Bellefeuille (Paul). Il aurait voulu plus d'atmosphère tropicale dans l'ensemble de la présentation, plus de lumière sur la toile de fond, de lassitude dans les gestes et les mouvements.

D'autre part, M. Jousse a fait une remarque élogieuse à Léo Rémillard (Joseph): il a tout de suite reconnu en lui un acteur

(Suite à la troisième page)

Bâtisseur de l'oeuvre d'Otterburne, le R. F. J.-A. Huard, C.S.V., décédé

OTTERBURNE — Le R. F. Joseph-Avila Huard, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, est décédé le vendredi 25 mars dernier, à l'âge de 91 ans, à l'hôpital St-Boniface.

Né à St-Denis sur Richelieu, P.Q., il y fit ses premières études à l'école paroissiale dirigée par les Clercs de St-Viateur. Encore jeune, sa famille déménagea aux Etats-Unis, en Nouvelle-Angleterre, où il travailla quelque temps dans les filatures de coton, avant de se consacrer à Dieu.

C'est en 1880 qu'il revêtit le saint habit et fit son noviciat chez les Clercs de St-Viateur à Joliette. L'année suivante il prononça ses 1er voeux et reçut sa première obédience pour Joliette, où il demeura cinq ans. Il parcourut ensuite plusieurs "missions" avant de venir à Otterburne pour s'y fixer définitivement: Cohoes, N.Y., Joliette, de nouveau, St-Barthélémy, Rawdon, Montréal, Berthier; autant de courts stages, aucun n'excédant trois ans, où le religieux exerça son savoir-faire et son dévouement, à titre de professeur, comptable ou directeur.

Le Frère Huard arrive à Otterburne en 1917. La Maison St-Joseph est fondée depuis une douzaine d'années, dont huit passées dans les terres marécageuses de Makinak. Le Frère assume désormais la charge de procureur, mais il est de fait tour à tour, quelquefois ensemble, selon les besoins et les circonstances, procureur, régisseur de la ferme, homme à tout faire, cuisinier "aux heures de crise", infirmier au temps de la grippe espagnole, etc.

(Suite à la septième page)

Lettre de Paris

M. Khrouchtchev tente d'investir le donjon gaulliste

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Par les larges baies de la grande salle de restaurant du Pavillon Dauphine, Nikita Krouchtchev pouvait apercevoir, de l'autre côté de la place, la massive et blanche silhouette du nouveau Palais de l'O.T.A.N. Et son regard suivait, de temps à autre, les allées et venues de voitures du S.H.A.P.E., frappées de l'écusson vert d'où jaillit le glaive occidental.

Au troisième jour de son voyage à Paris, et avant d'entreprendre un tour de France ultra-rapide, le chef de l'U.R.S.S. était là l'hôte des journalistes de la presse diplomatique. C'est avec un regard en coin vers la grande bâtisse d'en face que M. Khrouchtchev déclara, au dessert, que sa visite en France "n'a rien à voir avec les affirmations selon lesquelles l'U.R.S.S. voudrait séparer la France de ses alliés". Et il ajoute: "Nous n'avons pas l'intention de scinder le front des puissances occidentales avant la conférence au sommet."

De discrets sourires enregistrèrent cette déclaration, tandis que M. Khrouchtchev poursuivait: "Nous voudrions que nos amis soient les amis de la France, et que les amis de la France soient nos amis."

Disant cela, M. "K" paraissait sincère, et sans doute l'était-il — à ce moment du moins. Car les sincérités successives, même si elles semblent contradictoires à ses auditeurs, ne le gênent nullement, comme on put s'en convaincre tout au long des nombreuses harangues parisiennes. N'a-t-il pas affirmé devant ses "fidèles" conviés au Quai d'Orsay, que "un accord franco-soviétique aurait évité la seconde guerre mondiale", et déclaré, le lendemain, aux oreilles des parlementaires du groupe d'amitié franco-soviétique, "que Staline avait eu raison de signer, en août 1939, le pacte germano-russe". Lequel pacte, nul ne l'ignore, a précipité l'ouverture des hostilités mondiales en laissant les mains libres à Hitler.

(Suite à la troisième page)



M. Gérard Lagacé, de St-Norbert, a été réélu président de la Fédération des Associations de Parents et Maitres du Manitoba, jeudi soir dernier. On le voit sur la photo recevant les félicitations de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui a assisté à toutes les délibérations du congrès. A gauche, M. Markland Smith, d'Ottawa, président du mouvement national catholique de langue française de ces associations, qui eut le plaisir d'accepter l'affiliation de la FAPM. (Photo La Liberté)



Parmi les délégués qui ont quitté le congrès de la Manitoba Home and School Federation, vendredi matin dernier, l'on remarquait MM. Léo Dufault, membre du bureau de direction de la Fédération et président du Comité français, Jean Lagassé, vice-président national, et René Préfontaine, délégué suppléant de St-Pierre. Un comité a été constitué, mardi soir, pour déterminer la position finale des associations catholiques, membres de la MHSF. (Photo La Liberté)



par Gamin d'Or

(Voir article en troisième page)

Jean XXIII s'en prend à la discrimination raciale

CITE DU VATICAN —Le pape Jean XXIII s'en est pris à la discrimination raciale et à la persécution du clergé catholique romain dans les pays communistes lors de la cérémonie au cours de laquelle il a créé dix nouveaux cardinaux, y compris les premiers princes de l'Eglise catholique d'origine noire, japonaise et philippine.

Au cours de l'élévation à la dignité cardinalice du cardinal Pierre Tatsuo Doi, archevêque de Tokyo, du cardinal Rufino J. Santos, archevêque de Manille, et du cardinal Laurian Rugambwa, évêque de Rutabo, Tanganyika, le Pape a déclaré:

"Nous aurons donc un cardinal du Japon, un des Philippines et un du Tanganyika, tous également créés pour la gloire du Seigneur qui sanctifie les peuples sans distinction de langue, de descendance ou de couleur."

Faisant allusion à feu le cardinal Stepinac, de Yougoslavie, il a dit:

"Nous pensons avec douleur à l'aggravation en maints endroits des traitements cruels qui violent la religion, la civilisation chrétienne et humaine et le respect dû aux justes et à la liberté collective."

Persécution

Dans une seconde allusion aux pays communistes, il a parlé "des nombreux pasteurs sacrés, qui Nous sont très chers, dont on n'a aucune nouvelle et qui souffrent toutes sortes de tourments à cause de leur noble et intrépide loyauté envers Jésus-Christ et sa Sainte Eglise."

Parmi ceux qu'il a élevés au cardinalat, il y en a trois dont le Pape n'a pas révélé l'identité. On croit que parmi eux se trouve l'archevêque Joseph Beran, de Prague, qui fut arrêté il y a neuf ans par le régime communiste de Tchécoslovaquie.

Le Pape a déclaré que la perspective du concile oecuménique de l'Eglise catholique "justifie et renforce de façon appropriée cette troisième création de cardinaux", au cours de son règne de 17 mois.

Confiant en l'avenir

Il a déclaré que les préparatifs pour le concile, le récent synode du clergé romain et le "respect encourageant" voué à sa personne de par le monde lui permettent "de jouir d'une paix sainte et bénie et d'entrevoir l'avenir avec confiance."

"Néanmoins, a-t-il dit, je me sens ému de tant de souffrances, d'incompréhension et d'incertitude qui troublent l'ordre social et causent de la méfiance dans les relations des gouvernements."

Le Club des 100 (ACFC) 1960

Grâce à Dieu et à cette phalange de patriotes que rien ne rebute quand il s'agit d'aider les causes religieuses et nationales, "Le Club des 100", en 1959, a atteint et même dépassé son objectif. Il a soulevé beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de réponse spontanée, émouvante même, les nombreuses lettres accompagnant les dons de $25.00 et plus en sont un garant touchant.

L'Association en est infiniment reconnaissante. C'est une marque de confiance qu'on lui manifeste. Elle veut en rester digne. Déjà, les revenus étant plus gros, ses services augmentent, se perfectionnent; la vie française pétille davantage en Saskatchewan; ça bouge, ça bourdonne un peu partout. Les francophones eux-mêmes se ravivent; les anglophones ne nous ignorent plus autant, acceptent même de nous reconnaitre comme partenaires dans l'édification d'une Saskatchewan véritablement canadienne . . .

Pour poursuivre cette oeuvre de toute première importance, quatorze compatriotes ont déjà volontairement souscrit. Nous publions, ici, sans tarder, leurs noms, certain que d'autres voudront faire de même et ainsi battre la route pour une autre année des plus fructueuses, "Pour Dieu et la Patrie".

Adressez vos participations au: Secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., ou à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.

PREMIERE LISTE

M. Philippe Rivard, Vonda	$25.00
Mgr Louis Lussier, P.D., Ponteix	25.00
M. E. Blais, Delmas	25.00
M. Robert Roy, Delmas	25.00
M. l'abbé Gilles Aumont, Rosthern	25.00
M. Marcel Préfontaine, Saskatoon	25.00
M. et Mme Philippe St-Amant, Jackfish Lake	25.00
Les Chevaliers de Colomb, Redvers	25.00
M. Léonce Duret, Victoire	25.00
M. l'abbé Roland Gaudet, Léoville	25.00
M. Gustave Mandin, Duck Lake	25.00
M. le sénateur W.-A. Boucher, Ottawa, Ont.	25.00
Les religieuses de Notre-Dame de la Croix, Montmartre	25.00
Le Conseil de la Coopération de Saskatchewan	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 14

La Fédération des APM du Manitoba participera au mouvement national

A l'occasion du deuxième congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maitres franco-manitobaines, les congressistes ont approuvé à l'unanimité la participation de leur organisme au mouvement national des APM de langue française. M. Markland Smith, président national de ce "mouvement", est venu assister au congrès et prendre la parole brièvement pour expliquer les avantages de l'affiliation et en préciser les devoirs.

Le mouvement national, appuyé par la puissante organisation provinciale de l'Ontario (Parents et Instituteurs), dispose d'un service important de programmation et de littérature, le tout en conformité avec la mentalité catholique et canadienne-française. Le mouvement permet aux groupes affiliés de tirer profit de ce service sans trop grever leur budget ni nuire à leur liberté d'action sur le plan provincial. (L'affiliation manitobaine aidera le mouvement national d'une façon spéciale, car pour obtenir une charte nationale comme organisation, il faut avoir une représentation officielle dans plusieurs provinces.) Le projet d'affiliation se discuta depuis l'an passé quand il fut décidé de promouvoir la fondation d'autres associations au Manitoba.

Quelque 175 convives ont pris part au banquet dans la salle paroissiale du Précieux-Sang. On remarquait à la table d'honneur Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. Gérard Lagacé, président de la FAPM, M. Markland Smith, M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, et Mme Rémillard, l'hon. juge Alfred Monnin, conférencier, et Mme Monnin, M. C. J. Madders, président de la Manitoba Home and School Federation, et Mme Madders, M. H. Simpson, président national des Home and School, Mme H. Loewen, présidente du congrès de la Manitoba Home et School, et M. Loewen, directeur des relations extérieures de la Manitoba Teachers Society, le R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**. M. Dufault était maitre de cérémonies. L'orateur principal, l'hon. juge Monnin, a été présenté par M. Gérard Lagacé, président de la Fédération. M. Madders a apporté un message fraternel en français.

A titre de leçon de civisme, M. le juge Monnin a parlé du système des jurés en vigueur au Canada et dans les pays à traditions britanniques. Il a expliqué d'abord les étapes qu'un citoyen doit parcourir avant d'être accepté comme membre d'un jury, et les règlements qui le protègent contre les influences extérieures pendant l'exercice de ses fonctions. Enfin l'orateur a décrit l'origine de ce système judiciaire et il a fait plusieurs comparaisons entre les usages canadiens et ceux des Etats-Unis, notamment pendant un récent procès en Californie.

(Voir rapport détaillé à la page 12)

Une session d'études a été consacrée à l'utilité du programme annuel. Après de courtes explications par MM. Ouimet, Yves Legal et Léo Dufault et Mme M. Morrier, les congressistes ont formé cinq groupes. La discussion a été abrégée pour épargner du temps, mais une résolution a été votée en faveur du programme annuel. Autrement, de dire les experts, on fait venir un conférencier à la dernière minute et il n'y a pas participation de l'auditoire à la discussion.

M. Georges Forest, secrétaire-trésorier, a fait rapport au sujet de la fondation de la Fédération, la liste des associations membres, 11, et le surplus à la caisse, $200.00.

Voici les résultats des élections: M. Gérard Lagacé (St-Norbert), président; M. Yves Legal (St-Eustache), vice-président; M. Georges Forest (Précieux-Sang), secrétaire-trésorier; conseillers, MM. J. Lagassé, région métropolitaine, Yves Legal, région du Cheval-Blanc, Albert Normandeau, région de la Montagne, Henri Trudel, région de la Rivière-Rouge, Louis Legal, région de la Seine, et le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., régions non-organisées.

Ont aussi figuré au programme: M. A. Vielfaure, qui a expliqué le service de l'Office National du Film, et le R. P. R. Durocher, O.M.I., qui a expliqué les résolutions proposées au congrès de la M.H.S.A. à Winnipeg.

L'heure étant tardive, Son Exc. Mgr M. Baudoux s'est contenté d'exprimer ses félicitations les plus chaleureuses pour les progrès réalisés en si peu de temps et surtout pour le geste de la soirée, la participation au mouvement national. Il a confirmé le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., dans sa fonction d'aumônier de la Fédération de langue française, et assuré aux porte-parole du groupe l'appui d'un memento à sa messe du samedi 26 mars.

A l'occasion de ce congrès, on a récité, au début et à la fin, deux nouvelles prières, destinées à l'usage des APM et portant chacune une indulgence de 100 jours accordée par Mgr Baudoux.

Exode de 50 délégués du congrès "Home and School"

Une cinquantaine de délégués ont quitté la salle au congrès de la Manitoba Home and School Federation, vendredi après-midi, quand l'assemblée a appuyé une résolution hostile aux écoles privées et paroissiales. M. Jean Lagassé, vice-président national de la Home and School Federation, laissa l'estrade, après avoir annoncé au microphone que la résolution était contraire à ses croyances. Parmi les "grévistes", l'on remarquait MM. René Préfontaine et Georges Forest, qui avaient essayé en vain d'expliquer le sens anti-catholique du préambule de la résolution. Antérieurement, M. Bob Alexander avait proposé que la résolution soit "tablée", mais comme il parlait avant que la résolution ne soit secondée, sa motion a été déclarée hors d'ordre.

La résolution, soumise par l'Association Pembina Crest de Fort Garry, dont certains membres sont de résidence à Turnbull Bend au sud de St-Norbert, a été fortement épaulée par M. Sol Miller, président du comité directeur. Auparavant, une autre résolution avait été approuvée exprimant l'opposition de l'assemblée à l'extension des privilèges que la loi accorde à l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

La résolution contre l'octroi de fonds publics aux écoles privées et paroissiales, telle que recommandée par la Commission Royale ne figurait pas sur la liste préliminaire des résolutions, mais elle y paraissait le jeudi soir. Au congrès de la Manitoba Home and School, l'on garde les résolutions pour la dernière heure des délibérations, soit le vendredi matin. Voici le texte intégral de la résolution numéro 10 qui a provoqué le débat mouvementé et dont l'adoption a déclenché la sortie des délégués:

• • •

RESOLUTION 10: Presented by the Pembina Crest Home and School Association

WHEREAS the public school system is the only educational institution in Manitoba designed to provide education for all children, regardless of race, colour, creed, and ethnic origin, and

WHEREAS education for citizenship is ineffective unless children are given the opportunity to study, learn, and play together with children of every race, creed, colour and ethnic origin, and

WHEREAS the public school system is the main unifying force in developing Canadian Citizenship in our heterogeneous culture, and

WHEREAS it is the best means of educating young Canadians of diverse backgrounds for Canadian Citizenship, of strengthening Canadian Consciousness, and of creating a high sense of Canadian purpose, and

WHEREAS the public school system is available to all children, and its program of studies is designed not to infringe on the religious beliefs of the pupils or their parents, and

WHEREAS religion is a matter of private conscience, and not of state regulation, and religious education can be provided without hindrance by the churches, the home, after-school classes, and indeed private schools, and the parents who so desire are privileged to send their children to private schools instead of public schools, and

WHEREAS the support of private schools by public taxes or grants violate the principle of the separation of church and state — the cornerstone of the creation of democratic societies, and

WHEREAS encouragement of private parochial schools by the grant of public funds lead to the weakening of the public school system, and tend to create divisions among children at the very period in their lives when segregation is most lasting in its effects, and conversely, at the very stage in their development when integration is most easily achieved, because children have not been exposed as long to prejudice,

THEREFORE BE IT RESOLVED THAT the Manitoba Home and School and Parent Teacher Federation oppose the recommendations of the Royal Commission on Education for the support of private and parochial schools by public funds as detrimental to the education system, to the best interests of our children, our province, and our country. The public school system, open to all children and infringing on the private conscience of none, is therefore, alone entitled to the support of public funds.

Dans son commentaire qui a précédé la prise de vote, M. Préfontaine a essayé d'expliquer, en dépit du brouhaha, comment les préambules constituaient une attaque implicite contre les écoles privées et paroissiales de la province. On en conclurait, disait-il, que ces écoles ne donnent pas une formation civique et canadienne, qu'elles ne font qu'accentuer chez l'enfant les "préjugés" du foyer. La phrase au sujet du rôle de la religion dans l'instruction est nettement opposée à la raison d'être principale de plusieurs écoles privées. La conclusion de la résolution est non seulement erronée, car le système des écoles publiques ne tient pas compte des objections catholiques, mais elle semble insinuer que les écoles privées sont nuisibles aux enfants.

M. Préfontaine n'a pas pu finir ses remarques, le président du comité lui ayant coupé la parole, mais M. Forest a pris sa place. On a signalé que l'adoption de la résolution sans amendements sera considérée par les catholiques comme une invitation à sortir.

Une réunion a eu lieu le mardi 29 mars à l'école Holy Cross, en présence des aumôniers, pour étudier la ligne de conduite à suivre en ce moment qui pouvait avoir des conséquences si graves.

La présence d'une forte délégation de langue anglaise fait prévoir l'expansion intensifiée du mouvement Home and School dans les paroisses du Grand-Winnipeg.

La question des relations avec la Manitoba Home and School a été laissée en suspens et un Comité de liaison de trois membres a été constitué avec représentation de la FAPM, du Comité français de la MHSF de l'élément anglais.

Les rapports dans la presse indiquent que l'exécutif de la MHSF se préoccupe de son côté à régler l'affaire amicalement.

En attendant, le mot d'ordre semble être: fermeté et discrétion.

Un évêque condamné à neuf ans de prison en Tchécoslovaquie

PRAGUE (CCC) — Le journal tchèque "Svobodne Slovo" a annoncé que Son Exc. Mgr Ladislas Hlad, évêque titulaire de Cediae, avait été condamné à neuf ans de prison pour avoir exercé "secrètement" et "sans autorisation" les fonctions d'évêques de Litomerice.

Le journal déclare que, dès 1949, une administration catholique "clandestine" aurait été mise en place pour le cas où les évêques seraient empêchés d'exercer leurs fonctions. Le journal ajoute qu'en 1950, le dernier Chargé d'affaires de la nonciature apostolique à Prague, Mgr De Liva, avait remis à M. l'abbé Hlad les lettres de Pie XII, le chargeant de l'administration du diocèse de Litomerice au cas où l'évêque serait empêché.

Quant à l'évêque de Litomerice, Son Exc. Mgr Trochta, il avait été entravé à plusieurs reprises dans l'exercice de ses fonctions avant d'être finalement condamné à 25 ans de travaux forcés en 1954.

La religion "affaire privée" en croatie communiste

ZAGREB (CCC) — M. Vladimir Bakaric, président de l'Assemblée nationale de la République populaire de Croatie, a prononcé récemment un discours dans lequel il a déclaré: "Nous avons proclamé la religion affaire privée, et nous l'avons chassée de la vie politique, mais pas de la vie sociale . . . Nous ne faisons aucune propagande antireligieuse, nous nous sommes seulement efforcés d'éliminer la politique de l'Eglise, ce que nous continuerons de faire à l'avenir . . . Le gouvernement yougoslave n'a jamais fait pression sur l'Eglise, il était uniquement contre les Oustachis".

Pour illustrer ces paroles, rappelons simplement les propos tenus par le maréchal Tito lui-même à un Congrès d'enseignants et rapportés par le quotidien du parti communiste yougoslave "Borba" du 30 avril 1952: "Je sais que de l'étranger on jette sur nous du bois et des pierres en disant que nous éloignons les enfants de Dieu de l'Eglise, etc.

"Cependant, nous ne pouvons pas être d'accord avec le fait que des hommes s'adonnent à la superstition, car tout cela est superstition. Si nous connaissons les sciences naturelles générales, si nous sommes arrivés au point de concevoir le développement général de l'univers et de la société, alors nous devons lutter contre la superstition.

"Nous ne persécutons pas la religion; cependant, nous ne pouvons pas permettre que des enfants qu'il faut former se développent selon le désir de ceux qui se trouvent sur une tout autre voie que nous ne désirons pas.

"L'Etat a le droit d'éduquer les enfants et il doit les éduquer. La lutte pour les enfants ne peut être efficace que si chaque maitre, chaque éducateur, est profondément conscient de son devoir et si l'on assimile complètement les notions que chaque citoyen socialiste de notre pays doit posséder."



LES GAIS MANITOBAINS

REDACTEURS: Gabriel Dufault, Paul Baudry.
Secrétaire: Marie-Rose Gay
Responsables: Jacqueline Constant, Lucienne Beaudry, Edouard Gagnon et Pierre Boux.

Soirée agréable

Le dimanche soir 27 mars, environ 45 Gais Manitobains prenaient l'autobus en destination de St-Malo. Nous nous rendions à la soirée de bingo pour y donner la partie récréative. Chemin faisant nous chantions "Les moines de St-Bernardin", "Kyrie des moines", "A St-Malo, beau port de mer", etc.

Une fois arrivés, nous avons immédiatement occupé la cuisine de la salle paroissiale, tout en préparant le programme de la soirée. La partie de bingo terminée, André Fréchette, notre très dévoué directeur, prit la direction de la soirée comme maitre des cérémonies. Il exhorta les jeunes à se dégêner pour faire un succès de la soirée.

La première danse fut une polka, suivie d'une grande valse. Une danse "Bingo" entraina bientôt tout le monde sur le plancher. Vint le moment de choisir le roi et la reine de la soirée. Le choix des trois juges, Denis Belleville, Marcel Painchaud et André Fréchette tomba sur M. et Mme Antoine Morin. Florent Arnaud, notre trésorier, commença une "Broom-dance" qui se termina avec notre conducteur d'autobus, Gilles Bérubé, comme victime. Ce dernier offrit volontairement 25 cents à M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo.

Pour changer un peu l'atmosphère, les Gais Manitobains exécutèrent deux danses de démonstration. La première, du folklore canadien-français, intitulée "Au jardin de mon père", reçut de chauds applaudissements. La deuxième, du folklore suisse, intitulée "Lorenze", fut également bien reçue. Le numéro suivant fut une danse carrée. Une fois de plus, André Fréchette sut mettre à profit son riche vocabulaire.

Vers la fin de la soirée, quelques artistes firent tour à tour leur apparition. Le premier, un célèbre accordéoniste du groupe, natif de St-Malo, Gilbert Delannoy, interpréta deux morceaux de son vaste répertoire. Le deuxième, notre "Caruso", Alberto Bonomo, chanta "La Palina" avec accompagnement et sa chanson préférée "Morina". Ces deux artistes furent très acclamés par l'auditoire. Pour terminer la soirée, notre directeur remercia les jeunes de St-Malo et les adultes qui ont aussi bien voulu nous encourager.

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont bien voulu sacrifier la partie de hockey télévisée afin de s'amuser sainement avec les Gais Manitobains. Des remerciements particuliers vont aux Filles d'Isabelle et aux Chevaliers de Colomb de la paroisse pour leur gracieuse invitation.

LE COMITE.

Grand événement

Un grand événement traditionnel est sur le point de faire son apparition. C'est notre journal annuel qui, en cachette, se compose et qui s'imprime afin de paraitre après Pâques. Le directeur du journal promet la meilleure édition jamais imprimée, car, dit-il, "Tous vont en profiter, les membres actuels, les anciens et même nos futurs supporteurs actifs".

LE SECRETAIRE.

Seize enthousiastes!

Après plusieurs heures de fatigue, de discussions et de pratiques, huit couples de Gais Manitobains se rendirent à la représentation de "Dreams and Dolls" à l'Université du Manitoba, le samedi soir 26 mars, pour y donner leur représentation.

Sur le chemin Pembina ce soir-là, on distinguait trois automobiles dont les occupants étaient à l'étroit. Les chants se succédaient chez ces jeunes enthousiastes anxieux d'arriver.

Mon Dieu! Quel fou rire! Quels éclats! Quels désastres! Les Ah! et les Oh! ne cessent de se multiplier, que se passe-t-il? Ce sont nos représentants qui reviennent directement de la salle de maquillage et ne peuvent même plus se reconnaitre tant ils sont maquillés.

Huit heures sonnent. Les lumières de la salle s'éteignent, les gens prennent leurs places et le silence se fait. Les projecteurs s'allument sur notre maître de cérémonies. La soirée débute par les représentations d'un "Magasin de jouets".

Le Canada est représenté par Brian Stamp dans sa "Dixieland Band"; la Hongrie, par Andrew Tifenbech, pianiste; le Japon, par Maxime Yagi. Et le reste de la soirée se déroule ainsi.

Après l'intermède, le moment tant attendu arrive. Seize jeunes Gais Manitobains s'avancent pour représenter leurs compatriotes canadiens-français.

Notre représentation fut splendide, si nous oublions les quelques petites fautes techniques du début. Notre finale était une danse "A la santé de notre roi Gustave", exécutée dans les allées de l'auditorium. Je suis très heureuse de dire que les spectateurs nous ont chaudement applaudis.

Ce soir-là, nous fûmes favorisés par la chance en entendant Mlle Denyse Angé, jeune vedette du Québec. A notre instante demande, elle fut assez aimable de nous donner son autographe.

Mais une soirée se passe rarement sans incident. Par mégarde, une de nos danseuses prenant place sur sa chaise eut la surprise de se voir assise sur une cigarette allumée. Attention, la prochaine fois, Renée!

Bien épuisés, mais satisfaits de la soirée, nous reprimes le chemin du logis avec l'espoir de participer à d'autres gaies réunions du genre. Félicitations à tous les participants.

Diane LE MARBRE.



CANADA

Département de la Citoyenneté et de l'Immigration

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Directeur des Affaires Indiennes, Département de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa, Canada, seront reçues jusqu'à 3 h. p.m. (heure avancée de l'Est), le 26 avril 1960, pour la construction par contrat de:

Phase Un — Altérations et Additions à l'Ecole Indienne Résidentielle de Sandy Bay, Agence Indienne de Dauphin, Manitoba, Plan Index No 1608.

Les entrepreneurs doivent soumissionner en conformité complète avec les plans, spécifications et les documents de soumission fournis par le Département à cette fin.

Les plans, spécifications et autres documents seront exposés aux endroits suivants à partir du 30 mars 1960 jusqu'au 22 avril 1960 inclusivement.

1. A. G. Leslie, Esq., Surintendant Régional des Agences Indiennes, 309, rue Hargrave, Edifice Norlyn, Winnipeg, Manitoba.
2. Q. P. Jackson, Esq., Surintendant, Agence Indienne, Dauphin, Manitoba.

Les instructions générales aux soumissionnaires, les plans et spécifications peuvent être obtenus aux bureaux susmentionnés moyennant un dépôt de cent cinquante dollars pour chaque copie des documents, sous forme de chèque visé payable au Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à l'émetteur dès que les dessins et spécifications seront renvoyés en bon état, en dedans de deux mois après la date fixée pour la réception des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies et auxquelles sera annexé un chèque visé d'une banque à charte du Canada, payable au Receveur Général du Canada, ou un bon de soumission dont le montant vaut dix pour cent (10%) du prix de soumission ou d'un titre au porteur du Canada ou de la Compagnie de Chemins de Fer Canadien National et ses compagnies constituantes, tel que spécifié dans la formule de soumission.

Le Département se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions, et la plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

H. M. JONES, directeur.

Département de la Citoyenneté et de l'Immigration.
11 mars 1960.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR DORTOIRS ET BUANDERIE, PENSIONNAT MACKAY, AGENCE DAUPHIN, DAUPHIN (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 18 MAI 1960.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $75.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut les consulter aux bureaux de poste de Brandon et Dauphin (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

ARCH-60-50

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Gaudreau

Une semaine consacrée aux carrières professionnelles

Un peu en retard, il est vrai, mais nous voulons remercier tous les hommes de profession qui ont bien voulu sacrifier de leur temps précieux pour venir nous éclairer sur les différentes carrières qui s'ouvriront pour nous à notre sortie de l'école. La semaine du 7 au 11 mars fut donc des plus précieuses et des plus intéressantes pour les élèves de notre Institut.

Dans nos sports

Notre saison de curling est terminée et le trophée "Céleste Muller" fut décerné à notre meilleur joueur, Léo Duguay. Le ballon-panier a fait son début, la semaine dernière. Les ligues senior et junior comptent chacune six équipes. Les plus hauts compteurs à date sont les Frères Mayer et Mueller, Gérard Bérubé et Dan McClelland. L'équipe Bazinet tient la première place avec trois victoires et une défaite.

Une personnalité

Un garçon, qui ne fait pas beaucoup de bruit et qui pourtant fait du beau travail: Denis Bourbonnière, du grade XI B. Reconnu depuis quelques années comme étant bon trésorier, il occupe encore cette position dans le comité de sa classe et avec grand succès puisque le grade XI B se montre presque toujours premier dans les oeuvres de l'école. Un sportif enthousiaste au ballon-panier, aux quilles, gentil envers tous, Denis est des plus populaires. Et c'est pourquoi nous l'avons choisi comme notre personnalité.

Où sont-ils?

3 h. 50 p.m., où sont nos instituteurs et institutrices laïques de Provencher? Nous faisons le tour des classes. Nous n'en trouvons que quelques-uns à leurs bureaux. Les autres sont disparus au troisième étage. Sans doute, ils sont à se reposer dans quelque classe. Et oui, c'est bien ça! Nous les retrouvons chez le Frère Girard. Quelle surprise! Ils sont tous au dactylo en train d'apprendre la méthode. Serait-ce la détention qui s'étend jusqu'à la classe de commerce? Non, c'est simplement que nos instituteurs veulent perfectionner un autre moyen de nous donner des devoirs.

Ici et là

Au grade VII, classe 15, Gérard Lebleu et Raymond Grégoire ont obtenu 100 pour cent en mathématiques.

A l'occasion de la fête de saint Joseph, nous avons eu une messe au gymnase et le Frère Bruns dut être très heureux de voir tant d'élèves venir offrir le saint Sacrifice à ses intentions, à l'occasion de sa fête patronale.

Les élèves ont su se montrer très généreux envers les missions et leurs aumônes de carême se chiffrent déjà à plus de $300.00.

Le Frère Paul se dévoue beaucoup pour les élèves surtout en ce qui concerne le hockey. La semaine dernière, les élèves ont voulu lui témoigner leur reconnaissance en lui offrant une belle ligne de pêche.

Les élèves veulent aussi remercier M. Marchildon qui a bien voulu se dévouer dans l'organisation et la surveillance du curling.

Semaine de la Croisade Eucharistique

La semaine du 20 mars a été dans le diocèse de St-Boniface la semaine de la Croisade Eucharistique. Les croisés de Provencher ont répondu à l'appel en essayant de vivre plus fidèlement leur devise.

Nous avons voulu d'abord profiter de cette occasion pour faire une campagne en faveur des missions. Le 23 mars, nous avons regardé avec un vif intérêt un film décrivant le travail des Oblats dans l'extrême nord. Le 24 mars, Son Exc. Mgr H. Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, est venu entretenir les croisés au sujet de ses oeuvres missionnaires. Nous nous sommes renseignés sur les missions, mais nous avons aussi agi. Nous avons sacrifié de nos sous; nous sommes allés solliciter nos ainés des grades 7 à 12 et ils ont été très généreux.

Le 23 mars, 22 croisés sont allés recueillir les offrandes des messieurs sortant de la cathédrale. Il était tard; il faisait froid et il y avait une partie de hockey à la télévision; mais ça prend beaucoup plus que cela pour arrêter de généreux croisés. Leur sacrifice a certainement été aussi profitable pour les missions que l'argent qu'ils ont recueilli. Grâce à la générosité de tous, cette campagne a rapporté aux missions la somme de $50.00.

Le 25 mars, les croisés se sont fait un point d'honneur d'assister à la messe et de communier pour honorer la très sainte Vierge à l'occasion de son Annonciation. Ils lui ont demandé un peu de sa grande générosité et la grâce de vivre toujours davantage leur devise: "Prie, Communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre".




NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Il parait que le Canadien ne lit pas assez, il parait que le Canadien lit de moins en moins. A force d'additions, de multiplications . . . et de divisions, MM. les statisticiens sont arrivés à cette triste conclusion. Eh! bien, nos statistiques à nous prouvent que St-Boniface est l'exception qui confirme la règle, puisque notre cercle de lecteurs ne cesse de s'élargir, la collection de livres, de croitre, et la circulation, d'augmenter. C'est donc la tête haute que nous allons célébrer "La Semaine Canadienne des Bibliothèques" du 3 au 9 avril. L'Association canadienne des Bibliothèques, la Book Publishers' Association et la Société des Editeurs canadiens du Livre Français eurent l'année dernière l'initiative de cette "Semaine" au cours de laquelle éditeurs, libraires, écrivains, journalistes, commentateurs de radio et de télévision s'engagent à attirer l'attention du public sur les agréments et les bienfaits de la lecture.

"Lire, c'est se distraire; lire, c'est s'enrichir; lire, c'est progresser" est le motto de cette année et nous y souscrivons chaleureusement. Comme nous ne pensons pas pouvoir mieux faire dans notre effort pour promouvoir la bonne lecture que de vous offrir de bons livres, voici, comme à l'accoutumée, les résumés de quelques ouvrages choisis.

L'abbé Thellier de Poncheville par Jean Guitton (biographie). En fait, l'auteur se défend d'avoir écrit une biographie, il dit: "C'est un portrait, ou plutôt, c'est une esquisse au fusain en vue d'une biographie qui ne sera écrite que beaucoup plus tard". M. Guitton a voulu saisir, toute brûlante encore, la trace de ce pionnier du catholicisme social.

Vent de sable et requins par F. Tondeur (voyages). Ce livre porte en sous-titre "Expédition terrestre et sous-marine Alger-Mer Rouge (Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Egypte)". Journaliste de métier qui sait écrire avec allant et bonne humeur, Freddy Tondeur ramène une abondante documentation sur la faune du désert de Lybie, sur les grands fauves de la Mer Rouge et sur les moeurs humaines des pays traversés.

L'amiral Togo par Georges Blond (biographie). L'amiral japonais Togo, samouraï de la mer, né en 1848, connut dans sa jeunesse un Japon encore médiéval. Il vécut ensuite la longue période de modernisation, puisqu'il ne mourut qu'en 1934. Il fut, à la fin de sa vie, précepteur de l'empereur actuel.

Sahara an 1 par Jean Lartéguy (reportage). La France possède-t-elle au Sahara un nouvel El Dorado? De 1951 à 1956, Jean Lartéguy a parcouru le Sahara de part en part et a vu une profonde transformation s'effectuer. La découverte du pétrole a ébranlé le désert.

La colline mystérieuse par François Balsan (exploration). En effectuant des recherches au Béloutchistan iranien, l'auteur a tenté d'y retrouver l'intermédiaire entre les civilisations de l'Indus et de la Mésopotamie. Il a visité les tribus, recueilli les légendes, recherché les "châteaux de boue", etc.

Je jette le filet par Maurice Toudoire (roman). Attiré par le sacerdoce, un jeune étudiant parisien devient aumônier de la Marine à l'aube de la guerre de 1939. Un merveilleux champ d'action lui est ouvert et son exemple, sa mort même provoqueront des conversions. Maurice Toudoire, chrétien fervent, est aussi un grand écrivain de la mer.

En suivant la piste des hommes sur les hauts-plateaux du Viet-Nam par Jacques Dournes (voyages). Le R. P. Dournes est parti en 1946 pour la mission de Saïgon. Il collabore à la revue "France-Asie" et est membre correspondant du Centre des Recherches Scientifiques et Techniques. Au Viet-Nam, il a suivi à pied la piste des sympathiques Moïs, montagnards qui l'accueillirent comme un frère. Il nous conte ici ce voyage, ses expériences et ses études dans cette société archaïque, ses recherches sur la civilisation cham, etc., etc.

Sous de nouveaux soleils par Mme Simone (autobiographie). Première partie: Quand s'allumait la rampe. Deuxième partie: Histoire d'une amitié et d'un amour. On sait que Mme Simone fut une des meilleures comédiennes de son temps, avant de devenir une non moins illustre romancière et un excellent écrivain de théâtre. Dans la première partie de son livre, elle rappelle ses souvenirs de théâtre. Dans la seconde partie, elle fait revivre son amitié avec Charles Péguy et aussi "la belle et triste histoire d'amour" qui la lia à Alain Fournier jusqu'à la mort de ce dernier.

Gagnants du concours de dessin pour enfants

Premier prix: Bruce Woodward, 9 ans, 162, Holmsdale.

Deuxième prix: Billy McIntosh, 6 ans, 650, avenue Greene, East Kildonan.

Troisième prix: Patricia Masson, 7 ans, 89, avenue Handyside, St-Vital.

La "Transit Commission" apprécie beaucoup les nombreuses et excellentes copies qu'elle a reçues. L'âge a été considéré dans l'attribution des prix.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Au cours des quatre derniers dimanches, dans la soirée, une activité fébrile a régné dans la Salle des Fils Natifs, à St-Boniface. Au moins 200 personnes, dont beaucoup de jeunes étaient groupées autour d'une cinquantaine de tables et jouaient avec ardeur au whist. Après trois séries de cinq mains, les "crieurs" annonçaient officiellement le début des cinq parties de "bungo". Puis des dames et filles toutes souriantes circulaient entre les tables et vendaient à tous et chacun des billets de tirage, car de très nombreux prix (dons de bienfaiteurs et d'hommes d'affaires de St-Boniface) étaient distribués à la fin de la soirée aux chanceux qui auraient en leur possession les numéros proclamés à haute voix.

C'est ainsi que chaque dimanche parents, amis et bienfaiteurs des Guides s'amusaient sainement, tout en aidant par leur générosité un mouvement de formation qui fait tant pour les jeunes de la paroisse de la basilique, sous la direction de M. l'abbé Louis-Philippe Jean, aumônier, et de cheftaines très dévouées. D'ailleurs, la présence de nombreux jeunes dans la salle transformait ces "parties de cartes" en soirées d'enthousiasme et de bavardage plus que reposant.

Au cours des jours qui précédèrent la partie de cartes de dimanche dernier, les guides ellesmêmes, sous le patronage du "Comité Protecteur" et avec l'aide de nombreux amis, organisèrent un grand tirage spécial (trois prix: $15, $10 et $5) et réussirent à vendre 325 livrets de 15 billets à $1.00 chacun. Ces $325 permettent de proclamer maintenant que le revenu total des quatre parties de cartes et de la loterie est de $1,300. Cette somme rondelette va permettre au mouvement guide de St-Boniface d'accomplir quelques-unes de ses ambitions: l'amélioration du local, le peinturage spécialement, et aussi certaines réparations (peut-être l'agrandissement) du chalet à la Plage Albert.

• • •

Les heureux gagnants du grand tirage ont été: Mme Logan, St-Boniface ($15.00), M. W. Morrison, St-Vital ($10.00) et le R. P. A. Hamel, P.B., St-Boniface ($5.00).

Le Comité Protecteur

Le Comité Protecteur, officiellement reconnu par l'organisation diocésaine, en reçoit ses constitutions, règlements et privilèges mais n'a aucune existence légale particulière et aucun pouvoir de gestion qui fasse double emploi avec celui du Comité Directeur diocésain.

Les activités du Comité Protecteur diocésain sont les suivantes:

1) Recruter des protecteurs dans toutes les classes de la société afin que les guides de la Fédération trouvent partout sympathie et protection;

2) Aider la Commissaire à organiser des services quand le Comité Directeur en fait la demande;

3) Susciter des dons et souscriptions en faveur des Guides Catholiques du diocèse;

4) Aider le Comité Directeur dans l'organisation des ventes, démonstrations, soirées, fêtes de propagande, etc.;

5) Seconder par son influence, l'autorité de la Commissaire et de l'Aumônier.

Les membres du Comité Protecteur qui se dévouent si généreusement pour les Guides de St-Boniface sont: Mmes Alphonse Dufault, présidente, Alphonse Loiselle, vice-présidente, Philippe Gobeil, secrétaire, Léon Pelletier, trésorière, Georges Guilbault et François Cheramy.

L'insigne du Comité Protecteur est une croix civile bleu saxe.

(N.B. Cet article aurait dû paraitre la semaine dernière, mais a été mis de côté faute de place.)

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 2-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Deux points de vue

"Le vrai visage de Duplessis"

par M. Michel ROY, Le Devoir

Un cocktail marquait récemment au Cercle Universitaire le lancement du livre de Pierre Laporte, "Le vrai visage de Duplessis", publié aux Éditions de l'Homme que dirige Jacques Hébert.

Voici un livre qu'on lira comme un roman. Il ne s'agit pourtant pas d'une oeuvre d'imagination, mais la réalité encore toute récente évoquée ici par l'auteur parait tellement implacable, tellement dépourvue de vraisemblance par moments, qu'il faudra souvent, en tournant les pages, se frotter les yeux pour mesurer l'incroyable domination exercée par la personnalité gigantesque d'un homme sur la politique des 25 dernières années.

S'il s'est engagé souvent dans l'action politique, Pierre Laporte a voulu dans ce livre s'affirmer d'abord comme un témoin, le journaliste attentif qui constate, décrit, dépeint, observe et cherche à démonter le moteur.

Dans un avertissement, il se défend (car on pourrait le soupçonner) de faire le procès de Maurice Duplessis. Mais il suffit de montrer ce que fut ce premier ministre, de pénétrer dans son bureau, de le laisser parler, d'exposer ce que l'histoire peut confirmer, de dire ce qu'on a vu et ce qu'on sait, il suffit d'un portrait pour offrir aux lecteurs tous les éléments d'un réquisitoire. Mais l'auteur s'abstient de le prononcer. C'est là, semble-t-il, l'une des grandes qualités de son livre qui se situe à mi-chemin entre la chronique et le reportage.

L'auteur n'a vraiment rien négligé pour signaler et faire valoir les qualités de Maurice Duplessis: intelligence, ténacité, générosité, ardeur au travail, habileté, mémoire, dynamisme, humour . . . Mais l'envers de cette médaille force la réflexion: ainsi donc, durant un quart de siècle, cet homme qui concevait la province comme son royaume; les hommes de son entourage, comme des instruments ou des valets; la justice, comme une notion subjective, cet homme aura dominé, invincible, redouté, adulé . . .

Méprisant les intellectuels (qu'il appelait les "poètes"), se croyant infaillible, sachant tout, curieux de tout, assumant tous les pouvoirs, se méfiant de tous, tel apparait comme il fut ce phénomène humain dont on se demande, en lisant le livre de Pierre Laporte, s'il n'est pas, d'une certaine manière, le reflet même du peuple, l'expression de ses défauts, de ses travers, de ses qualités, une sorte de microcosme du Canada français.

Mais il y a plus: à travers les 12 chapitres du livre, on retrouve d'autres hommes qui, partisans ou adversaires, ne sont jamais parvenus à le vaincre. On remarquera surtout que ses plus fidèles admirateurs acclamaient presque systématiquement les actions par lesquelles le chef manifestait ses défauts les moins acceptables. On se réjouissait de ses mauvais coups dans la mesure où le but (écraser l'adversaire) était bien atteint. On a, parait-il, cherché à se révolter déjà: ce fut peine perdue, car au moment d'ouvrir la bouche, la paralysie immobilisait les rebelles.

"Ce travail, fruit de plusieurs années de journalisme dans l'entourage de ce politicien, écrit Pierre Laporte en conclusion, n'aura pas été inutile s'il permet à des gens qui connaissaient M. Duplessis en surface d'en savoir plus long sur l'homme et sur son caractère. Ce sera un début d'explication de plusieurs de ses actions et de ses déclarations."

Admirable début, car on trouvera dans ce livre les dimensions moins connues de la vie de cet homme. On pourra se représenter ce qu'il fut et tirer des conclusions. Ceux qui l'ont admiré, et les autres, reconnaitront à l'auteur son souci d'objectivité.

Début d'explication . . . qu'on pourra peut-être un jour tenter de compléter. Hommes politiques, médecins, psychiatres, psychologues pourraient en effet se pencher sur cette vie et chercher à en pénétrer tous les mystérieux ressorts. Déjà, grâce à Pierre Laporte, une première étape est franchie.

par M. P. VALLEE, Notre Temps

Maurice Duplessis demeurera longtemps un homme politique discuté par ses adversaires et admiré par ses amis. Ce n'est que lentement que l'histoire fera le partage entre les opinions des uns et des autres et personne ne sait exactement quel portrait traceront de lui les historiens de demain. Il est tout naturel cependant que ses amis désirent qu'il conserve les traits sous lesquels ils le voyaient, comme il est normal que ses ennemis voudraient bien que l'histoire ne s'éloigne pas trop de l'image qu'ils se sont appliqués à tracer de lui. Ni les uns, ni les autres ne pourront toutefois influencer le jugement de l'histoire.

Ces jours derniers, deux brochures sur l'ancien premier ministre paraissaient en librairie. La première, écrite par l'un de ses amis, sous le simple titre "Maurice Duplessis", est à la fois un éloge et une synthèse de sa politique. La seconde brochure est intitulé "Le vrai visage de Maurice Duplessis" et est signée Pierre Laporte. Elle pourrait, à notre avis, tout aussi bien s'intituler "Le vrai visage de Pierre Laporte".

Pierre Laporte fut l'un des adversaires les plus acharnés de l'ancien premier ministre. Personne ne croira en son objectivité soudaine, car il donne plutôt l'impression de vouloir poursuivre son ennemi par-delà le tombeau. L'histoire des relations de Pierre Laporte avec l'ancien premier ministre de la province est assez significative. En 1951, à la demande de M. Pierre Laporte, l'honorable Maurice Duplessis faisait approuver par la Chambre une loi intitulée "Loi concernant La Compagnie E. et A. Leduc Limitée". Cette loi se trouve au chapitre 130 des Statuts 15-16 Geo. VI. Nous devons dire que l'épouse de M. Pierre Laporte est la fille de M. Alfred Leduc. Ce dernier avait développé à Montréal un commerce de boucherie en gros et en détail très florissant. Comme il était très âgé, il avait confié l'administration de son entreprise à son fils, Alfred, et il lui avait cédé la majorité des actions de sa compagnie. La loi avait pour effet de stipuler que M. Alfred Leduc, fils, n'avait possession de ces actions qu'à titre de fiduciaire pour le compte des membres de la famille. En d'autres termes, il n'était pas le propriétaire des actions qu'il avait reçues, mais il détenait des biens qui étaient la propriété des héritiers de M. Leduc et par conséquent de Mme Pierre Laporte. C'était la théorie du représentant du Devoir. Par la suite, de nombreuses représentations ont été faites au gouvernement à l'effet que M. Alfred Leduc avait consacré toute sa vie au développement du commerce de son père. Il avait été son principal conseiller et, durant plus de vingt-cinq ans, il avait utilisé tous ses talents et toutes ses énergies au succès de l'entreprise. Il prétendait que la loi de 1951 le frustrait de ses droits et, quelques années plus tard, à la demande des membres de la famille Leduc dont l'un est religieux dans la Compagnie de Jésus, le gouvernement est revenu sur sa décision pour abroger la loi de 1951 et déclarer qu'aucune fiducie n'avait été créée, ni par acte authentique, ni par un acte sous seing privé, ni du consentement du pétitionnaire. Cette seconde loi devait porter un coup aux espérances de Pierre Laporte. Elle se trouve au chapitre 133 des Statuts 3-4 Elizabeth II. Le premier ministre ne pouvait ainsi s'attendre à recevoir des éloges de Pierre Laporte. Ce fut là le point de départ de toute une série d'attaques plus ou moins violentes qui ont connu leur point culminant avec le prétendu scandale de la Corporation de Gaz Naturel. Pierre Laporte accusa le premier ministre d'avoir conspiré avec ses ministres pour tirer profit de la transaction. Dans sa brochure, il change complètement sa position, car il affirme que l'honorable M. Duplessis n'était pas au courant que certaines personnes de son entourage avaient acheté des actions de la Gorporation de Gaz Naturel. Nous avons par ce simple changement d'opinion la mesure de la sincérité et de l'objectivité de M. Pierre Laporte.

Les amis et encore moins les ennemis de Maurice Duplessis ne peuvent prétendre avoir l'objectivité de l'historien pour porter un jugement définitif sur son oeuvre. Son nom est encore un sujet de controverses. C'est d'ailleurs une situation inévitable pour tous ceux qui ont exercé une influence profonde sur leur temps et sur leur génération.

Il faut apprendre à se taire comme il faut apprendre à parler et apprendre à parler n'est pas le plus difficile.

Louis VEUILLOT.

Des étudiants de Paris ont jeûné pour les pauvres

PARIS (CCC) — Le vendredi 18 mars, 2,000 étudiants et étudiantes de Paris, appartenant au "Centre Richelieu" (centre catholique des étudiants à la Sorbonne), ont jeûné volontairement et versé l'argent ainsi économisé au bénéfice des vieillards et des pauvres du Quartier Latin. Entre midi et 14 heures, ils ont participé à une cérémonie de pénitence qui s'est déroulée en l'église St-Etienne du Mont.

La Vie Politique . . .

Comme d'habitude la session législative s'est achevée par une explosion d'activité fébrile. Ayant présenté son budget sans déficit, l'hon Duff Roblin ne voulait pas évidemment faire trainer les délibérations au risque de voir obnubiler sa gloire. L'énergie de la dernière semaine a même su triompher d'un débat acerbe au sujet du sport dominical et de la vente directe de dentiers par leurs fabricants. Les fervents du sport ont gagné une victoire assez compliquée et les adversaires de dentiers fabriqués sans l'intervention d'un dentiste ont rendu ce commerce illégal.

La deuxième session de la vingt-sixième assemblée législative a débuté le 19 janvier, et elle s'est terminée le 26 mars. A part un bill pour créer la corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg, la législation a été assez routinière, question de rectifier les détails de projets lancés antérieurement. Ayant annoncé la plupart de ses plans au cours de campagnes électorales et d'une session précédente, le gouvernement devait se contenter de les mettre en vigueur par petites tranches, ce qui indique du progrès sans créer des en-têtes de journal. En même temps ce programme législatif a permis aux libéraux de souligner que la réalisation de rêves se fait pas à pas tandis que les cécéfistes pouvaient réclamer des déboursés encore plus généreux des fonds publics. Au cours des prévisions budgétaires l'on sentait que les ministres responsables commençaient seulement à saisir l'ampleur des changements opérés dans le système scolaire, le service hospitalier, le département des routes et du développement industriel. Le bill sur la corporation métropolitaine vient d'ajouter un autre chapitre à cette série car il y aura des adaptations à faire pendant au moins un an en conséquence de cette loi et le ministère des affaires municipales doit y voir.

• • •

A la fin de la session il restait trois questions en suspens: à savoir, comment payer le coût d'une protection efficace de la ville contre les inondations; comment continuer le programme de développement provincial sans une hausse impopulaire de taxes ou une augmentation imprudente de la dette; enfin, que faire du rapport de la Commission Royale MacFarlane, surtout en ce qui a trait aux écoles privées et paroissiales. La dernière question provoque un intérêt particulier car sa solution demande de la part du gouvernement la vigueur décisive qu'il a manifestée dans la création de divisions scolaires et dans le règlement du débat sur la réorganisation du Grand Winnipeg.

• • •

Pour le moment M. Roblin a équilibré son budget record de $127,000,000 en comparaison de $121,000,000 l'an passé. Les augmentations de revenus en provenance des taxes, de vente de boisson et de l'essence donneront un surplus de $3,000,000. La population de la province atteindra 900,000 âmes ce printemps et tous les éléments de la vie économique connaissent des progrès à l'exception de l'agriculture. La dette claire de la province atteindra les $92,945,691. Parmi les déboursés prévus l'instruction publique aura la part du lion, soit $32,000,000.

• • •

La surprise de la session a été l'activité de l'hon. Douglas Campbell, chef de l'opposition, qui a pris une part très remarquée aux débats et a offert une critique détaillée de plusieurs projets. M. Edmond Préfontaine a été aussi d'une vigueur remarquable, par le nombre et la qualité de ses interventions. M. L. Desjardins s'est signalé surtout à l'occasion du débat sur le bill 62, comme défenseur de sa ville de St-Boniface, mais avec moins d'éclat il a réussi à attirer l'attention des législateurs sur le problème de la délinquance juvénile et sur la possibilité de créer un ministère ou sous-ministère pour la jeunesse. Parmi les nouveaux orateurs qui se sont fait remarquer, mentionnons MM. E. Dow, de Turtle Mountain, et E. Schreyer, de Brokenhead.

• • •

L'importance du vote rural diminue dans la province mais elle est encore impressionnante car le bill pour faire colorer la m . . . a été battu encore une fois malgré les recommandations d'une commission.

• • •

Le français a été entendu assez souvent, soit au début de discours par les membres de langue française, soit à l'occasion de visites par des élèves d'écoles franco-manitobaines, soit par simple courtoisie, tel le geste de l'hon. C. Witney qui a terminé sa présentation des prévisions budgétaires par un paragraphe en français. Enfin, la langue seconde, au Manitoba, a été soulignée par le choix de M. J. Jeannotte pour seconder la réponse au discours du trône. Qui sait? Un jour peut-être le discours du trône lui-même sera embelli d'une phrase ou deux en français!

• • •

La législature étant en congé il y aura encore moyen de poursuivre les chroniques politiques car il faut revenir sur trois ou quatre sujets et projets d'intérêt particulier. Pour le moment les lecteurs du "Hansard" en regardant les 2,000 pages de discours, de questions, de discussions, conviendront que les membres méritent un peu de repos et les électeurs aussi.

— L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher.



L'on voit ci-dessus un jeune réfugié quelque part en Europe, qui contemple avec admiration les souliers neufs que vient de lui donner avec un paletot usagé, mais propre un représentant des services d'aide catholiques américains. N'oublions pas qu'il y a encore des milliers de réfugiés en Europe, loin de leurs propres pays d'origine, et qu'ils ont besoin de l'aide de leurs frères humains mieux favorisés. Les catholiques du Canada ont bien l'opportunité de faire leur part lors de la quête annuelle en faveur des réfugiés, mais rien n'empêche de répéter ce geste charitable au cours de l'année. (Photo NC)

M. Khrouchtchev tente . . .

(Suite de la première page)

La dialectique marxiste est capable d'expliquer et de justifier des variations d'une aussi grande ampleur. Si on l'interrogeait à ce propos, M. "K" ne manquerait pas d'arguments, sinon de pirouettes, pour démontrer sa bonne foi et sa bonne conscience.

• • •

En l'occurence, il est à peu près certain que M. Krouchtchev n'est pas venu à Paris avec le dessein de disloquer l'alliance occidentale. Sans doute est-il plus ou moins convaincu de la vanité de ses efforts en ce sens. Par contre, et faute de pouvoir détacher la France de l'O.T.A.N., il affiche une volonté flagrante de détacher l'Allemagne de la France et de l'alliance occidentale. Dès ses premiers pas sur le sol français, et après que le général de Gaulle l'eut accueilli par cet: "Eh bien vous voici . . ." plein d'une disrète et condescendante ironie, le maitre du Kremlin sortit de sa poche l'épouvantail allemand. Partout où il eut ensuite l'occasion de parler, il enfonça le clou avec une obstination plus rigoureuse que savante. "Cet homme est un obsédé," finit par déclarer, *mezzo voce*, un diplomate de la suite française de M. "K".

Donc, l'hôte que Paris a accueilli avec courtoisie, curiosité et réserve — sauf sur les lieux où le parti communiste avait rassemblé ses commandos d'applaudissements et ses brigades d'acclamations — s'est fixé un but: briser l'entente Bonn-Paris, et rejeter l'Allemagne (celle qui n'est pas communiste, bien sûr) dans les ténèbres extérieures. De Gaulle tenta bien, dès l'abord, de bloquer la manoeuvre de son hôte rappelant que l'ambition sans mesure, qui par deux fois au cours de ce siècle, avait menacé la France et la Russie a "depuis lors disparu", Khrouchtchev n'en poursuivit pas moins, avec une ténacité de fourmi, sa besogne de commis voyageur anti-allemand. Et quand, comme l'a fait le président de la République, on lui objecta que l'Allemagne du chancelier Adenauer ne menace personne, et qu'elle est impuissante devant les formidables armements moscovites, Khrouchtchev répliqua par un proverbe russe: "Le chat garde le goût du lard qu'il a dévoré!" Et pour appuyer sa démonstration, il n'hésite pas à forger un nouveau mot français (douteux), le "revanchisme".

• • •

Quels seront les résultats de cette entreprise, pour laquelle sont évidemment mobilisés tous les moyens de propagande dont l'U.R.S.S. dispose en France à travers le parti communiste? Celui-ci a dépensé plus d'un milliard de francs (anciens) pour la "mise en condition" du peuple français à l'occasion du voyage de M. "K". Le maitre du Kremlin a serré MM. Thorez et Duclos sur son coeur pour les remercier de cet effort gigantesque dont les résultats, cependant, risquent d'abuser M. Khrouchtchev plus que le général de Gaulle. Le président de la République connait l'origine, la valeur et la limite de ces acclamations "spontanées" que son hôte recueillit sur son passage.

Il serait faux, au demeurant, de dire que l'opinion française dans son ensemble, est restée indifférente aux manifestations et démonstrations de la propagande khrouchtchevienne. Mais, si elle a poliment applaudi les slogans-force de ce voyage: "Co-existence, désarmement, amitié franco-soviétique" — et qui n'applaudirait pas à tout cela? — elle n'a donné aucune adhésion de coeur et d'esprit aux thèses politiques généreusement distribuées par M. "K" concernant la supériorité du monde communiste sur l'autre.

Mais, pour M. Khrouchtchev, le gros morceau à avaler demeure le général de Gaulle. Celui-ci a fait à son visiteur une très forte impression, et l'on a pu remarquer que, face à la souveraine aisance du président de la République, le maitre du Kremlin se présentait dans un appareil guindé et contraint. La différence de taille — de Gaulle mesure 1 m. 94 et "K", 1 m. 59 — y était sans doute pour quelque chose. Mais il n'empêche que M. Krouchtchev a trouvé en face de lui un interlocuteur à sa mesure, imbu comme lui d'un certain messianisme, fort des "satisfecit", que l'Histoire lui a octroyés depuis vingt ans, et capable de tenir la dragée haute à quiconque, puisque ni Churchill ni Roosevelt n'ont pu le dompter en leur temps.

• • •

De Gaulle se fait du régime soviétique une idée qui commence à être bien connue. Pour lui, le pays de M. Khrouchtchev appartient à l'Europe, à la famille des nations blanches de l'Occident. Le communisme n'est qu'un moment de l'Histoire de ce grand pays qui, tôt ou tard, rejoindra le giron familial. Ce n'est pas sans intention que le président de la République emploie le terme de "Russie" plutôt que celui d'U.R.S.S. pour désigner la patrie de M. "K".

Il ressort des premiers entretiens entre les deux hommes d'Etat que l'U.R.S.S. semble prête à favoriser l'entrée de la France dans le club atomique — ce qui a sans doute provoqué le voyage précipité de M. Macmillan à Washington — et qu'elle est disposée à encourager certaines entreprises françaises, notamment en ce qui concerne l'Algérie. La politique de l'autodétermination, telle que le général de Gaulle l'a définie dans sa déclaration du 16 septembre 1958, a reçu à nouveau la caution de M. "K".

Outre cela, et en attendant les entretiens décisifs des 1er et 2 avril à Rambouillet, les Soviétiques ont déployé de gros efforts pour faire admettre le principe d'un fort accroissement des échanges culturels et commerciaux entre la France et l'U.R.S.S.

En échange de quoi toutes ces bonnes paroles et ces menues concessions? De Gaulle sera-t-il amené à renoncer à l'axe Paris-Bonn et à assouplir sa position sur le problème de Berlin? C'est infiniment peu probable, et les inquiétudes qui se manifestent en Allemagne à ce sujet apparaissent peu fondées.

Alors, ce voyage bruyant de M. "K" en France ne produira-t-il qu'un bilan décevant? Mais décevant pour qui, et à propos de quoi? Car les choses étant ce qu'elles sont, c'est dans la mesure où cette visite eût donné des résultats sensationnels qu'elle aurait été inquiétante.

Maurice HERR.

Le Cercle Molière . . .

(Suite de la première page)

qui a joué du Molière! Avec les deux autres bagnards, Robert Séguier (Alfred) et François Gallais (Jules), le trio offrait un contraste physique très réussi. Leurs caractères, très différents, se dessinaient bien dans leur jeu et leur expression. Pierre Vedel et Raymonde Marchand, dans le rôle de Félix et Amélie Ducotel, ont su créer de façon tout à fait juste cette intimité d'une famille, ruinée mais insouciante. Dans le deuxième acte, le contraste entre Juste Trochard (Louis Masson) et Félix Ducotel a été parfaitement établi. Le rôle de Mme Parole a été très bien rendu par Marie Masson. Les voix étaient claires, l'articulation et la projection nettes, les mouvements précis et bien réglés. Le rythme de la présentation, malgré une tendance à l'accélération, les entrées, sorties, levers et baissers de rideau ont plu à M. Jousse.

Les costumes, ravissants étaient bien de l'époque et le décor très joli dans sa légèreté, ses dimensions, ses couleurs, très bien combiné pour une tournée. Le maquillage, dit-il, aurait pu être un peu plus poussé, mais il était réaliste et bien exécuté.

Enfin, M. Jousse a résumé ses commentaires en disant que la troupe entière, techniciens, machinistes et comédiens, amateurs ardemment intéressés à leur travail et dévoués à leur art, dirigés par une main professionnelle, avaient donné ce soir-là une excellente représentation.

"Communion for shadows"

Pièce d'une philosophie obscure, morbide, mais qui fait entendre un message d'une éclatante vérité: le monde conduit par l'égoïsme des hommes court à sa perte. L'histoire se passe dans un endroit mal défini. On peut imaginer qu'elle se passe au Canada grâce à une affiche touristique qui pend au mur, noircie par l'incendie et sur laquelle on lit "Ottawa" sous la silhouette des bâtisses du Parlement. Après l'explosion d'une ou deux de ces bombes terrifiantes qui sont le dada favori de quelques savants chercheurs, trois types d'une société moribonde se trouvent isolés dans la salle d'attente d'une petite gare de campagne: un professeur, un étudiant, un vagabond. Leurs réactions sont quelquefois bouleversantes. Malheureusement l'abondance d'idées s'accrochant les unes aux autres en font, selon l'avis du juge, un "barrage".

Avec certaines qualités la pièce contient de lourds défauts et le jeu rapide, trop rapide dans quelques scènes, les bruitages poussés et trop nombreux n'ont pas toujours été favorables à l'exposition du sujet. Les silhouettes des personnages bien campés, sinistrement réalistes terminent l'envoi de leur message dans une scène d'un égoïsme, d'une lâcheté pitoyables sur la même note aiguë du début. Il y avait peu de variations dans le ton. Quelques silences étaient réellement impressionnants. Joseph Mauro, auteur de la pièce, jouait lui-même le rôle du professeur.

En terminant, M. Jousse a exprimé sa satisfaction de voir de jeunes auteurs comme M. Mauro se lancer dans l'aventure du théâtre; le lendemain, dans une interview à la radio, il a parlé de l'encouragement que donne le festival à ces jeunes auteurs en leur offrant une scène où ils peuvent essayer leurs premiers pas. De cette éclosion de vie artistique sortiront plus tard de nouveaux auteurs, de nouveaux comédiens.

"An inspector calls"

Une pièce bien connue, difficile à mettre en scène par des amateurs et d'une philosophie assez artificielle. Le juge a hautement loué l'effort soutenu de toute la troupe et a ajouté qu'il aurait souhaité voir ces acteurs dans une pièce plus à leur portée, où le naturel se serait fait une place. L'inspecteur (Ted Teiman, physique parfait pour le rôle) a mené le jeu dans une interprétation "solide", sobre, en attirant les autres personnages, à tour de rôle, à confesser leur participation dans une affaire de supposé suicide. Gloria McElgunn, dans le rôle de Sheila, la fiancée, au visage très expressif, a joué avec beaucoup de sincérité. Doug Stewart, trop jeune pour le rôle d'Eric Birling, a cependant contribué à donner à la scène du troisième acte de la vie et du mouvement. De la pièce jouée beaucoup trop lentement émanait une certaine monotonie que les voix peu exercées des interprètes rendaient encore plus pesante.

M. Jousse est très méticuleux dans ses observations et ses remarques sur le décor, les meubles absolument dans le ton de l'époque, typiquement anglais, et sur les costumes.

"Separate Tables"

M. Jousse a brièvement commenté cette pièce devant le public samedi soir en raison de l'heure tardive et de la remise des récompenses. Il se réservait un moment pour parler à la troupe avant de prendre l'avion pour Montréal et lui faire ses commentaires. Il a loué la qualité de la représentation et tout particulièrement le talent remarquable de Joy Chapple qui a joué le rôle de Mrs. Shanklands et celui, bien différent, de Sybil. Marion Hennessey a montré beaucoup de finesse dans le rôle de Miss Cooper.

La pièce trainait en longueur, quelques voix étaient faibles et les répliques difficiles à comprendre. Habitués à jouer sur une scène plus petite que celle du Playhouse, les acteurs étaient un peu gênés dans leur jeu par la distance entre les tables. L'éclairage et le décor étaient très bien combinés et servaient bien la pièce. Le juge aurait préféré cependant un décor plus petit, plus intime et un plan plus élevé, sorte de plate-forme, dans le fond. Mais dans son ensemble, et malgré sa lenteur, la représentation avait de grandes qualités par la vigueur, la verve, le talent des comédiens et du metteur en scène.

Carnets de voyage

St-Boniface... Gaspé... St-Boniface sur les roues de l'Hirondelle

(suite)

Notre visite à Ottawa comporte entre autres événements une tournée sur le canal Rideau à bord d'un petit bateau ouvert. Le guide nous renseigne intelligemment sur divers faits touchant le canal et les édifices de chaque côté . . . Et nous filons vers le scolasticat des Pères Blancs à Eastview, Alma Mater de notre oncle Jean (parti tout récemment, pour la deuxième fois, vers ses missions d'Afrique). Un brin de causette avec tel ou tel Père et quelques saluts de la main de la part de Louise et d'Agnès aux scolastiques (qui se demandaient si la visite n'était pas pour eux), et nous reprenons la route pour aboutir à une quinzaine de milles d'Ottawa, à Cumberland, à 9 h. 45 p.m., où nous campons sous la tente pour la nuit. Car les cabines sont trop chères pour nos moyens et . . . la tente est confortable.

Madame la pluie vient nous tirer de notre sommeil bienfaisant dès 6 h. le lendemain matin. Malgré le ferme propos que nous avions la veille de ne nous lever qu'à 8 h., il nous faut nous tirer des bras de Morphée, car Dame pluie ne se gêne pas d'entrer dans la tente par la "porte". Nous prenons donc la route et arrivons à temps à Alfred pour communier.

Le temps s'éclaircit et la journée promet d'être belle. Destination: Montréal. Nous déjeunons près de la route à L'Orignal, Ontario. A Rigaud, P.Q., nous visitons la belle église avec ses statues modernes de saint Dominique Savio et de sainte Maria Goretti. (Enfin, nous voici dans la province de Québec.) Visite à la grotte de Lourdes simple et très belle. Nous récitons le chapelet et prenons quelques photos. Nous allons aussi voir les guérets du diable sur la colline; en redescendant, papa retrouve ses jambes de vingt ans et sautille avec Chantal jusqu'en bas; il saute même la barrière. C'est hilarant.

Midi. Montréal, métropole du Canada. Nous dinons dans un parc d'enfants, puis nous rendons chez un cousin de maman. Sa femme vient nous guider à l'Oratoire, le lieu de dévotion à saint Joseph le plus fréquenté au monde et certainement le plus magnifique et le plus grand sanctuaire dédié au saint. Malheureusement nous n'avons que quelque deux heures, ce qui est très peu pour visiter à fond un aussi vaste sanctuaire. Nous sommes profondément impressionnés par la beauté et la majesté des lieux et nous pensons bien que le Frère André doit être fier de constater (du haut du ciel) que de ses modestes origines le petit oratoire a grandi en un immense sanctuaire où accourent chaque jour des centaines, parfois des milliers de pèlerins.

Après cette visite éclair, nous retournons chez notre cousine, où sa fille a préparé un délicieux repas froid, un régal par un temps chaud et très humide comme aujourd'hui. Après souper, nous montons de nouveau dans le "station wagon" de cousin Louis et nous profitons des quelques heures de clarté pour visiter un peu la ville. Pour commencer nous rencontrons Gilles M. (de St-Boniface à Montréal depuis mai) à la Place d'Armes. On vient de fermer l'église Notre-Dame. Heureusement que le sacristain ne se fait pas trop prier pour nous laisser entrer quelques minutes. Nous ouvrons les yeux bien grands afin de voir toutes les beautés en un si court moment. Cette église datant de 1824 éblouit par la beauté de l'architecture, l'élégance de son style, ses peintures et l'or de ses décorations. Nous visitons ensuite le port, près du pont Jacques-Cartier, où sont accostés des navires de guerre américains.

Puis c'est la visite de l'église Notre-Dame de Bon-Secours datant en partie de 1657, dont nous devons nous contenter de regarder l'extérieur. Nous sommes ici en plein quartier de taudis; personne n'a eu besoin de nous le faire remarquer. Ensuite c'est l'église de l'Immaculée-Conception des Pères Jésuites, angle des rues Papineau et Rachel. Là nous laissons Gilles et revenons chez cousin Louis par la rue Sherbrooke que nous parcourrons assez souvent pour ne pas en oublier la direction. (C'est pas sûr en qui me concerne!) Avant de finir le récit de cette première visite dans la métropole, il me faudrait mentionner une chose assez typique à Montréal et qui nous a fort frappés et amusés: les escaliers montant la plupart en spirale et partant du trottoir. Ce soir nous couchons sous la tente dans la cour chez Louis. Papa et maman couchent en dedans.

(à suivre)

Billet du vendredi

Louis-D. Durand et son originale fantaisie

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Rien ne me plait autant et ne m'embarrasse que de recevoir un livre de Louis-D. Durand. Cet homme sait trop de choses et les dit à sa manière, que peut-être il estime excellente, mais qui déconcerte le lecteur moyen. Même ses titres sont pure fantaisie. Ainsi le dernier: **Laborieux, Diligents, Débrouillards.** (1) Ces adjectifs s'appliquent aux Canadiens français ses frères, du moins croit-on le comprendre — mais les trois premières lettres de chacun donnent ensemble les initiales de l'écrivain-avocat: L.-D.D. Est-ce voulu? Peut-être que oui, peut-être que non.

Car cet original, qui fut journaliste pendant qu'il étudiait le droit, se fit inscrire au Barreau de la province avant d'écrire ses bouquins, a toujours dans son sac quelque tour à lui. Né aux Trois-Rivières il y a déjà quelque temps, il a jusqu'à cette coquetterie de ne pas livrer sa date de naissance aux auteurs d'ouvrages bio-bibliographiques. Voir à ce sujet, par exemple, le **Répertoire** de la Société des Ecrivains canadiens, qui date de 1954. On y lit toutefois que notre homme exerça sa profession de 1917 à 1946 dans sa ville natale, ce qui ne le classe point parmi les imberbes. Surtout quand il avoue, racontant des souvenirs, qu'il entra à l'Université Laval de Montréal en 1912.

• • •

Il faut prendre Durand comme il est, car il ne se refait pas. Sauf erreur, il resta célibataire, et de le savoir fait presque regretter les déductions indirectes quant à son âge. Toujours est-il que l'auteur dispose d'une langue qui devrait faire envie à de nombreux jeunes d'aujourd'hui. Langue écrite aussi bien que parlée, ce qui rend son commerce agréable, de loin ou de près. Il y a dans son dernier ouvrage ce qu'on veut et davantage. Des souvenirs qui serviront un jour à la petite histoire, des études mi-économiques et mi-géographiques, des commentaires sur des documents anciens, des rappels de folklore, de la critique et des annotations en marge de livres lus, le tout présenté dans un mélange à n'en plus sortir, les chapitres chevauchant l'un sur l'autre et l'ensemble ressemblant, même de loin, à ce désordre ordonné dont parle Boileau.

Il y a chez Me Durand des pages on ne saurait plus délicieuses sur la région trifluvienne, en particulier cette rivière Saint-Maurice qui en est l'arbre de vie, si l'on pouvait ainsi dire, et sur les anciens du pays, ceux de langue anglaise comme les autres. Ainsi l'histoire de cette jeune femme de 80 ans ou plus, rappelant que ses concitoyens français appelaient "mitaine pas de pouce" le temple protestant de la rue Bonaventure, en la cité du feu sieur Laviolette, parce qu'il manquait de clocheton. Il faut d'abord savoir, pour comprendre, que mitaine est la traduction fruste ou populaire de **meeting.**

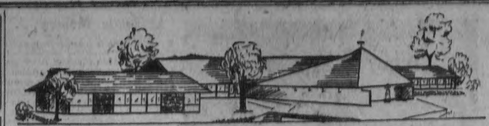
• • •

On dirait que M. Durand, ce bon M. Durand, qui sait tout et n'en voudrait rien perdre, s'assied à sa table de travail et écrit ce qui lui vient en tête, au fur et à mesure que les idées l'assiègent, les souvenirs, les impressions, les échos des journaux et de la vie, le suc tiré des lectures. Cela se présente un peu en vrac, mais il y a des fils conducteurs que l'auteur pose çà et là et qu'il ne lâche pas, qui permettent de le suivre à travers les sentiers et méandres de son caprice. Il se montre d'une désinvolture totale, avec l'air de dire au lecteur de disposer en vitesse s'il n'est prêt à accepter ce qu'il offre, selon ses recettes.

On lit donc, on feuillette çà et là, on passe des pages entières pour y revenir après. On finit par se laisser prendre au jeu, et l'on pense à la jolie truite mouchetée d'un lac de la Mauricie enchantée, qui happe dans un bond en arc de flèche la mouche de soie aux teintes brillantes. Avec cette différence qu'on n'est pas mangé, et c'est quelque chose. Non seulement l'on n'est pas bouffé, mais l'on est prêt à recommencer. Ainsi jusqu'à la fin du volume, que l'on abandonne avec un ouf! Un souhait: que Louis-D. Durand se mette une fois pour toutes à ses mémoires, nous disant ce qu'il sait — et que nous ne savons pas — d'Henri Bourassa et d'Edouard Montpetit, d'Olivar Asselin, de Jean Désy et d'Athanase David, d'Omer Héroux, de centaines d'autres. Il sait raconter et il a un tas de choses dans sa saberdache.

(1) Edition du **Bien public**, Trois-Rivières.

L'ILLETTRE.



Maison des Retraites fermées

Exposé du plan de placements de la Maison de Retraites Inc.

Le courrier du directeur de la Maison lui apporte chaque jour près une ou plusieurs demandes d'explications du plan d'emprunt de la Maison de Retraites Inc. De même, les appels téléphoniques à cet effet se multiplient-ils de jour en jour. Nous croyons donc opportun, pour le bénéfice des personnes intéressées, de donner sur ce plan quelques notes explicatives susceptibles de répondre aux questions très pertinentes de nos lecteurs.

On nous demande . . .

Quel est le but de la Maison de Retraites Inc. et de son emprunt?

— De financer la construction d'une nouvelle Maison de Retraites dont le Manitoba a un pressant besoin. (Cette maison s'ouvrira à l'été.)

De quelle valeur sont ces débentures?

— Elles sont émises pour la valeur de $100 ou tout autre multiple de 100.

Quel taux d'intérêt paie la Corporation pour ses emprunts?

— 5 pour cent payables chaque année au 15 décembre.

De quelle durée sont ces placements?

— C'est à l'acheteur de décider. La Corporation remboursera le prêt partiellement ou en entier à la date fixée par ce premier, après 3 ans, c'est-à-dire, après le 15 décembre 1963. (Il est à noter, cependant, que l'on n'accepte qu'une certaine somme de prêts remboursables à chaque année et que l'on a déjà atteint ces objectifs pour certaines années. On fera donc bien de donner un second choix comme année de remboursement en remplissant sa formule d'achat.)

Puisque la Corporation n'est pas une entreprise lucrative, comment rencontrera-t-elle ses obligations à l'égard des acheteurs de débentures?

— Ses revenus proviendront des sources suivantes:

a) L'archidiocèse de St-Boniface: la Maison de Retraites bénéficiera de la campagne de souscription diocésaine et recevra une contribution maximum de $100,000.

b) La vente de la propriété de la Maison de Retraites actuelle (au prix approximatif de $65,-000).

c) Des profits réalisés, qui seront de l'ordre de quelque $20,-000 par année.

d) La Ligue des Retraites.

Ces débentures sont-elles un placement dans le vrai sens du mot?

— Absolument! Et l'intérêt qu'elles portent sera automatiquement payé au 15 décembre de chaque année.

Fera-t-on appel à la charité publique pour financier ce projet?

— Non, si ce n'est par l'entremise de la campagne de souscription diocésaine dont la Maison de Retraites sera bénéficiaire, tel qu'exposé plus haut.

Est-ce là un placement bien sûr?

— Le plus sûr qui soit! Au Canada, les institutions religieuses jouissent d'une réputation enviable dans le domaine financier en raison de leur fidélité à remplir leurs obligations. D'autres entreprises peuvent faire faillite, mais il n'existe aucun risque de la sorte en ce cas. Partout le mouvement des Retraites progresse et se développe — et cette entreprise répond à un besoin grandissant et toujours présent. De plus, la Ligue des Retraites telle que réorganisée l'an dernier au Manitoba est une garantie de succès futur — et il est bon de noter que cette réorganisation s'effectua avant même que l'on commençât à envisager la possibilité de construire une nouvelle Maison de Retraites. Notre objectif: 3,000 retraitants par année recrutés parmi une population de quelque 75,-000 catholiques.

Peut-on acheter ces débentures en plusieurs versements?

— Oui, pourvu qu'elles soient payées en entier avant le 15 décembre 1960.

Sera-t-il possible d'obtenir le remboursement de ses débentures avant la date stipulée — en cas de besoin urgent?

— Oui, en soumettant sa demande par écrit à l'exécutif de la Corporation.

Ces débentures sont-elles transférables?

— Oui, elles le sont.

Accepte-t-on des bons et obligations en paiement de ces débentures?

— Oui, à leur valeur réelle en dollars.

Pour tout autre renseignement, écrire ou téléphoner à la Maison de Retraites, 680, rue Langevin, St-Boniface, Man. (tél. CHapel 7-1422)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 mars avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Dans la correspondance lue par M. le Greffier, on remarque qu'il y aura en 1960, outre le congrès des maires et municipalités à Chicago, deux autre congrès internationaux, un à Tel Aviv en Israël et l'autre à San Diego, Californie. Comme la Ville sera représentée à Chicago, il est peu probable qu'elle envoie des délégués aux autres congrès.

M. H. Piédalue, du chemin Speers, au nom de plusieurs résidants de cette rue, s'objecte au plan qui veut faire passer une ruelle à l'arrière de leurs propriétés, disant qu'ils avaient construit leurs propriétés en tenant compte de la longueur de leurs terrains et qu'ils avaient fait construire des entrées du côté du chemin Speers, à leurs dépens et que, si le plan proposé était adopté, leurs propriétés seraient dépréciées en valeur. Ceci fut remis pour étude par le comité de planification.

M. A. Beghin, du chemin Dugald, s'objecte au changement de zone dans son district, alléguant que la Ville a avancé de son côté environ un mille depuis 40 ans et que si le progrès continue à ce pas "alarmant" il faudra environ un siècle avant d'arriver chez lui; il prétend que la Ville a beaucoup de terrain propre à l'industrie et qu'il n'est pas nécessaire de changer de zone agricole à zone industrielle là où il demeure.

M. A. Humphries, officier de la prévention des incendies et capitaine entraineur dans la brigade des pompiers de St-Boniface, avise le Conseil qu'il résignera ses fonctions à partir du 30 avril, à cause de sa nomination comme commissaire des incendies pour la province du Manitoba. Le Conseil accepte avec regret la résignation de M. Humphries, lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions et le remercie pour ses nombreuses années au service de la Ville.

A ce sujet, le chef de pompiers demanda la permission d'annoncer la position d'officier de prévention des incendies parmi les capitaines des pompiers et aussi qu'il faut trois autres pompiers afin de remettre les équipes de pompiers au quota requis.

M. G. Forest remercie M. le Maire et le Conseil de Ville pour l'usage de la salle du Conseil lors de la réunion des maires et municipalités pour discuter du métro. Il croit que les résultats obtenus lors de cette réunion étaient dus en partie à l'atmosphère de la salle du Conseil de notre Hôtel de Ville. (Je ne sais si la devise sur le blason de la Ville "Salus a cruce" signifie qu'il faudra toujours être crucifié pour survivre.)

Mlle Suzanne Tremblay remercia le Conseil de Ville qui lui offrit des voeux de succès lors de sa nomination au poste de vice-consul de France. Grâce aux encouragements reçus de toutes parts, écrit-elle, elle pourra affronter les graves responsabilités de ses nouvelles fonctions.

Quatre-vingt-trois résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil. On remarque spécialement:

Il en coûtera $3,432.00 pour être sous la tutelle du Municipal and Public Utility Board en 1960.

Une somme de $2,000.00 sera inscrite dans les prévisions budgétaires de cette année pour le congrès des maires et municipalités qui se tiendra à Chicago au mois de mai; le greffier et le trésorier sont autorisés à se joindre à la délégation.

La liste des demandes d'exemption de taxes pour les chapelles des institutions religieuses est remise au commissaire des évaluations pour étude, rapport et recommandation.

La question de la construction d'un nouvel égoût sur la rue Dumoulin est référée aux échevins du quatrier no 2 et à l'ingénieur de la Ville pour étude, rapport et recommandation.

La Manitoba Power Commission est autorisée à installer une lumière sur la rue Plinquet, près du pont des piétons sur la Seine.

Sur recommandation de l'ingénieur, le greffier est autorisé a annoncer l'installation de l'éclairage ornemental sur les rues suivantes: Archibald, entre le chemin Elizabeth et la rue Marion; Langevin, entre la rue Hamel et le boulevard Dollard; Ritchot, entre la rue Hamel et la rue Bertrand; St-Jean-Baptiste, entre la rue Hamel et la rue Bertrand; Dubuc, entre Enfield Crescent et la rue Dupont; Lyndale Drive, si elle est pavée; Ashdale, entre la Lyndale Drive et la rue Highfield; Gauvin, entre la rue Coniston et Lyndale Drive; Dawson Road, entre la rue Marion et la rue Plinquet; Youville, entre la rue Marion jusqu'à une rue au nord de la rue Bertrand.

Ce sera vraiment une vie de chien pour la gent canine, puisque le Conseil a adopté les résolutions du comité de santé, à savoir que, d'après le rapport de l'avocat de la Ville, le gardien de l'enclos, M. Arthur Johnson aura droit d'entrer sur les terrains privés pour s'emparer des chiens errants; il lui faudra soumettre un rapport de ses activités tous les quinze jours.

Que l'avocat de la Ville amende le 2e paragraphe de la sous-section (a) section 30 du règlement no 2719, en ce qui concerne les amendes à payer par les personnes qui gardent des chiens vicieux et que l'amende ne dépasse pas $25.00 pour la première offense et $50.00 pour toutes les autres offenses subséquentes.

Que l'avocat, conjointement avec l'inspecteur des licences, prépare un nouvel amendement aux règlements de la Ville en ce qui a trait aux licences pour les chiens.

Les amateurs de pizza seront peinés d'apprendre que la Ville a refusé à M. Croce Navigano la permission d'ouvrir une salle à manger dans sa résidence, rue Langevin, les règlements du zonage ne permettant pas l'usage d'une résidence pour ces fins.

La question de charger à tous les contribuables le coût du pavage des rues qui n'ont pas de propriétés faisant face à la rue, qui avait été recommandée par le comité, fut remise au comité pour étude plus approfondie.

Que le plan d'élargissement de prolongation de la rue Goulet soit remis à M. le maire qui convoquera une réunion avec les représentants de la Dominion Motors, et à laquelle tous les membres du comité seront invités à être présents.

M. le maire proposa que le Conseil procède à la nomination d'un remplaçant du juge A. Bernier sur la commission de police; après plusieurs nominations, le choix du Conseil se fixa sur M. J. C. Stangl.

L'échevin Pynoo propose qu'un comité de trois, composé du président du comité de finances, de l'échevin Lonergan et du président du comité du personnel, ainsi que du trésorier, soit formé pour étudier le sort des employés retirés et qui jouissent d'une pension qui est trop modique pour faire face au coût de la vie.

A lundi prochain.

Prières des Associations de Parents et Maîtres

Prière pour l'ouverture des assemblées

Seigneur, Maître de la Sagesse et de la science, / donnez-nous le sens surnaturel de notre mission d'éducateurs, / afin que nous nous appliquions à modeler les âmes, / par la formation des intelligences, / par l'affermissement des caractères, / par l'acquisition des vertus, / et qu'à la lumière des enseignements de l'Eglise, / nous les conduisions à Vous, / qui êtes la Voie, / la Vérité et la Vie.

Ainsi soit-il.

100 jours d'indulgences

Prière pour terminer les assemblées

O Marie, / qui êtes à la fois Notre-Dame des Foyers et Notre-Dame des Ecoles, / sous le regard attentif de qui Jésus Enfant croissait en âge, / en grâce et en sagesse, / faites descendre les bénédictions divines / sur les résolutions de cette assemblée, / de sorte qu'il nous soit donné/ d'en voir les fruits abondants, / dans le temps et dans l'éternité.

Ainsi soit-il.

100 jours d'indulgences
Imprimatur:
die 19a Martii 1960

† Mauritius, Archiepiscopus Sancti Bonifatii.

"J'adopte bien volontiers cette prière et l'accepte définitivement pour les réunions d'APM dans le diocèse."

† Maurice,
Archevêque de St-Boniface.

Réunion de la Société Historique le vendredi 8 avril

La Société Historique de St-Boniface tiendra sa prochaine réunion le vendredi soir 8 avril, à 8 h., dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Les membres auront alors le plaisir d'entendre M. le Dr Trudel parler des Trudel; Mlle Madeleine Bernier leur parlera des Bernier et M. Rossel Vien, de CKSB, les entretiendra de son voyage au Mexique. Tous ceux que leur histoire intéresse sont les bienvenus.

La semaine prochaine paraitra un court résumé de l'intéressante conférence de Mme Alphonse Monnin sur les familles Cyr et Senez.

Il y a des esprits de la nature des laquais: leur pensée marche toujours derrière la pensée des autres. — Cte de BELVEZE.

Le programme "D'un océan à l'autre" recommencera le 8 avril prochain

MONTREAL — Pour la seconde année consécutive, la Société Radio-Canada, en collaboration avec l'Association canadienne des éducateurs de langue française, permettra à des citoyens des dix provinces de pouvoir s'interroger et se répondre sans quitter les lieux respectifs de leur résidence.

Cet échange d'opinions se déroulera grâce à la série radiophonique "D'un océan à l'autre", série de 14 émissions qui passera à compter du vendredi 8 avril, à 8 heures du soir, au réseau français de Radio-Canada auquel se joindront, cette année, un certain nombre d'autres postes canadiens de langue anglaise.

Le but poursuivi par ce programme est de faire mieux apprécier par la population canadienne les points de vue de différents groupes canadiens-français sur un certain nombre de questions importantes.

La première émission portera sur les "Normes du français parlé au Canada". Le sujet ne manquera certes pas d'attirer l'attention des auditeurs que préoccupe la qualité de notre langage parlé. La seconde demi-heure "D'un océan à l'autre" sera consacrée à "l'Orientation". Signalons que cette émission passera le 22 avril et non le 15, cette dernière date étant le Vendredi saint. "L'Organisation scolaire" et "Les rencontres interprovinciales" feront l'objet des discussions des deux émissions suivantes.

C'est M. Trefflé Boulanger, directeur général du Service des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui sera l'animateur régulier de la série. Chaque semaine, il s'entretiendra, de Montréal, avec quatre participants qui représenteront respectivement les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Le lien entre chaque endroit sera établi grâce à des circuits radio-téléphoniques qui permettront à chacun des participants de poser des questions ou de répondre à une question directement.

Chaque invité s'entretiendra donc librement avec M. Trefflé Boulanger aussi bien qu'avec ses interlocuteurs des autres provinces. Le dialogue sera celui d'une conversation familière, exempt de tout dogmatisme ou pédantisme et révélera de la sorte les caractéristiques propres aux groupes représentés par chacun des invités. Les propos tendancieux comme les controverses seront volontairement écartés, car "D'un océan à l'autre" ne veut pas être une sorte de prise de bec. Cela n'empêchera pas, bien au contraire, d'y entendre les convictions personnelles des invités, de constater parfois des divergences d'opinions ou des remarques humoristiques.

14 émissions

La série comprendra 14 émissions dont une, la dernière, qui passera le 15 juillet, durera exceptionnellement une heure.

De quelles provinces ou plus exactement de quelles villes nous parviendront les voix canadiennes-françaises que nous entendrons? Eh bien, comme le titre l'indique, ce sera vraiment d'un océan à l'autre, de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Vancouver, en Colombie-Britannique, en passant par Halifax, Montréal, Charlottetown, Moncton, Québec, Sudbury, Winnipeg, Gravelbourg, Saskatoon et Edmonton.

Il est évident que les minorités canadiennes-françaises vont trouver, avec cette série, une occasion particulièrement heureuse de contact et d'échanges d'idées entre elles aussi bien qu'avec la province de Québec. Le fait que plusieurs postes de langue anglaise désirent transmettre ce programme indique également qu'il apportera aux Canadiens anglais une meilleure connaissance de leurs compatriotes de langue française.

Le réalisateur de la série, Bernard Benoist, indiquait récemment dans quelles perspectives avait été conçue ce programme. Il disait alors:

"Il ne s'agit pas de geindre sur l'isolement des minorités. Au contraire, les différents groupes français du pays mettent tout en oeuvre afin de resserrer davantage leurs liens. C'est donc dans cette perspective enthousiaste mais réaliste que vient se situer notre émissioin. La radio et la télévision d'expression française contribuent largement à promouvoir ce dialogue essentiel pour les divers groupes français du Canada."

Avec "D'un océan à l'autre", c'est un dialogue à l'échelle nationale qui s'engage et seule la radio, de par ses possibilités exceptionnelles, pouvait favoriser ce contact et permettre ainsi de mieux faire connaître l'existence, les problèmes et les aspirations de diverses collectivités d'expression française au pays.

L'an dernier, à la suite de cette série, Radio-Canada recevait de nombreux témoignages de la part d'auditeurs répartis à travers le pays. C'est ainsi par exemple que des citoyens de la Nouvelle-Ecosse écrivaient: "Nous avons été enchantés de prendre connaissance avec des personnalités qui font le même travail que notre groupe minoritaire". Son Exc. Mgr N. Robichaud, évêque de Moncton, Nouveau-Brunswick, n'hésitait pas à demander: "Donnez-nous encore des programmes comme celui-ci, qui nous rendent fiers d'être Canadiens et Canadiens français." De la Saskatchewan, ce témoignage d'un simple citoyen: "Ce fut stimulant comme une piqûre de vitamines pour nous qui sommes fatigués par une lutte sans merci . . ." Une mère de famille de Regina déclarait pour sa part: "Quand nous entendons "D'un océan à l'autre", nous nous sentons moins seuls et cela nous stimule."

"D'un océan à l'autre" est une production du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques que dirige Marc Thibault.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

M. Roland Couture, directeur du poste, revient une fois de plus de Québec avec un chevron. Il fait partie du bureau de direction de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

En l'absence du patron, Valmore Gervais, légataire des pouvoirs intérimaires, dirigeait la marmaille du mieux qu'il pouvait, mais entre ses démêlés avec le "Free Press" et ses déboires de nouvelliste en chef, Valmore préfère encore les premiers.

En avril, votre annonceur du midi, Rémi Lafrenière, se concentre sur ses études, et Jacques Bertrand, qui a déposé sa serviette de reporter parlementaire jusqu'à la prochaine session, prend le micro pour l'heure du midi.

Ont passé à nos micros:

Le 22 mars, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon.

Le 23 mars, M. Eugène Jousse, adjudicateur du festival régional d'art dramatique, ainsi que Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière.

Le 24 mars, M. Markland Smith, président national du mouvement "Parents et Maitres", qui fut interviewé par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier de la Fédération manitobaine.

Le 26 mars, "Monsieur Thé" (Roger Périard) et "Miss Tea" (Joan McDonald), en tournée commanditée par le Conseil canadien du thé, pour la promotion . . . du thé, et d'un futur musée . . . du thé. Si vous avez au grenier une théière de votre arrière-grand-mère, ou même une blague à chiquer de votre arrière-grand-père, envoyez-les au Conseil canadien du thé, les petits de l'île de Ceylan vous en seront reconnaissants. Sinon, continuez simplement à siroter le breuvage exquis découvert par un sage chinois en l'an 2737 avant Jésus-Christ.

Et le 31 mars, vous entendiez une voix familière, le consul de France. A l'occasion de son départ, M. le comte Serge de Fleury a tenu à adresser un message à nos auditeurs. Bon voyage en France, M. le consul! Vous laissez un vide qui sera ressenti non seulement par vos compatriotes, mais par beaucoup de Canadiens français pour qui vous représentiez si dignement la mère-patrie.

Musique

Voici quelques nouveaux albums inscrits à la discothèque. On notera plusieurs excellents orchestres.

Marches: Frederick Fennell; folklore: musique et chants typiques des Alpes (2); sud-américain: trio Los Panchos, trio Los Paraguayos; chansonnettes: André Toffel; orchestres populaires: Werner Muller (2), Nicolas Flagello, Hugro Montenegro, Richard Hayman, Knighsbridge strings, Danny Stewart et ses cordes hawaiiennes.

Ohé, messieurs, dames!

Tous sont bienvenus à la seizième assemblée annuelle des souscripteurs de CKSB, à la salle académique du collège, le mardi 5 avril. L'inscription des délégués se fera à 1 h. 30. A 4 h. 30, nomination des directeurs.

PETITE NOTE

Thé printanier

Le Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges tiendra son thé printanier dans la salle de l'église, 501, rue Plinquet, le dimanche 3 avril, de 2 h. à 5 h. p.m.

M. l'abbé B. Bélanger, curé de la paroisse Ste-Famille, ouvrira le thé. Une parade de mode sera présentée par les enfants de la paroisse, de 3 h. à 3 h. 30 p.m.

Mlle Mary Whelan, présidente, et les hôtesses, Mmes Frank Miller et Léon Devriendt, recevront les invités. Sera en charge des verseuses, Mme Robert Bockstael; de la table du centre, Mme George Bockstael; des serveuses, Mme Noël Langedock; des pâtisseries, Mme Alice Beernaerts; de la cuisine, Mme Maurice Taillieu; de la loterie, Mme André LaFlèche; à l'échiquier, Mmes Evelyn Whelan et Alfred De Cruyenaere.

Les verseurs seront Mmes J. G. Van Belleghem, L. Lanthier, C. Barlow, A. De Baets, N. Pelletier, J. McGurran, J. E. Alleyn, E. Desrocher et B. Mayer, MM. Léo Soenen et G. Lussier et Son Hon. le maire J. G. Van Belleghem.

Scouts catholiques

Les louveteaux

Nous ne parlons pas souvent des louveteaux dans cette chronique et peut-être avec raison. C'est que le nombre des louveteaux dans le diocèse est assez élevé et que nous ne pourrions pas en accepter d'autres. On s'explique. Dans les groupes de St-Boniface et du Précieux-Sang, on compte trois meutes, en tout, presque cent louveteaux, dirigés par six cheftaines. Dans ces deux paroisses, le nombre ne pourra pas augmenter à moins de trouver d'autres cheftaines pour s'en occuper.

Dans les autres groupes du diocèse, on n'a pas encore de meute, car il fallait établir les troupes auparavant. Mais avec le temps, on comptera certainement d'autres meutes, car la survivance des troupes en dépend beaucoup.

Pour être admis dans une meute du diocèse, il faut que le jeune garçon ait environ 9 ans, qu'il soit catholique, qu'il soit accepté par la meute et qu'il ait l'autorisation de ses parents.

Après quelques réunions de stage, il est invité à préparer sa promesse. Le garçon est alors une Patte-Tendre. Pour passer ses épreuves de Patte-Tendre, il doit acquérir des connaissances fondamentales sur la meute et ses amis de la Jungle.

Ensuite il prononce sa promesse de louveteau, par laquelle il promet de faire de son mieux pour être fidèle à Dieu, au Canada, à ses parents, à la loi de la meute, et de faire chaque jour un plaisir à quelqu'un. Il entre alors dans la grande fraternité du scoutisme.

Le louveteau travaille alors en vue de sa première étoile, après quoi il lui est permis de passer trois brevets. Ceci fait, il s'acharne pour sa deuxième étoile; il peut ensuite obtenir autant de "signes" qu'il mérite par son travail.

Le jeu de la meute tourne autour de l'histoire de Mowgli, agile et débrouillard, et qui a su ouvrir les yeux et les oreilles pour découvrir les secrets de la Jungle. Mowgli vit avec ses amis Akéla, chef du clan des Loups, Baloo et Bagheera. Il a d'autres amis dans la Jungle, mais il a aussi des ennemis, tels le tigre Shere-Khan et le chacal Tabaqui.

Oui, le jeu de la meute est très passionnant et très consolant, car il apporte tellement de joie, d'entrain et de formation au jeune louveteau. Pourquoi ne pas s'y intéresser?

Un grand merci!

Les Foulards-Rouges et les routiers du clan Béliveau désirent remercier de tout leur coeur ceux qui ont fait de leur partie de cartes un succès. Merci à tous!

TOUJOURS PRET.

Ste-Marie

Caisse Populaire

Le mardi 22 mars avait lieu la première soirée d'instruction dans le but de former une Caisse Populaire à Ste-Marie. M. l'abbé A. St-Laurent, curé de La Salle et aumônier-propagandiste du mouvement coopératif, a donné la première leçon. Plusieurs paroissiens étaient présents, mais il y avait beaucoup de place pour d'autres. Il fut décidé à cette soirée de ne se joindre avec aucun autre groupe, mais de former une caisse pour Ste-Marie exclusivement . . . si l'intérêt des paroissiens est assez grand. Le cours comprendra environ douze leçons. La prochaine, à moins d'avis contraire, aura lieu le mardi 5 avril, dans une des classes de l'école. Les dames sont invitées à accompagner leurs époux.

Partie de cartes

En dépit de la partie de gouret semi-finale de dimanche soir dernier, la troisième partie de cartes de la série eut un succès raisonnable. Ce fut un beau tribut au grand travail des dames organisatrices, Mmes Simone Mager et Georges Heyser. La prochaine partie, la dernière de la série courante, aura lieu le 24 avril prochain.

Baptême

Le 20 mars: Claude-Eugène, fils de Léo Plante et de Lorraine Fillion, né le 10 mars à l'hôpital St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Léonard.

Décès

M. HENRI LAURIN

M. Henri Laurin, de 531, rue Langevin, est décédé subitement le mercredi 23 mars, à l'âge de 50 ans. Il fut fermier dans le district de Lorette durant 24 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; trois fils, Maurice, Edmond et Rénald; deux filles, Anita et Lorraine; trois frères, René, Alphonse et Léandre; deux soeurs, Mmes Joseph Myazga et William Prairie.

Le service fut chanté le lundi 28 mars en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Green Acres Memorial Gardens. La chapelle funéraire Philippe Coutu était en charge des funérailles.

Pièce de théâtre présentée en français à Victoria

VICTORIA — La troupe Molière de Vancouver a présenté pour la première fois depuis les 20 ans d'histoire du festival dramatique de la Colombie-Britannique, une pièce en langue française.

"Zone", du dramaturge montréalais Marcel Dubé, ne comporte qu'un acte. Toutefois la troupe l'a présentée en trois actes, donnant lieu à un "certain remplissage dans le deuxième acte", a déclaré l'adjudicateur James E. Dean. Les mouvements étaient rapides mais l'allure était "un peu lente".

Dans le rôle de Ciboulette, le seul rôle féminin de la distribution, Suzanne Boisvert "s'en est très bien tirée" a dit M. Dean.

Un film de François Mauriac au cinéma Plaza le 11 avril

L'Alliance Française du Manitoba présentera, par l'entremise de comité Ciné-Alliance, "Le Pain Vivant", film psychologique d'inspiration religieuse réalisé par Jean Mousselle d'après un scénario de François Mauriac, le lundi 11 avril, au cinéma Plaza, rue Marion, à St-Boniface.

Dans ce drame où le surnaturel et l'humain sont obstinément présents, Mauriac est mis en film pour la première fois. Il écrivait lui-même: "Je me réjouis de ce que je débute au cinéma, non en adaptant un de mes romans, mais avec un scénario conçu et écrit directement pour un film." Il ajoutait: "Si un éditeur m'avait demandé d'écrire un roman qui fût l'illustration du Sacrifice de la messe, je l'aurais fort mal pris. Pourquoi donc ai-je consenti à composer sur ce sujet le scénario d'un film? Sans doute me faisais-je une idée moins rigoureuse du cinéma et étais-je impressionné par son pouvoir de diffusion dont l'Eglise ne peut pas ne pas tenir compte."

Qu'est-ce donc que cette histoire inventée avec l'intention de nous prouver quelque chose? Un étudiant de la Sorbonne, Valmy, athée, rencontre une jeune fille très simple, Thérèse, vers laquelle il se sent attiré. Chaque matin il la suit, et chaque matin il se trouve ainsi conduit à l'église de St-Sévérin où il la voit assister à la messe et communier. C'est ainsi que pour la première fois de sa vie, il prend contact avec les mystères de la religion catholique.

Thérèse, fatiguée de cette présence silencieuse, aborde Valmy. Les jeunes gens se rencontrent plusieurs fois. Ils s'aiment. Thérèse repousse pourtant l'amour de Valmy, car elle veut se sacrifier auprès de son père, Monsieur Valmont, torturé de doutes, aigri, et de son frère Luc, un débauché.

C'est à travers l'amour qu'il a pour Thérèse que Valmy prendra contact avec l'irrationnel. Par Thérèse, qui en sera pour lui l'image vivante, il comprendra la signification spirituelle du sacrifice, et sa valeur rédemptrice. Le film se terminera dans le paysage de La Salette, où Thérèse s'était réfugiée, poussée par son père jaloux et où Valmy est allé la rejoindre pour l'arracher à ce qu'il appelle "la folie de la croix".

Ce film aborde donc le domaine du surnaturel, de la grâce, domaine presque inaccessible aux mots. Il l'est encore davantage au monde cinématographique. C'était une gageure que de tenter une telle exploration d'un monde interne strictement personnel. Pourtant une équipe de jeunes, qui va du producteur aux principaux interprètes, en passant par le metteur en scène a tenu le pari et, dans l'ensemble, avec succès.

On dit que le film est lent et trop long. Comment le concevoir autrement que "lent", puisque la grâce est plutôt un état qu'une action et qu'il est difficile de traduire le drame intérieur de personnages bouillant intérieurement dans le choc de leurs tendances opposées? Il dure "longtemps" (1 h. 55 m.), et les réalisateurs ont reconnu que certaines séquences pourraient être facilement écourtées, spécialement l'ambiguïté de la séquence finale.

On dit aussi que le film pèche par une très grande qualité: il contient trop de symboles riches qu'on ne perçoit pas en première vision. Ce n'est pas que ces symboles manquent d'incarnation, de lisibilité, mais le public a peu de temps d'approfondir l'image fugace (quand il réfléchit). C'est là l'écueil général de toute oeuvre de haute inspiration dans un art-industrie consacré essentiellement aux domaines de l'action.

En tout cas, la réalisation a été soignée et certains mouvements de caméra sont aussi des symboles. Tous trouveront admirables et souvent pleines de signification les images du début dans Paris au petit matin, à l'heure de la première messe, celles de l'église de St-Sévérin où Thérèse vient prier, du visage de Thérèse et des regards de Valmy, les prises de vue de La Salette, etc.

L'interprétation elle-même est de valeur, surtout pour les rôles masculins: Jean-François Calvé pour Valmy et Muselli, le jeune Luc. Françoise Goléa (Thérèse) a un rôle écrasant, et elle l'accomplit bien, mais le public l'aimerait davantage avec plus d'allant, car "un saint triste est un triste saint". Mais l'image que Mauriac se fait de la messe ressemble à "l'image qu'il nous donne à travers toute son oeuvre, du christianisme: de la messe il a fait le mémorial de la passion plus que de la résurrection, il y a vu le sacrifice sans la joie, ni la paix, ni la gloire". Ce qui n'empêche que "Le Pain Vivant", en dépit de ses quelques imperfections, demeure une oeuvre d'une très grande élévation spirituelle que tous, tant soit peu cultivés, se doivent de voir et de revoir.

"Le Pain Vivant" vous sera donc présenté le lundi soir 11 avril à 8 h. 30 au cinéma Plaza, rue Marion, à St-Boniface. Le film est valable pour les adultes et les adolescents soucieux de réflexions. Il vous est vivement recommandé. Prix: $1.00 pour adultes, $0.50 pour étudiants.

Le Chapelet Perpétuel

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau . . ." Plusieurs personnes se souviennent de ce cantique et tous, par leur assistance au chapelet perpétuel à la cathédrale de St-Boniface au mois de mai, rendront témoignage de leur amour filial envers la très sainte Vierge par un acte concret. Alors sincèrement ils pourront dire: "C'est en effet le plus beau mois."

Dimanche dernier, au local de la Légion de Marie, eut lieu la troisième réunion préparatoire au chapelet perpétuel. Tous les représentants des différentes organisations paroissiales démontrèrent une fois de plus que chacun prenait à coeur ce mouvement.

Tous les catholiques sont cordialement invités à ce chapelet, mais pour assurer qu'au moins deux personnes soient toujours en prière à l'église, un comité a préparé un tableau de 4 pieds par 10 pieds pour inscrire les noms de tous ceux qui s'engagent à être présents à une heure déterminée. Ce tableau sera placé dans la cathédrale (en arrière) et ceux qui le désirent, pourront signer leur nom. Les plus généreux, sans doute, s'engageront à réciter le chapelet la nuit mais il faudrait assez de volontaires pour le jour et la nuit. Une famille de la paroisse de St-Boniface a déjà accepté de réciter le chapelet pendant toute une nuit, espérons que d'autres feront de même.

Il y aura un comité de chauffeur qui transportera les personnes âgées ou invalides qui aimeraient prendre part active à ce chapelet. Nous avons reçu aussi un don pour le décor de l'autel, alors il est juste de dire que les organisateurs sont très encouragés. Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre nom, téléphonez au comité d'appels: Mme Raymond Doiron, CEdar 3-4223; Mme Charles Frenette, WHitehall 3-1250; Mme Lucien Marcoux, CEdar 3-6334 et Mme Jean Prince, CEdar 3-3253.

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

La ROCHEFOUCAULD.

Dunrea

Journée des parents

Le jeudi après-midi 10 mars, répondant à la cordiale invitation des dévouées institutrices, les classes de l'école locale se remplissaient à capacité de tous les parents des écoliers qui la fréquentent.

Tous ont été très émerveillés par la manière aisée avec laquelle les élèves répondaient aux questions posées, et ils se sont rendus compte de la bonne entente qui règne entre maitresses et élèves.

Les réunions annuelles entre maitresses, parents et enfants ne peuvent que contribuer au succès scolaire, en encourageant les enfants à faire toujours mieux. Le tout se termina par un léger goûter servi gracieusement par les maitresses.

Carnaval

Le samedi soir, 19 mars, un nombre inaccoutumé de gens venus d'un peu partout remplissait à capacité la patinoire locale pour assister au carnaval.

Les juges, qui comprenaient Mmes Madeleine Côté, E. Drader et M. Paul Laval eurent fort à faire pour choisir les gagnants, car les costumes étaient nombreux et variés. Finalement, les prix furent attribués comme suit: Six ans et moins, Gail Greeves, Curtis Garand et Edmond Delaronde; de 7 à 11 ans, June Morrow, Barbara Briggs, de Ninga, Denis Lavoie et Eric Jordan; de 12 à 16 ans, Carol Armstrong, B. Bettinger, G. Pokrupa et K. Briggs, de Ninga; pour les dames, costumes de fantaisie, Mme C. Zimmerman, de Margaret; comique, Mme Béatrice Delorme, de Pilot Mound. Pour les hommes, Ted Patton, de Margaret, et Tom Dunlop, de Dunrea. Plusieurs autres prix furent attribués pour les couples costumés, entr'autres à MM. Les Greves, Dan McLauley, Ronald Côté, Fred Morin, Bernie Fitzpatrick et B. Finlay.

Un patinage de fantaisie, exécuté par Mlle Carol Rose intéressa beaucoup l'assistance. Il y eut ensuite une partie de ballon-balai et les dames de Margaret défirent celles de Dunrea par 1 à 0; par contre les hommes de Dunrea battirent ceux de Margaret 3 à 0. La rafle d'une chaise (flâneuse) favorisa Mme H. Black, d'Holmfield.

Les organisateurs en charge de cette mascarade désirent remercier cordialement tous ceux qui sont venus si nombreux contribuer à en faire un succès.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à M. P. Boulet et à Mme Georges Delaronde, qui sont hospitalisés à Killarney, ainsi qu'à M. Louis Lolbe qui y est aussi sous observation et en repos.

Inhumation à Otterburne de la Rév. Soeur Thérèse-Rosalie

OTTERBURNE — La Rév. Sr Thérèse-Rosalie, P.M.S.J., est décédée à l'hôpital général d'Edmonton, le mercredi 16 mars, après quelques mois de maladie.

Née Rose-Alida Lagassé, elle vit le jour à St. John, Dakota-Nord, en août 1892. Elle était la treizième d'une famille de 14 enfants. En 1911, elle épousait M. Burton Burley qui la précéda dans la tombe en 1925. De cette union naquirent trois fils. Elle se fit un devoir de les placer au collège de St-Boniface, afin de leur donner une belle éducation. Elle prit soin de ses vieux parents jusqu'à ce que le bon Dieu les rappelle à Lui.

Quand elle vit ses garçons tous placés, elle songea à quitter le monde pour embrasser la vie religieuse, désir qu'elle nourrissait depuis longtemps. Elle fit donc son entrée chez les Petites Missionnaires de St-Joseph à Otterburne en septembre 1946 et se dévoua pour sa communauté à la résidence Ste-Thérèse, à la maison Nazareth et à St-Albert, Alta, où elle s'adonna aux travaux manuels jusqu'à son entrée à l'hôpital au début de janvier, alors qu'elle venait de finir sa retraite qui devait la préparer pour le grand voyage.

Lui survivent trois fils, Dosithé, de Mariapolis, Man., Arthur, d'Edmonds, Wash., et Joseph, de Torrance, Cal.; onze petits-enfants et un arrière-petit-fils; quatre soeurs, Mmes Arthémise Jalbert, de Radville, Sask., Emélina Turcotte, de Bottineau, Délia Desrochers et Mathilda Lussier, de Belmont, ainsi que de nombreux neveux et nièces dont sept religieuses.

Un service solennel fut chanté à St-Albert, Alberta, le jeudi 17 mars, et le corps fut transporté à Otterburne, Man., où la messe des funérailles fut chantée le samedi 19 mars dans l'église paroissiale par le R. P. A. Denis, C.S.V., curé.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Aimé, Emile et Edouard Jalbert, René Desrochers, Louis et Henri Lussier. L'inhumation se fit dans la cimetière de la communauté.

Remerciements

Les membres de la famille remercient les Soeurs des Petites Missionnaires de St-Joseph, les Pères Oblats de St-Albert, les religieuses et le personnel de l'hôpital, ainsi que M. le Dr Lefebvre, et tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles.

Ste-Agathe

Çà et là

Tous ceux qui avaient participé de quelque manière à la campagne de La Part-à-Dieu, soit une quarantaine de personnes, étaient convoqués à la salle paroissiale le dimanche soir 27 mars, pour apprendre le résultat du travail et constater la bonne volonté de tous et de chacun. M. Bussière, de la Compagnie Spes, donna un rapport de ce qui a été accompli; il est confiant que la paroisse atteindra son objectif et pourrait même le dépasser si on persévère dans la voie qu'on a commencé à suivre.

M. Lafrance est revenu chez sa fille, Mme Joseph St-Onge, enchanté de son voyage à Pembroke, Ont. Il a passé trois mois à visiter parents et anciennes connaissances.

Malades

La maladie semble poursuivre la famille Adélard Isabelle. Après Norbert ce fut Viviane et maintenant c'est le tour du père d'être patient à l'hôpital avec une pneumonie.

La santé de M. Joseph Dumesnil s'est quelque peu améliorée la semaine dernière.

Ste-Rose-du-Lac

DECES

M. Ovila Dufault

Le 19 février dernier, mourait à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, un citoyen bien connu et estimé pour sa jovialité et son dévouement à toutes les activités paroissiales et civiques, M. Ovila Dufault. M. Dufault était garagiste, et était aussi en charge du service contre les incendies. Une hémorragie cérébrale l'emportait dans la force de l'âge, à 44 ans. M. Dufault naquit le 21 juillet 1915, à Ste-Rose, et y passa la plus grande partie de sa vie, excepté cinq années passées à Dauphin, Man., et une à St-Jérôme, P.Q.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Mathilde Miron, originaire de Laurier, Man.; huit jeunes enfants, Claude, Donald, Evelyne, Gérald, Emile, Armand, Cyrille et Claire; deux soeurs, Mmes Charles Berthelet (Annette), et Guy Desjardins (Juliette), toutes deux de St-Jérôme, P.Q. Sincères condoléances à toute la famille.

Le service fut chanté le 22 février par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, assisté de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie, et du R. P. Joseph Massé, O.M.I., missionnaire à Crane River, comme diacre et sous-diacre.

M. Emmanuel Béasse

Le 19 février, à l'hôpital de Ste-Rose, mourait un vétéran pionnier, M. Emmanuel Béasse, âgé de 87 ans. Il est né le 31 mars 1872 à Hesdin, Pas de Calais, France. De France, il arrivait à Ste-Rose-du-Lac en 1892, et épousait en 1894, Mlle Zénaïde Abraham, décédée le 8 avril 1944. Trois fils l'ont précédé dans la tombe, Albert, Fernand et Joseph.

Il laisse dans le deuil, sept fils, Pierre, de Windsor, Ont., Jean, de Québec, Léon, de Winnipeg, René, Henri, Emmanuel et Charles, de Ste-Rose; deux filles, Mmes L. Bourdin (Lucie), de Vancouver, et Mme Louis Dupré (Marie), de Laurier, Man.; 52 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants.

M. Béasse fut un modèle de vie chrétienne, et sa résignation, son sens surnaturel et la récitation continuelle du chapelet édifièrent grandement ceux qui le visitèrent à l'hôpital, les derniers jours de sa vie. Condoléances à sa grande famille éprouvée.

Le service funèbre fut chanté le 23 février, par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé.

Décès de M. Joseph Lepire pionnier de St-Joseph, Man.

(1859-1960)

ST-JOSEPH — M. Joseph Lepire, de Walhalla, Dakota-Nord, est décédé le 15 mars dernier à Langdon, D.-N., à l'âge de 100 ans et trois mois.

Ce pionnier centenaire du Nord Ouest naissait à St-Aimé, P.Q., le 24 décembre 1859, fils de M. et Mme Joseph Lepire (née Marie Laliberté). Autodidacte, il réussit à apprendre le français et l'anglais et à se débrouiller de façon étonnante dans les deux langues.

Le 28 mars 1868 la famille Lepire émigrait à Woonsocket, Rhode Island, où le jeune Joseph travailla pendant quelques années. Mais toute la famille revint au Canada et s'établit à St-Joseph, Manitoba, le 18 mai 1875. Ils se construisirent une pauvre cabane sur leur homestead, n'ayant pour ameublement qu'un vieux poêle d'acier fondu et des meubles faits de leurs propres mains. Grâce à leurs deux boeufs robustes, ils purent déblayer leur terrain et semer dès la première année du blé. La première récolte: 40 boisseaux de blé qu'ils transportèrent en charrette à boeufs jusqu'au moulin de St-Norbert, soit une distance de 60 milles. Le lent voyage prit toute une journée et toute une nuit avant l'arrivée à destination.

Après avoir déchargé leur précieuse cargaison au moulin, les fermiers Lepire découvrirent que leurs boeufs s'étaient malencontreusement éloignés. Ne les trouvant pas, M. Lepire et son fils Joseph retournèrent à St-Joseph le lendemain, couvrant l'énorme distance à pieds. Mais les boeufs n'étant pas revenus à la ferme, ils revinrent tous deux à St-Norbert et y découvrirent enfin les bêtes. L'une d'elles s'était blessée à un pied, il fallut attendre que le vétérinaire ait guéri la plaie, avant de reprendre la "route" de St-Joseph avec le voyage de farine.

Une autre aventure que le défunt aimait rappeler, de ses temps de pionnier, fut un voyage à Emerson avec un groupe de voisins. Au retour, tous furent pris dans une violente tempête de vent et de neige, et sans aucune protection contre les éléments dans la vaste prairie. Un des membres du groupe (nommé Clément) fut bientôt suffoqué par le grand vent. Ses compagnons n'avaient pas le choix: ils creusèrent un gros trou dans la neige et y enfouirent Clément, se dépêchant ensuite d'aller chercher du secours. Un frère de la victime arriva heureusement à temps avec ses chevaux pour trouver Clément sain et sauf.

M. Joseph Lepire unit sa destinée à celle de Georgina Duval, à St-Joseph, le 6 mai 1879. De cette union naquirent 13 enfants, dont 3 moururent en bas âge (Rosanna, Albert et Armand); un autre fils, Ovila, précéda son père dans la tombe il y a quelques années, à San Pedro, Californie. Mme Lepire est décédée à Olga, D.-N., le 4 mai 1936.

Après bien des difficultés à St-Joseph, la famille Lepire décida d'émigrer vers les Montagnes Pembina, aux Etats-Unis. Ils arrivèrent donc à Olga, D.-N., le 15 mars 1888; l'aîné des fils s'y était rendu une année auparavant.

Le voyage de St-Joseph à Olga ne se fit pas sans aventures désagréables, spécialement lorsqu'ils furent pris par une giboulée de mars quelque part au sud de Walhalla. Perdus, luttant contre la nature et prisonniers de l'épaisse neige fondante, leurs chevaux se fatiguèrent vite. Heureusement que les voyageurs découvrirent une cabane et une étable, bientôt. Ils mirent les chevaux dans l'étable et pénétrèrent par la fenêtre (la porte d'entrée était fermée à clef) dans la cabane où ils trouvèrent chaleur et nourriture. Comme ils se préparaient à prendre un bon repas, le propriétaire revint et il lui sembla vraiment déplaisant que de purs étrangers se mettent ainsi à sa table. Cependant, après explications satisfaisantes et surtout la promesse que tout lui serait bien payé, le propriétaire leur permit de manger et même de demeurer chez lui pour la nuit. Le lendemain matin les émigrés purent se remettre en route vers Olga.

Une fois acquis ses droits de citoyen américain, M. Lepire se présenta au bureau de votation lors des é l e c t i o n s suivantes. Mais sa jeune apparence fit douter le juge d'élection de son droit de vote. M. Lepire revint donc quelques minutes plus tard au bureau de vote avec ses quatre jeunes fils, et personne ne put lui refuser son droit de citoyen "adulte".

Le centenaire décédé laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, Mme Robertine Chaput, Mme Olivine Meunier, Mme Aldéa Gendreau, MM. Joseph-H. et Edmond-E., tous de Walhalla; Mme Hector Sarrasin, de St-Boniface; Mme E.-M. Rivard et Mme Thomas Dupré, de Long Beach, Californie; et Ernest-A.-H., de Takoe City, Californie.

La 4e réunion des instituteurs de la division de la Rivière-Rouge

STE-AGATHE — Le 16 mars dernier, les professeurs de la division scolaire de la Rivière-Rouge se réunissaient dans la salle de Ste-Agathe pour leur quatrième réunion de l'année.

La Rév. Sr Marie-Corinne, S.N.J.M., de St-Jean-Baptiste, présidait. Quelques invités de marque avaient bien voulu honorer le corps professoral de leur présence: M. Gérard Gagné, secrétaire de la division scolaire de la Rivière-Rouge, M. H. J. MacDonald, inspecteur, et M. Ivan Traill, professeur de callisthénie à l'école de Shilo, Man.

Après un mot de bienvenue de la part de la présidente, le R. Fr. F. Marion, C.S.V., présenta le rapport de la réunion de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs tenue le samedi précédent à St-Boniface. Il insista surtout sur la nécessité de payer l'abonnement au Bulletin des Instituteurs.

M. H. J. MacDonald exprima ensuite sa plus vive satisfaction en ce qui concerne le rendement scolaire dans les écoles canadiennes-françaises de la division de la Rivière-Rouge. Après avoir donné une série de "Reading Comprehension Test" dans les grades 4, 5 et 6 dans toutes les écoles de la division, il affirmait que le niveau de nos écoles bilingues faisait très bonne figure. En effet, pour la moyenne, nos élèves ne seraient en retard que de quatre mois. M. MacDonald ajouta qu'il espérait que l'année prochaine cette minime différence soit disparue.

Afin de promouvoir davantage la culture physique dans les écoles, M. Traill avait été invité à donner une démonstration. Un groupe de garçons de Ste-Agathe avaient été choisis pour cette démonstration. Ensuite, quelques élèves de M. Traill illustrèrent à leur tour le "tumbling". Quelle agilité! . . . (Il parait que les garçons de Ste-Agathe, sous l'habile direction de M. St-Vincent, auraient pu en faire quasi autant . . .)

C'est le désir de M. MacDonald que les écoles de la division démarrent sans tarder dans l'entrainement physique.

Après une brève discussion par groupes au sujet des examens de Pâques, il y eut souper communautaire.

Il fut décidé que la prochaine réunion aurait lieu à Otterburne au début du mois de juin.

La séance fut levée après le chant de: "Dieu protège la Reine".

Notes agricoles

Causons d'horticulture

Enfin l'hiver est fini et le printemps est officiellement commencé. Dans un mois les activités en horticulture débuteront à l'extérieur. Le jardinier amateur sera au comble du bonheur. Quel plaisir il éprouvera à reprendre son passe-temps favori au parterre et au jardin!

Tout en songeant aux longs mois d'un si bel hiver écoulé, à la brièveté de la belle saison, les plus beaux étés, en effet, durent à peine trois mois; rappelons en passant, l'importance du choix judicieux des arbres et des arbustes propres à caractériser ou modifier le paysage d'automne et d'hiver au parterre.

Les grands conifères embellissent les abords de la maison à coeur d'année. L'épinette bleue du Colorado donne spécialement un contraste reposant de forme et de feuillage, accentue le paysage d'hiver particulièrement par sa riche couleur bleue, l'ombre silencieuse de son élégante silhouette sur la neige blanche, la musique du vent dans sa ramure touffue et le gite confortable et chaud qu'elle procure aux oiseaux. Un ou deux beaux spécimens de ces épinettes sont tout indiqués pour la partie privée; un fond de gros arbres leur donnera de l'importance en les détachant par contraste sur un fond gris d'hiver.

Il est facile de s'entourer d'arbres et d'arbustes à riche coloris d'automne. Le chêne, l'érable argenté, les bouleaux, le merisier, le pommetier ornemental, l'érable d'amour, le cormier, l'orme de Chine vous donneront une gamme de nuances des plus variées. Les grands arbustes tels que: l'alisier, l'olivier de Russie, la hart rouge, l'argousier (Russian sandthorn), le pimbina, le sumac étaleront à vos yeux ravis les brillantes couleurs de leur feuillage et la riche parure de leurs fruits. Au groupe des petits arbustes, la sélection suivante offrira les mêmes effets surtout s'ils sont plantés en groupe de trois ou de cinq. Ce sont les coton-éastres, plusieurs variétés de rosiers, le cerisier sinensis ou princepia, le gadelier odorant, certains groseilliers et cerisiers hybrides. Avant novembre, le vent dispersera ces jolies feuilles, si riches de nuances et de couleurs chatoyantes. Souvent, avant même que la neige couvre la terre, les troupes de jaseurs du cèdre, une couple de gros becs des pins, les geais bleus criards festoieront joyeusement à même les fruits de vos chers arbustes. Vous serez sans doute très heureux de les recevoir avec bienveillance et cordialité!

Pour accompagner le contraste que les conifères apportent à votre parterre tout le reste de l'hiver, il n'y a rien de tels que les arbres et les arbustes à écorce de couleurs brillantes. Le saule doré, les bouleaux, le cormier, l'olivier de Russie, l'argousier, le pimbina, la hart rouge et jaune et le saule osier sont les plus beaux spécimens pour cette fin. Consultez le dépliant des variétés d'arbustes recommandés au Manitoba, vous n'aurez que l'embarras du choix des heureuses suggestions qu'il vous offre.

Près de la maison, de la terrasse ou du patio, des arbustes nains florifères ou des fleurs vivaces ou annuelles richement parfumées feront merveilles. A l'extrémité du parterre, un rideau d'arbustes élevés ou un écran de grands arbres est de bon aloi. Plantez-les en groupes homogènes ou en ligne selon l'espace dont vous disposez. Le centre d'attraction déjà mentionné est rehaussé par de beaux spécimens en relation avec ses dimensions. Les deux côtés du parterre sont garnis de grands ou moyens arbustes à cette double fin: protéger contre les vents froids du nord ou les vents chauds et desséchants du sud, et surtout sauvegarder l'intimité et la solitude. Des massifs de fleurs vivaces et annuelles, bien exposés au soleil, seront harmonieusement disposés en bordure de la pelouse et adossés aux arbustes. Les meilleurs guides pour le choix de ces fleurs sont sans doute les publications no 257: "Recommended Perennials for Manitoba" et "Recommended List of Annual Flowers for Manitoba" que vous pouvez obtenir toujours à la même adresse: M. Fred Weir, Horticulteur provincial, Edifice du gouvernement, Chambre 153, Winnipeg 1, Man.

Les principes généraux à observer dans l'organisation de la partie publique ne s'imposent pas avec la même rigueur dans la réalisation de votre parterre privé. Celle-ci vous est personnelle; l'inspiration, votre goût en paysage naturel, les besoins actuels de votre famille doivent influencer votre conception de ce petit royaume. Que l'ensemble soit pittoresque, enchanteur, harmonieux, balancé; qu'il vous procure solitude, confort, satisfaction et repos! Observez beaucoup autour de chez vous, consultez ceux qui excellent dans ce domaine et que le tout soit proportionné au temps dont vous disposez pour l'entretenir et à votre bourse.

Frère T. Laflamme, C.S.V.

Message pascal de Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII transmettra au monde un message pascal, a annoncé le service de presse du Vatican.

Le pape parlera du balcon de la basilique St-Pierre, qui domine la place du même nom et où des milliers de Romains et de touristes s'assembleront pour recevoir sa bénédiction le dimanche de Pâques, 17 avril.

Le message du pape doit débuter à 6 heures et demie du matin (HNE) et il sera diffusé par Radio-Vatican. Le pape terminera son allocution en donnant sa bénédiction Urbi et Orbi.

Réunions annuelles des coopérateurs et de la Caisse Populaire de Lorette

LORETTE — La Coopérative de Consommation de Lorette a tenu sa réunion annuelle, le mercredi 9 mars dernier.

M. Paul Gauthier agissait comme président de l'assemblée, et M. Adolph Grossman comme secrétaire. Après présentation de films, M. J. Chabalier expliqua le rapport de l'année 1959. Un profit net de $4,000, à part la réserve, a été réalisé. Il félicita les directeurs et le gérant, M. V. Charbonneau, de leur bonne administration et souligna qu'en 1955 le revenu était de $37,531.41 et de $62,657.34 en 1959. Il fit savoir que la coopérative possède 219 membres et rapporta que depuis janvier 1960, la vente s'était élevée à $3,000.00 de plus qu'au cours des trois premiers mois de 1959. M. Roger Gauthier lut le rapport des directeurs. M. Wood, directeur du district, encouragea le mouvement coopératif et n'eut que des félicitations pour le progrès réalisé depuis l'ouverture du magasin en 1941, alors que Mme Joséphine Turcotte était en charge. C'est grâce à son initiative si Lorette possède une coopérative.

Les directeurs élus furent: MM. Henri Bissonnette, René Raynaud et Mike Siwicki. M. l'abbé A. St-Laurent intéressa les jeunes en leur posant des questions sur la réunion. M. P. Gauthier remercia les orateurs invités, le gérant de la coopérative, les directeurs et les membres présents.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Lorette eut lieu le vendredi 18 mars. Une centaine de personnes étaient présentes. Le président, M. J.-B. Grégoire, ouvrit l'assemblée et invita M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste, à réciter la prière. Il souhaita ensuite la bienvenue aux visiteurs, M. l'abbé St-Laurent, M. Pierre Frossais, inspecteur des caisses, et à tous ceux qui étaient présents. Il se montra satisfait que les gens s'intéressent au progrès de la caisse.

M. Maurice Therrien, gérant, lut l'avis de convocation et le procès-verbal. Le président donna ensuite son rapport et un compte rendu des progrès effectués durant l'année 1959: actif en décembre 1958, $158,372.00; au 31 décembre 1959, $187,221.00; au capital social, 1958, $96,625.00; au 31 décembre 1959, $116,217.00; à l'épargne en 1958, $23,399.00; décembre 1959, $34,712.00.

Le rapport financier fut lu par le gérant, M. Maurice Therrien. Les recettes pour l'année 1959 sont de $245,206.27. Depuis sa fondation en 1938, la Caisse a reçu $1,177,113.92; elle débuta avec $12,558.07. Ce qui marque une augmentation considérable. M. Arthur Landry donna le rapport du comité de crédit. Il y eut 30 réunions et 71 prêts au montant de $91,304. 27.

M. Paul Gauthier dit quelques mots sur les activités et les devoirs du comité de surveillance et se montra satisfait de ce comité. Il félicita le gérant et les directeurs pour leur coopération. Il ajouta que les sociétaires-emprunteurs devraient s'efforcer davantage pour mieux remplir leurs obligations. Vint ensuite le rapport de la caisse scolaire donné par Victor Desmarais.

L'orateur invité, M. l'abbé St-Laurent, félicita le gérant et les officiers de la caisse du beau travail accompli, surtout d'avoir augmenté l'actif de $35,000 dans un an, et leur souhaita de continuer ainsi. Il félicita aussi la Caisse scolaire, en particulier les élèves des grades supérieurs, dont les économies allaient grandissantes.

M. Pierre Frossais, inspecteur, félicita pour l'augmentation de membres et de dépôts au cours de l'année. Il se dit des plus satisfaits des différents comités et du succès de la Caisse Scolaire. Il encouragea les membres à continuer leur travail avec un si bel esprit.

M. Gaston Bohémier, qui fut choisi comme délégué de la Caisse pour l'année 1959, donna un rapport détaillé de sa journée. L'élection donna les résultats suivants: directeurs, MM. Roger Gauthier et Joseph Henry; comité de crédit, M. Alex. Landry; surveillance, Mlle Aline Ferland.

Il fut proposé par M. Joseph Grossman de réciter une prière pour le repos de l'âme de M. Joseph Therrien, directeur de la caisse, décédé durant l'année 1959. Un succulent goûter fut servi par les dames, membres de la Caisse.

Films français à l'AECFM

Que Dieu vous soit en aide

Coupable ou non coupable? Dans un procès pour meurtre, c'est une question extrêmement grave puisque la vie d'un homme est en jeu. Comment les tribunaux répondent-ils à cette question? C'est ce qu'on voit ici dans une reconstitution dramatique et très fidèle de toutes les étapes d'un authentique procès. Rôle du juge et des avocats, choix et assermentation du jury, responsabilité de celui-ci, dépositions des témoins, voilà autant d'aspects de l'administration de la justice qui s'éclairent au fur et à mesure que se déroule le procès. C'est un reportage en deux parties qui met l'accent sur la responsabilité du jury. La première nous mène aux dépositions des témoins, et la deuxième aux délibérations du jury. Quel sera son verdict? et vous, si vous étiez membres du jury, quel serait votre verdict? (une heure)

L'avocat de la défense

Depuis le début de sa carrière d'avocat, Georges Lebrun n'avait rêvé que de succès et de renommée. Après les premières années d'efforts et de déboires, le voici défenseur d'un jeune homme accusé de meurtre. Une grande cause enfin, à la mesure de ses talents et surtout de son ambition. Quelques visites au jeune prisonnier changent cependant toute la perspective de cette affaire. L'avocat comprend soudain que ce criminel n'est pas un client quelconque de qui dépendra son succès, mais un être humain en détresse et dont la destinée repose entre ses mains à lui. C'est un chapitre du roman d'André Giroux, "Au delà des visages". (19 minutes)

Instruments à cordes

(concerts pour les jeunes no 3)

A un concert pour les jeunes, à Ottawa, le directeur, Eugène Kash, explique et illustre ce qu'on entend par la forme musicale et initie son auditoire aux instruments à cordes. Le violon alto, le violon et le violoncelle se font entendre séparément, puis s'unissent pour interpréter une fugue. Eugène Kash joue lui-même une gavotte de Bach et, finalement, de jeunes musiciens exécutent un ballet dont ils ont composé eux-mêmes la musique. (10 minutes)

* * *

Ces films et 200 autres en français sont en dépôt à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Bâtisseur de l'oeuvre d'Otterburne, le R. F. J.-A. Huard, C.S.V., décédé

(Suite de la première page)

Comme on est "mal bâti", le Frère entreprend de construire simplement mais confortablement. Les religieuses qui logeaient dans une petite maison séparée voient un couvent prendre la place de leur cuisine . . . qui est reléguée un peu plus loin pour servir de forge. La maison des religieux, trop froide, reçoit un revêtement respectable en brique.



Le R. F. J.-A. Huard, C.S.V.

L'oeuvre prend de l'importance, les orphelins arrivent toujours plus nombreux, mais la maison reste la même. Il faut donc tout agrandir, ou plutôt renouveler: chapelle, dortoirs, classes, salle de récréation, réfectoire, cuisine. Le Frère Huard se met à la besogne. Plans et devis sont dressés. On commence . . . En cette année de crise 1931, les tracas, les obstacles, les imprévus que rencontrent les bâtisseurs ne manquent pas. Le Frère Huard, d'un pas mesuré et sûr, traverse ou plutôt écarte ces montagnes, parce qu'il est un de ces hommes de foi qui croient tout possible avec la grâce, le temps et les moyens humains sagement utilisés.

Jusqu'en 1940, année de son remplacement à la tête de la ferme, le dévoué procureur ne ménage ni son temps, ni sa fatigue, ni ses pas . . . faisant toutes ses emplettes à pied dans Winnipeg, allant d'un magasin à l'autre, de l'arrivée du train l'avant-midi à son départ le soir.

Se voyant désormais confier uniquement la direction de l'étable, il construit encore et toujours, cette fois non pas une maison, mais un des plus beaux troupeaux du Manitoba.

Le 25 mai 1952, on célébra dans l'intimité de la communauté le 60e anniversaire de profession de ce Clerc de St-Viateur très méritant. Celui qui s'était tellement identifié à la Maison St-Joseph d'Otterburne dut écouter en silence les éloges de ses supérieurs. Bonté, modestie, gravité religieuse, jugement solide fondé sur le roc d'une riche expérience, voilà quelques-unes des qualités qu'on lui trouvait. Ses talents d'éleveur de bovins et ses succès dans ce domaine lui valaient l'estime et le commerce de professeurs d'Université, d'inspecteurs, de connaisseurs, d'agronomes, de visiteurs importants. Il s'était aussi créé de nombreux amis dans les grands magasins de Winnipeg.

Octogénaire, il ne voulut pas accepter le régime de tout repos. On le voyait encore, hiver comme été, visiter journellement l'étable, vérifier les records, veiller à l'ordre partout, prodiguer conseils et recommandations. Sans cela: il était à la chapelle . . .

Lui survivent trois soeurs, Soeur Joseph-Avila, Mmes Louis Guertin et Maria Régnier.

Les funérailles eurent lieu lundi matin à 10 h. dans l'église paroissiale d'Otterburne. Le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph, officia, assisté des RR. PP. A. Denis et H. Côté, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs, les servants et les chantres étaient des religieux de la Maison St-Joseph.

Dans le choeur on remarquait la présence de MM. les abbés E. Lavoie, curé de St-Pierre; A. Hébert, curé de St-Norbert, D. Roy, curé de St-Malo, J.-M. Ferron, vicaire à St-Pierre, et du R. P. A. Gagnon, C.S.V., de la Maison St-Joseph. Dans la nef avaient pris place M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, M. Z. Audet, préfet de la municipalité de Salaberry, les élèves du grade 12 du Collège St-Joseph, de nombreux paroissiens d'Otterburne, des amis du défunt, et plusieurs Petites Missionnaires de St-Joseph et Missionnaires Oblates du S.-C. et de M. I.

Les Clercs de St-Viateur d'Otterburne désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil cruel.

Fannystelle

Partie de cartes

Le dimanche 20 mars eut lieu une partie de cartes organisée par les élèves de l'école. Les gagnants des prix furent Mme Hervé Cyrenne, M. Alfred Arnal et Mlle Beverly Cyca.

Les élèves désirent remercier les parents et amis qui ont assisté à cette petite veillée et aimeraient savoir si cette soirée a été appréciée.

Les élèves invitent tous leurs parents et amis à assister à une autre partie de cartes qui aura lieu dans l'auditorium de l'école le dimanche 3 avril. Après la partie de cartes, une pièce intitulée "The Ghost Story" sera exécutée par les élèves des grades 10 et 11. Un goûter terminera la veillée.

Venez encourager vos jeunes! Si vous ne pouvez pas trouver une gardienne, les enfants sont aussi les bienvenus.

Çà et là

Le samedi 26 mars eut lieu le "Knock out Bonspiel" des jeunes de l'école. Les gagnants furent Barry Underwood, Alfred Fruck, Wayne Simonson et Mary Roth. Ils remportèrent la victoire contre Wayne MacAlinden avec un pointage de 13 à 8.

Tous les soirs, de 7 h. 30 à 9 h. p.m., quelques élèves des grades 9, 10, 11 et 12 se rendent à l'école pour une heure et demie d'étude. Ses élèves désirent remercier leurs maîtresses dévouées qui se dérangent tous les soirs pour les aider.

Prompt rétablissement à M. Célestin Nadeau patient à l'hôtal St-Boniface.

St-Jean-Baptiste

Feeder Cattle Association

La "Feeder Cattle Association" s'organise pour le 7 avril, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste. Elle veut réunir tous ceux qui résident dans la partie sud de la vallée de la Rivière-Rouge et tous les autres dans les environs qui seraient intéressés. M. B. Kapilick, des Manitoba Pool Elevators, se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirés à ce sujet. On profitera aussi de l'occasion pour élire un comité local qui se chargera de la direction de cette Association.

Congrès de l'A.P.M.

Le congrès de l'Association de Parents et Maîtres, tenu à la salle St-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang le 24 mars, fut un succès tant par le nombre des délégués paroissiaux que par les sujets importants qui ont été discutés. La paroisse St-Jean-Baptiste dont l'Association locale compte 115 membres était représentée par Mgr H. Lapointe, P.D., curé, MM. et Mmes J.-H. Boucher et Ovila Sabourin, MM. Henri Trudel et Louis Sabourin.

L'A.P.M. de St-Jean-Baptiste fait partie de la Fédération manitobaine depuis le début de mars. M. Henri Trudel fut élu à l'unanimité au Conseil de la Fédération pour représenter la division de la Rivière-Rouge. Félicitations!

Du grand nouveau!

Les membres de la Chambre de Commerce, qui sont très actifs et qui ont déjà plusieurs réalisations à leur crédit, ont vu la nécessité d'avoir une pompe à incendie pour les besoins du village et de la paroisse. Un seul incendie au village causerait certainement une conflagration générale.

La chose a été portée à l'attention du Conseil municipal et l'affaire a été réglée en un tour de main. La municipalité de Montcalm consent à consacrer un octroi considérable en faveur de ce projet. La brigade d'incendie est formée de deux pompiers jeunes et vaillants. Ce sont MM. Roland Valcourt et Henri Trudel. Ceux-ci pourront s'adjoindre les aides voulus. A l'avenir, les villageois de St-Jean-Baptiste pourront dormir sur leurs deux oreilles.

Baptême

Le 20 mars: Michel-Edmond-Joseph, fils de Fernand St-Amant et de Lucille Tougas, né à l'hôpital de Morris le 11 mars. Parrain et marraine, M. Clovis St-Amant et Mme Yvonne St-Amant.

Cours du mariage

Les cours de Préparation au Mariage organisés par M. l'abbé G. Trudeau, vicaire, tirent à leur fin. Vingt et un jeunes gens se sont imposés des sacrifices pour venir suivre ces cours chaque vendredi soir, malgré le froid et la distance. Mgr H. Lapointe, M. l'abbé G. Trudeau, M. le Dr J.-H. Boucher et Mme Boucher ont donné quelques cours. M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, M. l'abbé M. Dugré, curé de St-Joseph, et M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe, ont bien voulu prêter main-forte. Les organisateurs et les jeunes leur sont reconnaissants. Les jeunes ont aimé ces jours et entrevoient l'avenir avec des vues plus surnaturelles et un sens plus aigu de leurs responsabilités de chrétiens.

Retraite fermée

Le vendredi 18 mars, grand branle-bas au couvent. En effet, toute une armée de jeunes filles finissantes de St-Pierre, Ste-Agathe, Somerset et St-Jean-Baptiste s'emparaient des places laissées vides par le congé des pensionnaires pour y suivre une retraite fermée de trois jours. Elles suivirent les sermons et les exercices spirituels avec le sérieux de jeunes novices. M. l'abbé Raymond Roy, ancien curé de St-Joseph et curé actuel de Powerview, très versé dans la matière, a prêché cette retraite. On entrevoit la possibilité de plusieurs vocations religieuses comme fruit de ces jours de récollection intense.

N.-D.-de-Lourdes

Réunion de l'APM

Le dimanche soir 27 mars eut lieu une réunion de l'Association des Parents et Maîtres. Comme le président était absent, Mme Hubert Delaquis ouvrit la réunion. Trois nouveaux comités furent formés: comité de programme, président, M. Guy Delaquis; comité de réception, Mmes J.-B. Pantel et Lionel Brisson; comité de publicité, présidente, Mlle Jeannette Deleurme.

Mme Thérèse Avanthay qui avait été choisie comme déléguée pour assister au congrès annuel du "Manitoba Home and School Parent-Teacher Federation" donna un rapport bien détaillé de ce congrès. La Rév. Sr Marie-Joseph donna un résumé de l'assemblée annuelle tenue le 24 mars dans la salle du Club St-Vincent, paroisse du Précieux-Sang.

Durant la réunion, une table ronde, dirigée par M. Jamault, discuta sur la mesure du mérite d'un instituteur. Les membres du panel étaient M. le Dr H. Delaquis, Mmes A. Deleurme et C. LeMoullec et M. René Bosc. Après discussion entre les membres du panel, l'audience put demander de nombreuses questions.

M. l'abbé M. Dacquay, curé, termina l'assemblée par la prière et un café fut ensuite servi.



La Cité Etudiante de l'école paroissiale du Précieux-Sang commence aujourd'hui même sa grande vente de tablettes de chocolat, au profit des organisations scolaires, d'une bibliothèque, et même pour aider les autorités à payer les institutrices. Les jeunes offrent ce qu'il y a de plus parfait en fait de chocolat, et comme ils ont à vendre 300 boites contenant chacune 48 tablettes (à 50 sous la tablette), tous les clients généreux seront bien servis. Sur la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, Mlle Jeannine Asselin, secrétaire du grade 11, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, et M. Raymond Mahé, président de la Cité Etudiante. Mgr Belleau a tenu à se procurer l'une des premières tablettes, sans doute pour refaire ses forces entre deux sermons: c'est lui qui prêche actuellement la retraite paroissiale au Précieux-Sang (avec le R. P. Raphaël Lechasseur, O.M.I.) après avoir prêché durant deux semaines à la basilique. La grande vente de chocolat, la première à l'est de la rivière Rouge, a lieu du 1er au 10 avril. Encourageons une oeuvre excellente.

L'Association témoigne publiquement sa reconnaissance à M. de Fleury

Lundi soir dernier, un groupe imposant de Franco-Manitobains répondaient à l'invitation de l'Association d'Education en se rendant à la salle académique du collège de St-Boniface pour rendre un témoignage public d'admiration et de reconnaissance à M. le comte Serge de Fleury, qui quitte le consulat de France et la province du Manitoba aujourd'hui même, après avoir tant contribué pendant dix ans au rayonnement de la culture française dans tout l'Ouest canadien.

Dès le début de la réunion M. René Préfontaine a lu de brefs mais touchants messages envoyés par Mgr A. d'Eschambault, M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe, M. Jos. Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. le docteur André Molgat, etc., etc., autant de preuves que les amis du Consul sont très nombreux dans cette province et que tous ont su apprécier sa participation aux activités de l'Association, sa contribution au journal et à la radio, ses conférences, sa connaissance parfaite de la langue française, son amour de la France . . .

M. Hervé Sala, vice-président de l'Association, dit ensuite que cette réunion de famille voulait être l'occasion de causer intimement avec M. de Fleury et de lui serrer la main une dernière fois avant son départ pour la France. Car il a su mettre ses nombreux talents de "soldat, professeur, auteur, conférencier et diplomate" au service de son pays et du nôtre. Et vraiment il fut l'un des nôtres, dit M. Sala, connaissant bien nos problèmes et ne refusant jamais son concours. C'est précisément à cause de cela que l'Association a tenu à le remercier publiquement au nom des 70,000 Manitobains d'expression française. "Qu'il me soit permis, à la veille de votre départ, au nom de vos nombreux amis manitobains, de vous présenter en guise de notre affection cette modique bourse et de vous redire en leur nom: Merci, bon voyage, bonne chance et . . . au revoir."

M. le Consul laissa vraiment déborder son coeur, en guise de remerciement, rappelant toutes sortes de souvenirs de son séjour au Manitoba. Tout particulièrement la part qu'il put jouer au temps de la fameuse inondation de 1950, alors que "vos rivières se conduisirent de façon vraiment trop désinvolte". Ne put-il pas connaître alors, au début même de son séjour à Winnipeg, toute une série de gens que normalement il n'aurait connus que plus tard? Il accepta aussi, tout en ne négligeant pas les fonctions propres de consul, de s'occuper des questions les plus variées, pouvant ainsi participer plus intimement à la vie franco-manitobaine, se jeter avec nous dans la mêlée, être de nos congrès et réunions, et toujours donner à ses activités cet aspect profondément humain qui lui plaît. Car M. de Fleury n'a rien du fonctionnaire ou de l'homme de bureau qui se perd dans les paperasses. Il a accompli ici une oeuvre profondément humaine et chrétienne.

C'est d'ailleurs ce que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux sut faire ressortir brièvement mais éloquemment, avant que tous soient invités à prendre le café en compagnie du Consul. Comme de vieux amis qui se quittent temporairement, les assistants causèrent longuement avec M. de Fleury et lui redirent chacun personnellement "merci". Tous se consolent grâce à la promesse du partant qui leur reviendra de temps à autre.

Cette réunion en l'honneur de M. de Fleury permit aussi à l'Association de féliciter publiquement Mlle Suzanne Tremblay qui, à partir de ce 1er avril, prend charge du consulat. M. de Fleury ne pouvait laisser son poste entre des mains plus expertes et, comme disait M. René Préfontaine, le consulat de France demeurera encore un endroit où le charme et la culture gardent le premier droit.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83	83.2	83.2	84	84.2
C.W. no 3	77.4	77.6	77.6	78.4	78.6
Fourrage no 1	76	76.2	76.2	77	77.2
Fourrage no 2	73	73.2	73.2	74	74.2
Fourrage no 3	70	70.2	70.2	71	71.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	110.6	110.6	111.2	111.2	111.2
C.W. no 3—6 rangs	108.6	108.6	109.2	109.2	109.2
Fourrage no 1	96	96	96.4	96.4	96.4
Fourrage no 2	94.6	94.6	95.6	95.6	95.6
Fourrage no 3	91.6	91.6	92.6	92.6	92.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	106.4	105⅜	106.2	107	107.6
C.W. no 3	102	101⅛	101.6	102.4	103.2
C.W. 2 rej.	103	102⅛	102.6	103.4	104.2
C.W. no 4	89.4	88⅝	91.2	91.6	92.2
Ergot	87.4	86⅜	87.2	87.6	88.2
Sur voie net	106.6	105⅞	106.4	107	107.6
AVOINE —					
Mai	79⅜	79⅝	79.6	80⅜	80⅝
Juillet	78⅞	79	79⅛	80	80
Octobre	78	78.2	78⅜	79	78⅝
ORGE —					
Mai	99.4	99.4	99⅞	99⅞	99⅞
Juillet	99.4	99⅝	99.6	99⅞	99.6
Octobre	99.2	99.2	99.2	99.4	99.4
LIN —					
Mai	318.6	317.6	331.2	328	334.4
Juillet	310.4	308⅝	323	319	325.2
Octobre	295	294.4	299.6	297	299.4
SEIGLE —					
Mai	108.4	107⅝	108.2	108.6	109.2
Juillet	109⅞	108⅞	109.2	109⅞	110.2
Octobre	111.2	110.6	110.4	110⅞	110.6

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Grâce à la télévision, les amateurs de hockey peuvent suivre, à la maison, les péripéties des joutes pour la coupe Stanley. Jusqu'ici, ils ont été bien servis et toutes les situations dramatiques semblent avoir été épuisées. Mais parions que, d'ici la dernière joute, il y aura encore de ces rencontres qui galvaudent l'enthousiasme des partisans et des non partisans, qui soulève la foule parce que la tension nerveuse croit avec chaque minute de jeu. C'est cette "expectative" qui rend le hockey si intéressant. Nous n'entreprendrons donc pas d'analyser des joutes que vous avez pu suivre aussi bien que nous, mais nous soulignerons la partialité ennuyeuse des annonceurs de Toronto. A les en croire, surtout lors de la première joute, Toronto dominait toute la situation. L'écran nous renvoyait une toute autre image, heureusement. On voit un peu ce qui se passait lorsque les amateurs de hockey devaient se contenter d'écouter les joutes à la radio. Ce ne devait pas être le même spectacle qu'on nous racontait.

Les détracteurs de Maurice Richard n'ont sans doute pas remarqué que le magnifique Gordie Howe donnait des signes évidents de fatigue lors de la troisième joute de la série semi-finale. Et pourtant quel joueur phénoménal. Quelle élégance, quel coup de patin assuré, quelle précision dans ses passes et dans ses lancers. Et, malgré tout cela, Richard soulève encore plus les foules que Howe. Pourtant Gordie lui est de beaucoup supérieur à l'heure présente, mais il lui manque ce désir intense de gagner coûte que coûte. Cette flamme intérieure semble briller au coeur de tous les joueurs des Canadiens, et c'est ce qui rend les joutes des Habitants si intéressantes. Dès qu'ils sautent sur la glace, on dirait que chaque joueur est possédé par un immense désir de gagner. Nous ignorons si les Habitants vont gagner cette année encore, il faudra bien qu'ils perdent un jour, mais nous savons que le club qui parviendra à les déloger devra faire preuve de ténacité, de vitesse et d'une énergie que seuls les Red Wings, même dans la défaite, semblent posséder.

Un départ

Un joueur de ballon au panier, Wilt Chamberlain, qui a été la sensation de la ligue professionnelle des Etats-Unis, vient d'annoncer sa retraite du sport organisé, au moment même où il était acclamé partout comme une des plus grandes figures de ce sport! Les raisons, qui ont amené Chamberlain à abandonner un sport où il excellait, ne sont pas trop à l'honneur des autres joueurs de ballon au panier de cette ligue. Chamberlain a en effet déclaré qu'il abandonnait ce sport parce qu'on l'insultait continuellement à cause de la couleur de sa peau. Wilt est un Noir et, dans certains pays, de nos jours, les citoyens de deuxième classe semblent être devenus les cibles favorites des "autres". Avant de lancer la pierre, demandons-nous si, au Canada, dans le domaine du sport comme dans les autres domaines, certaines personnes qui se gargarisent continuellement de "fair play" le pratiquent autant qu'elles en parlent? Les déclarations enflammées de certains journalistes canadiens nous font souvent sourire et c'est souvent le cas de la paille et de la poutre. Mais passons!

Les problèmes raciaux de Chamberlain devraient amener tous les partisans du sport professionnel, et du sport amateur, à s'interroger sur le but du sport dans l'activité humaine. Jouons-nous pour élever des barrières entre les hommes, ou pour les unir dans l'acceptation de la victoire ou de la défaite partagée sans amertume par des groupements divers, réunis sous les mêmes couleurs? Si nous ne jouons pas pour cela, le sport n'est donc plus qu'une vulgaire entreprise commerciale. Or, nous connaissons des athlètes qui, une fois au jeu, font preuve d'un magnifique esprit sportif et qui refusent de perdre la tête. Il faut admirer ces hommes qui ont su se dominer malgré le milieu. Mais que faut-il penser des autres qui ont reçu une éducation chrétienne? Même si on est payé pour jouer, l'obligation à la charité ne disparaît pas du même coup. Pense-t-on beaucoup à cela quand on inculque aux jeunes les premières notions de sport?

Une objection!

Cette discussion, que j'ai souvent amorcée dans les milieux sportifs les plus divers, produit des réactions bien différentes, mais qui ont toutes les mêmes causes: les autres! Combien de fois un joueur ne m'a-t-il pas répondu: "Les autres jouent comme cela, il faut que j'en fasse autant". Il y a des moyens pourtant permis, et fort efficaces, de se faire respecter. Je ne citerai pas de nom, mais je me souviens fort bien d'un jeune joueur de hockey, aujourd'hui Père Oblat, à qui une équipe professionnelle a déjà fait des offres sérieuses qu'il a refusées du reste, qui pouvait vous appliquer une mise en échec légale, capable de couper le souffle aux plus robustes. A ma connaissance, jamais ce joueur n'a injurié un autre, il ne s'est jamais servi de son bâton pour en frapper un autre et, pourtant, il fallait voir le zèle avec lequel on se tenait loin de lui! Je ne me souviens pas non plus que ce joueur, et je pourrais en nommer plusieurs autres, ait jamais insulté un autre joueur à cause de ses origines raciales.

Le sport doit nous enseigner le respect de la personne humaine. Les grandes vedettes, et je pense ici à Gordie Howe surtout, nous en donnent un exemple continuel. Howe joue robustement, il est puni pour des infractions aux règlements, mais il se conduit sur la glace comme un homme, non comme un être dépourvu de raison. Souhaitons donc que l'exemple des meilleurs se répandra partout; que les foules apprendront à respecter les joueurs de l'équipe adverse et que le cri de race ne sera pas soulevé chaque fois qu'un athlète fait un bon coup, ou une bêtise. Chamberlain nous prouve que l'excellence n'est pas une immunisation: Maurice Richard l'a appris lui aussi et s'il est parvenu à se faire accepter un peu partout à travers le pays, c'est à force de courage et de ténacité. Souhaitons que cette époque du "jugement racial" soit maintenant révolue.

En Saskatchewan

Redvers

Partie de cartes

Le dimanche 13 mars eut lieu la partie de cartes organisée par le groupe no 2. Les prix aux cartes furent gagnés par Arsène Vinck, Marguerite Claude, Mme Paul Fréçon et Célestin Perreaux.

Au bingo les chanceux furent les suivants: Mme O. Deleau, Mme P. Martine, MM. Armand Hardy et Lloyd Peters, Mme F. Naviaux, Mlle Cécile Perreaux, Mme Léon Martel, Mme Gérard Moreau, M. Vivian Vinck, Mme Fabian Cook, Mme A. Peters et M. Fabian Garnier.

Une poupée fut gagnée par M. Lucien Naviaux. On fit une vente de gâteaux et un succulent goûter clôtura la veillée. Les recettes furent de $242.25.

Baptême

Francis-Marie-Marcel, fils de Michel Thouvenin et de Germaine Rey. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Pierson, de Wauchope.

Domremy

M. et Mme Gérard Leblanc, de Zenon Park, ont passé la journée de dimanche chez M. et Mme Eugène Leblanc. Ils ont aussi rendu visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme Arsène Rabut. Mme Leblanc a aussi profité de l'occasion pour voir sa mère, Mme A. Joubert à l'hospice Mont-St-Joseph, de Prince-Albert.

M. Benoit Rompré est venu par automobile d'Edmonton, Alta, pour rester au chevet de son père, M. Alphonse Rompré, dangereusement malade. Son épouse est venue par avion quelques jours plus tard, visiter son frère, André et sa famille ainsi que son père, M. J.-A. Georget, de Prince-Albert. N'ayant qu'une semaine de congé, Mme Rompré est retournée à Edmonton tandis que son mari restait ici.

M. Grégoire Baribeau et M. et Mme Félix Baribeau, de Lloydminster, Alta, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme H. Baribeau, et ont aussi rendu visite aux familles Bernier, de Hoey.

Après plusieurs mois passés à Windsor, Ont., chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Caillé, ainsi que chez ses soeurs et frères, M. Jos. Deault est revenu au foyer cette semaine. M. Deault a 80 ans et voyage seul encore.

M. et Mme Alex. Kennedy sont revenus de la Floride, où ils s'étaient rendus au début de février. On rapporte que la température par là-bas n'était pas si favorable que l'an dernier au même temps.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier
Chroniqueurs: Les élèves

Festival de Chant Français

Le 20 mars avait lieu à Prince-Albert le festival annuel de chant français. Les choeurs s'y rendirent en grand nombre, avec des numéros bien choisis et bien préparés. Le théâtre Orpheum était plein. Le succès de cette année semble bien prouver que ce projet est destiné à devenir un des signes les plus importants de notre culture canadienne-française de l'Ouest. Là où on chante on est vivant, et quelle joie de chanter ensemble ces airs joyeux, ces chants à l'esprit traditionnel, patriotique ou profondément religieux. Si la culture n'est pas plus difficile que ça . . . chantons tous à pleine voix.

Ce fut un succès. Il y eut bien assurément des chorales plus imposantes que d'autres. Certaines chorales chantèrent de telle façon qu'on se demandait comment dans une petite paroisse de l'Ouest on pouvait réussir des prodiges semblables.

Pas un groupe ne manqua son coup. Quand il y a des défauts, les chantres et les directeurs (peut-être devrait-on dire directrices) sont toujours les premiers à le savoir et ce n'est pas à nous d'insister sur ce qu'ils savent déjà. Cependant nous pouvons affirmer en toute sincérité que les qualités de chaque chant l'emportèrent de beaucoup sur les défauts

M. l'abbé A. Doyon, lui-même connaisseur en matière de chant, était maître de cérémonies. Les chants furent exécutés par l'école de Prince-Albert, l'école de Victoire, l'école de Léoville, le choeur paroissial de Marcelin, le choeur paroissial de St-Brieux, l'école de Vonda, l'école de Bellevue, le choeur paroissial de Prud'homme, l'école de Domremy, l'école de St-Louis et la chorale du Collège Notre-Dame.

L'oeuvre des religieuses enseignantes du Nord de la Saskatchewan est à louer. Si elles n'étaient pas là, le programme le dit, le festival n'existerait pas. Marcelin et Prud'homme, nous vous saluons! Quel zèle chez ces religieuses, directrices de ces choeurs excellents! En effet, le choeur de Prud'homme avec "Les Brésiliennes" et le choeur de Marcelin avec le psaume "Pitié, Seigneur" s'exécutèrent admirablement .

M. l'abbé Doyon suggéra aux chorales qui avaient participé au festival de chant français de faire leur entrée aux festivals de l'Association Musicale de la Saskatchewan. Certainement, ces chorales auraient autant de chance que leurs meilleurs compétiteurs.

Martin PELLETIER

* * *

La glace fond . . .

Après plus de trois mois de jeu, la saison de hockey vient de se terminer au collège Notre-Dame.

Dans la division "Junior", l'équipe "Satellite" remportait le championnat après deux parties nulles et une gagnée 6 à 0. Gilbert Prince fut l'étoile de la joute comptant 5 des 6 buts. Normand Fagnou, Clément St-Pierre, Roger Duclos, Gilbert Prince, Régis Raynaud, Robert Korychi, Richard Lacroix, Richard Kesslar et Edouard Fontaine sont les joueurs de l'équipe gagnante ayant pour entraîneur Raymond Mercier. Après les 16 parties de l'horaire, Florent Bilodeau compta 12 points, Gilbert Prince et Luc Bonneau en comptèrent 11 chacun.

L'équipe "Lion" remportait le championnat dans la division "Senior" après deux parties gagnées 3 à 2. Les joueurs de l'équipe sont Robert Cousin, Richard Gervais, Gilles Bilodeau, Paul Charpentier, Raymond Mercier, Gustave Dubois, Louis Fontaine et Léo Cadrain. Paul Charpentier compta durant la saison, 15 points pour occuper la première place dans le pointage; Guy Denis et Raymond Duret occupent la deuxième place avec 13 points chacun.

Léoville

Çà et là

Au théâtre Norlight avait lieu le 6 mars, le festival français, donné par les enfants de l'école, sous la direction de leurs institutrices. Ce fut une soirée bien réussie qui réjouit parents et institutrices.

Se sont rendus au festival de Prince-Albert, le 20 mars, les Rév. Mères Marie-Reine et Marie-Thérèse-d'Avila, M. Marcel Roy et les élèves des grades 8 à 12: Céline Denis, Lauraine Rivet, Irène et Anna Lavoie, Aline Polard, Yvette Bélair, Jeannine Poulin, Phyliss Gruending, Stella Kuzyk, Paulette Gruending, Marcel Polard, Doris Samson, Charles Polard, Maurice et Gérard Lafond.

La soirée d'amateurs, organisée par le troisième groupe de la ligue féminine, qui eut lieu le dimanche 13 mars, fut un succès. La somme de $448.00 fut réalisée. Les 1er et 2e prix pour les chansons ont été décernés à Mlle Jeannine Poulin et à M. l'abbé R. Gaudet; le prix de $10.00 à Mme Robert Fournier, $5.00 à M. Roland Bruneau et Mme Mary Hogan, une poupée à Mme McKaye; une paire de mitaines de laine à Arnold Morin. Les jeunes Léo Fréchette et Daniel Laventure méritèrent les prix pour acrobatie.

M. et Mme Paul Ruel sont allés en voyage à Victoria, C.-B., visiter de nombreux parents.

Sont allés à Prince-Albert pour affaires, M. et Mme Louis Denis, leur fillette, Cécile, Mme Arthur Poulin, MM. Antonio et Denis Rivet, Roland Riel et sa mère. Ils ont aussi assisté au festival.

M. Léon Lavoie se remet tranquillement d'une fracture au pied qu'il s'est faite en jouant au hockey.

Penticton, C.-B.

Çà et là

M. et Mme F. Chérami ont eu la visite de M. Fernand Chicoine, de Prince George, autrefois de Swift Current, Sask. Il fut surpris de voir déjà des fleurs dans les jardins.

M. Arthur Gingras est parti dans le nord de la Saskatchewan pour assister à l'enterrement d'un de ses frères.

M. et Mme Régis Bert sont partis pour Radville, Sask., visiter leurs enfants. Ils ont l'intention de vendre leur propriété là-bas pour venir résider à Penticton.

Périgord

Va-et-vient

M. Adélard Patenaude, de l'école Normale de Saskatoon, était en visite chez son père, M. Henri Patenaude, dimanche dernier.

M. Roland Bossé a assisté au congrès des commissaires d'écoles qui a eu lieu à Saskatoon.

M. et Mme Donat Plante ont conduit leur fille, Jeannine, à Zenon Park, la semaine dernière. Cette dernière est employée au bureau du téléphone. Ils étaient accompagnés de Mme Albert Choquette qui a rendu visite à sa fille, Mme Monique LeBlanc, et ses enfants.

M. et Mme Kasimir Kitkowski, de High Tor, ainsi que M. Armand Pelletier, visitèrent leurs parents, M. et Mme Marc Pelletier, dimanche dernier.

M. Albert Beaumont est de retour de Prince George, C.-B., où il a été employé durant quelques mois.

MM. Georges, Arthur et Armand Pelletier sont revenus de Canal Flats, C.-B., où ils étaient employés.

MM. Roland Bossé, Pete Ceslak, Philippe et Denis Patenaude sont allés à Prince-Albert pour affaires, il y a quelque temps.

Mlle Denise Dubé, accompagnée de son fiancé, M. Maurice Lévesque, est allée à Saskatoon, dimanche dernier, visiter son père, M. Louis Dubé, de St-Brieux, qui est patient à l'hôpital de l'Université, à la suite d'un accident d'automobile.

M. et Mme Alex. Arsenault, de Ponteix, sont en visite chez leur fils, Philippe, et sa famille.

M. Donat Plante a conduit son père, M. Hercule Plante, à l'hôpital de Saskatoon, la semaine dernière. Il était accompagné de sa mère.

Mlle Marie Senez, ménagère au presbytère, est partie lundi dernier pour Saskatoon où elle suivra des traitements à l'hôpital de l'Université.

Baptême

Claudette - Anne - Marie, fille de Maurice Marquette et de Connie DesRoches, née le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Plante, de Prince George, C.-B., oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Alfred DesRoches.

Dumas

Çà et là

M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, était en fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Colette et Daniel, ont visité leurs parents.

M. et Mme Pat Lamontagne allèrent visiter leurs fils et bru à Gerald.

M. Arthur Charles fut hospitalisé durant quelques jours à l'hôpital de Wawota.

Albertville

Décès

C'est avec regret que tous apprenaient la mort de M. Edouard Delparte survenue à Saskatoon après un accident de route. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Maria Piché, quatre fils, Georges, d'Ontario, Donald et Edouard, de la Colombie-Britannique, et Robert d'Albertville.

Va-et-vient

Mme Joseph Carrier est revenue après avoir passé un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Oscard Grimard, de Flin Flon, Man.

Mme Armand Carrier est allée passer un mois chez ses parents à Swan River, Man.

Mme Evelina Audy et sa fille, Irène, sont allées faire un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Noël Bolduc eurent la visite de leurs parents, M. et Mme D. Jacob, de Victoria, C.-B.

MM. et Mmes Wilfrid et Joseph Brûlé sont allés faire un voyage à Vancouver et autres endroits.

Malades

MM. Armand Leduc, Robert Beauchêne et Mmes Blanche Dobel et Emilienne Painchaud furent hospitalisés.

Baptêmes

Joseph-Vincent-Georges, fils de Charles Painchaud et d'Emilienne Paquette. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Prince, cousins de l'enfant.

Joseph-Alfred-Hervé, fils de Joseph Prince et de Thérèse Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gignac.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850
Redvers, Sask.

Un mot de l'aumônier

Chez les Chevaliers de Colomb, mars est le mois des fondateurs. Notre conseil doit un honneur et un hommage spécial au fondateur de nos cinq paroisses, Mgr Jean Gaire. C'est au printemps de 1892 que M. le Curé de Grande-Clairière, l'abbé Jean Gaire, venait installer les fondateurs de Cantal, premier établissement dans notre district.

A la tête d'une "caravane" de 10 voitures attelées de boeufs, l'intrépide fondateur ne se laisse pas abattre par le froid, la neige, les privations, les fatigues, l'inquiétude, et même l'ingratitude de quelques protégés. Après quatre jours de voyage, les fondateurs de Cantal prennent possession de leurs "homesteads" et commencent à se construire dans ce désert.

A St-Maurice, écrit Mgr Jean Gaire, "dès le printemps 1893 on commença à construire quelques pauvres cabanes faites de gazon, les murs et la toiture."

En 1902, l'infatigable colonisateur vint planter sa tente à Wauchope où il devait consacrer les dernières années de sa vie missionnaire. Il y fut subitement rappelé à Dieu le dimanche après-midi 4 janvier 1925. A l'ombre du clocher de Wauchope nous vénérons la tombe de ce fondateur héroïque et apôtre qui a tant fait pour l'Eglise et la Patrie.

François MARCOTTE, ptre.

Félicitations

Au frère Alexandre Gervais pour son travail magnifique, un écusson pour le Conseil.

Au frères Chevaliers qui ont bien voulu se dévouer pour faire la collecte à l'église de leurs paroisses respectives le dimanche 13 mars, pour les orphelinats catholiques.

Au frère Ulric Bégin qui a été déclaré membre honoraire de la Chevalerie après avoir été membre actif de l'ordre pendant trente-trois ans.

A la dernière réunion, nous avions le bonheur d'avoir comme orateur un de nos frères, M. le Dr Paul Martine, qui nous donna une petite conférence sur la charité.

Activités fraternelles

La veillée familiale organisée par les Chevaliers, le 17 mars fut bien goûtée par tous ceux qui y prirent part.

L'équipe de curling qui représentait le Conseil à Regina, au bonspiel des Chevaliers, le 14 février, se dit enchantée de l'expérience.

Le bonspiel des jeunes de l'école supérieure, qui eut lieu à Wauchope le 28 janvier fut très bien apprécié de nos jeunes. Six équipes prirent part à ce concours: Antler, Alida, Bellegarde, Storthoaks, Redvers et Wauchope.

Un concours de composition française sur les vocations est organisé pour les grades supérieurs à l'école de Bellegarde. Des prix ($10.00) seront offerts aux élèves les plus méritants. Toutes les paroisses des membres du Conseil sont représentées à cette école.

Il serait bon que tous se renseignent sur le service d'assurance que la Chevalerie offre à ses membres et leurs familles. Si vous êtes intéressés, veuillez donner votre nom au secrétaire-financier.

Memento

Réunion plénière le lundi 4 avril. N'oubliez pas le chemin de la Croix à 8 h.

L'initiation du 1er degré est proposée pour dimanche le 10 avril prochain. Veuillez donner les noms de vos candidats pour les prochaines initiations.

BATOCHE



Cette équipe du collège Mathieu de Gravelbourg a remporté le championnat provincial de ballon-panier, catégorie Senior B. De gauche à droite on voit, première rangée: Raymond Marchand, Gérald Marchand, Léo Pinel et André Moquin; deuxième rangée: Denis L'Heureux, Daniel Couture (capitaine), Philippe Lafrance, Armand Mercier, le R. P. M. Charest, O.M.I., (gérant) et Louis Marchand (entraineur). Pour plus de détails sur ce championnat, lisez la chronique du collège de Gravelbourg.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Champion au ballon-panier

Le 12 mars dernier avait lieu au collège les épreuves pour le championnat de ballon-panier, catégorie Senior B. Quatre équipes se disputaient les honneurs de la victoire: Tisdale High School, Biggar High School, Lebret Indian School et le collège de Gravelbourg.

La première partie débuta à 10 heures, mettant aux prises Biggar et le collège. Les Alouettes prirent d'abord une solide avance, mais dans le 3e quart, notre champion compteur, Léo Pinel, ayant dû quitter la partie pour raisons majeures, Biggar fournit un vigoureux effort et réussit à se mettre presque au niveau du collège. La joute continua, chaudement disputée, pour se terminer au compte de 63-55 pour les Alouettes. Les spectateurs nombreux, en plus des collégiens, on pouvait voir les filles du couvent et d'autres personnes intéressées par cet événement sportif, ne manquèrent pas de souligner par leurs applaudissements et leurs cris d'encouragement les exploits accomplis par les deux équipes.

La deuxième partie mettait aux prises Tisdale et Lebret. Là encore, la partie fut grandement contestée. Le jeu défensif des deux équipes en présence les empêcha d'obtenir des résultats astronomiques, et Tisdale l'emporta enfin sur Lebret par 37 à 29. Puis on servit le diner pour les joueurs, suivi d'un court repos avant le clou de la journée: la partie Tisdale-Collège qui donnerait un champion aux Seniors B. Avant cette partie eut lieu un match de consolation entre Lebret et Biggar. Au cours de cette partie pleine d'intérêt, les deux équipes se suivirent de très près, et après avoir fait passer l'assistance par toutes les affres de l'incertitude, Lebret conquit la victoire de haute lutte, par 35 points contre 34.

Puis, à 4 heures, le match final s'ouvrit à la grande joie des spectateurs encore plus nombreux que l'avant-midi. Les deux équipes avaient leurs fervents et les acclamations pleuvaient drues de tous côtés. Tisdale avait amené toute une troupe de charmantes majorettes enthousiastes qui, durant les périodes de repos, donnaient leur numéro devant les spectateurs et entretenaient le moral de leurs joueurs. Pour faire contrepoids, les filles du couvent prenaient parti pour nos Alouettes, suivies de tous les collégiens. Nul doute que ces acclamations furent d'une grande aide aux joueurs. Enfin, après une partie captivante au possible, les Alouettes s'assurèrent la victoire et le championnat par 73-50. Le président de la S.H.S.A.A. vint remettre à chaque vainqueur un écusson commémoratif et chacun s'en fut de son côté.

Il faut souligner le magnifique esprit sportif de toutes les équipes aux prises lors de cette mémorable journée. Chacun paraissait joyeux, et vaincus et vainqueurs se serrèrent la main sans rancoeur.

L'équipe des nouveaux champions se compose comme suit: Daniel Couture, capitaine, Léo Pinel, assistant-capitaine, Armand Mercier, Raymond Marchand, Gérald Marchand, André Moquin, Denis L'Heureux et Philippe Lafrance; le tout sous la haute direction de Louis Marchand, entraineur, et du R. P. Charest, gérant.

Le collège est très fier de ses Alouettes, et après cette brillante démonstration de leur savoir-faire, il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter de maintenir leur championnat envers et contre tous dans les années à venir. Bravo, Alouettes!

Claude MORIN,
Arts III.

Le gouret prend fin

Le printemps vint avertir les joueurs de gouret de mettre fin à leurs activités: c'est pourquoi, profitant d'une couple de jours de froid, les Alouettes décidèrent de terminer leur série finale contre les Hornets, le 24 mars dernier. Comme on le sait, Gravelbourg menait dans cette série par 3 parties contre 2: une victoire était donc indispensable pour nos Alouettes dans cette finale 4 de 7.

Malheureusement, la partie commença sur le pied gauche et à la fin de la première période, le compte était déjà de 7-2 pour les adversaires. Claude Morin vint prêter main-forte à notre gardien régulier qui a abattu une grosse besogne cette année et, grâce à l'esprit d'équipe de nos joueurs, la partie se termina au compte honorable de 8-5 pour Gravelbourg. Les buts du collège furent comptés par Donald Meloche (1), Jean-Charles Poirier (3) et Gérard Archambault (1).

Malgré la défaite, nous tenons à féliciter les Alouettes et leur entraineur, le R. P. Turgeon, pour le bel esprit qu'ils ont manifesté durant la saison froide: nous sommes fiers du club du collège. Profitant d'un après-midi un peu frais, nos Grands "A" décidèrent de terminer leur série 3 de 5 au hockey: ils se rendirent donc à la Palestre du village et, malgré une température de 40 degrés, chaussèrent les patins pour décider d'un vainqueur.

Le club de Denis Mourre, qui, selon un malin, affrontait le club d'étoiles des Grands "A", dut céder la victoire à l'équipe de Garry Houde au compte de 8-1. Chez les vainqueurs, les points furent enregistrés par le R. P. Châtelain, Garry Houde, Roger Blais et Roger Goulet; le seul point de l'équipe vaincue fut compté par Cyrille Giroux.

Et maintenant, les amis, remisez vos patins pour l'an prochain!

Gérald MARCHAND,
Arts I.

Gravelbourg

Funérailles

Le lundi 14 mars à l'hôpital St-Joseph est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Sarah Michaud, après une longue maladie. Née à St-Justin, P.Q., elle a épousé en 1910 M. Alfred Michaud qui l'a précédée dans la tombe en 1949.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Yvonne Cossette, de Coderre, Sask.; cinq fils, Clément, Willie et Georges, de Vancouver, C.-B., Charlie, de Maillardville, C.-B., et Elie, de Gravelbourg. Tous étaient présents aux funérailles. Une fille, Mme Jeanne Schmidt est décédée en 1954.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 16 mars à la cathédrale Ste-Philomène, de Gravelbourg, à 10 h. a.m. M. l'abbé A. Guénette officiait. Les porteurs étaient MM. Paul Bouvier, Emile Levac, Francis Larivière, Germain et Henri Michaud et Roger Gaucher.

Condoléances à la famille en deuil.

Ponteix

Çà et là

Le mercredi 16 mars, M. l'abbé G. Bouchard, curé de St-Paul, Alta, et aumônier de l'Action Catholique rurale, parla à trois reprises sur l'A.C.R. et son établissement rural. Cet éloquent orateur a vivement intéressé son auditoire. Son Exc. Mgr Aimé Decosse honorait l'assistance de sa présence.

Le dimanche 27 mars avait lieu la 1ère partie de cartes au profit de l'église. Elle a rapporté $1,532.50.

Va-et-vient

M. et Mme François Morin sont revenus d'un voyage de quatre mois en Californie.

M. Louis Forget a vendu sa résidence à M. Fernand Larochelle. M. Forget ira demeurer à Regina.

Mme Louis Forget est revenue d'un voyage de deux mois en Floride, où elle visita St. Petersburg, Miami, Tempa et Cypres Gardens. Durant son séjour à St. Petersburg elle a rencontré M. et Mme Donat Levasseur, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Oscar Labrie, de Montréal, et M. et Mme Edgar Chevalier, autrefois d'Aneroid. M. Levasseur est heureux de laisser savoir à ses parents et amis que sa santé s'est beaucoup améliorée.

M. et Mme Oscar Auger et Mme B. Spirin, de Dapp, Alta, ont visité leur mère, Mme Marie Auger, au Foyer St-Joseph, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Auger et leur famille.

M. et Mme Emery Douville sont revenus d'un voyage de deux mois à Phoenix et Cassa Grande, Arizona.

M. et Mme Roger Paradis, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Benoit Cloutier, et M. et Mme Roland Cloutier.

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.

Mme de GENLIS.

Debden

Activités paroissiales

Le dimanche 20 mars eut lieu une soirée au profit de l'église. Elle débuta par des chants, des saynètes ainsi que des morceaux de musique exécutés par les élèves qui ont su faire honneur aux dévouées religieuses qui les avaient si bien préparés.

Il y eut ensuite quelques parties de bingo. Les heureux gagnants furent Mme Joseph Voisin, MM. Henri Bilodeau, Emilien Cyr, Emile Couture, Bernard Lukan, Romuald Sévigny, Casimir Charpentier, O. Crosman, ce dernier de Canwood, et Denis Blais.

Les prix de la loterie furent gagnés par Mmes Edgar Lajeunesse et Théodore Gaudreault, M. Omer Archambault, de Duck Lake, et M. Guy Tremblay. Les prix d'entrée allèrent à Mme Albert Charpentier, M. Stanislas L'Heureux, Rose Chrétien et Eugène Gervais. Cette soirée rapporta la somme nette de $512.00.

Baptêmes

Le 13 mars: Anne, fille de M. et Mme André Hétu, née le 17 février. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Laitres.

Le 13 mars: Sandra-Lee-Marie, fille de M. et Mme Robert Courchêne, née le 27 février. Parrain et marraine, Alfred et Rita Lepage.

Le 20 mars: Joseph-Réal-Réjean, fils de M. et Mme Maurice Durette, né le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Hudon.

Invitation

Lors de l'assemblée annuelle des contribuables du district scolaire, on chargea la Chambre de Commerce d'inviter les membres de la grande unité scolaire, qui s'étaient rendus à Nipawin et à Tisdale, afin d'y étudier la question d'un High School composé et modifié, à venir donner un compte rendu de leurs recherches. Alors, le 25 mars, M. Sherman, inspecteur d'école, M. Stadnyk, secrétaire de la grande unité, ainsi que M. Sandin, grand commissaire, répondirent à l'appel et surent intéresser l'audience. Tous leur sont reconnaissants pour les renseignements précis.

Malades

M. Albert Couchêne est de retour d'un séjour à l'hôpital Ste-Famille à Prince-Albert.

Mme Courchêne est patiente à l'hôpital de l'Université à Saskatoon, où elle a subi une grave opération. Tous sont heureux d'apprendre qu'elle se remet bien.

Mlle Estelle Croteau est de retour de l'hôpital de Big River où elle fut opérée pour appendicite.

Prince-Albert

Partie de cartes

Les membres de la Société Pascal donnaient leur deuxième partie de cartes, le dimanche 27 mars, dans l'auditorium de la cathédrale. 20 mains furent jouées avec un bon entrain et furent très contestées. Les prix furent gagnés par MM. T. Brien, Hector Lamontagne et Albert Pagé. Pour les dames, Mlle B. Coursol (après avoir coupé les cartes) l'emportait sur Mme A. Ethier, ayant obtenu 138 points chacune; Mme Jos. Tanguay arriva deuxième et Mme A. Ethier se contenta du prix voyageur.

Un succulent goûter fut servi par quelques dames.

Baptêmes

Le 28 février: Arthur-Léonard-Joseph, fils de J. Maurice et de Laurence Roussinque, né le 18 février. Parrain et marraine, Léonard Lemieux et Isabelle Painchaud.

Le 21 février: Armand-Joseph-Jacques, fils de Joseph Ethier et de Marie Doderai, né le 10 février. Parrain et marraine, Jacques et Henrietta Doderai, frère et soeur de l'enfant.

Le 6 mars: Suzanne-Agatha, fille de Michael Bundon et de Marie Delhommeau, née le 26 février. Parrain et marraine, W. Gillingham et Agatha Winemeyer, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 mars: Jacqueline-Louise, fille de Joseph Habetler et de Blanche Carrier, née le 4 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Carrier, grands-parents de l'enfant.

Collège St. Mary's

En présence de Son Exc. Mgr Laurent Morin, de Mgr J.-A. Boucher, P.D., et de quelques autres dignitaires, Me Jean Cuelaneare présentait une "Encyclopedia Britannica" à M. l'abbé Clifford Tremblay, principal du collège.

Les nombreux amis de la Rév. Mère Emélie, de l'Académie de Sion à Saskatoon, autrefois de Prince-Albert, seront heureux d'apprendre qu'elle célébrait, le 6 mars, son 60e anniversaire de profession religieuse. Félicitations et que le bon Dieu la garde encore longtemps.

Académie de la Présentation

Les travaux préliminaires de la construction du nouveau couvent viennent de commencer sous la direction de la Compagnie Parco qui a déjà déblayé le terrain de la neige qui le recouvrait. On a enfoncé 170 piliers en béton de 30 pouces de diamètre. Déjà les structures d'acier sont arrivées, ainsi que plusieurs charges de bois. Des soumissions seront annoncées vers la mi-avril. Elles seront reçues de M. Lucien Vadeboncoeur, de St-Hyacinthe, P.Q. Il serait question de fermer la 5e avenue entre les 13e et 15e rues ouest.

Son Exc. Mgr L. Morin devait bénir le terrain, le 28 mars, mais à cause de la forte tempête de neige qui a sévi, la bénédiction fut remise à plus tard. On évalue à un million de dollars, le coût de cette imposante construction.

Va-et-vient

Mme J.-A. Michaud, de Battleford, Sask., est venue passer deux semaines en visite chez ses fils et bru, M. le Dr et Mme J.-R. Michaud.

M. le Dr Robert Michaud et son épouse ont quitté Prince-Albert, le 16 mars, pour Qu'Appelle, Sask., où le docteur a accepté un poste à l'hôpital du Département des Affaires indiennes. Les paroissiens lui souhaitent un franc succès dans ses nouvelles fonctions.

Anita Pelletier, de Duck Lake, élue reine de la Bonne Lecture

DUCK LAKE — Anita Pelletier s'est classée première et Reine de la Bonne Lecture pour l'année 1959-60. Rien de surprenant que cette chère Anita ait une fine plume . . . elle passe ses loisirs à se plonger dans d'intéressants volumes et non à rêver devant la télévision. Aussi, Anita deviendra sous peu, une seconde Laure Conan et tous parcourront avec un vif intérêt ses volumineux écrits. Vive sa Majesté la Reine de la Bonne Lecture!

Félicitations aux membres du Club de la Bonne Lecture: Céline Bergeron, Annette Launaz, Elaine Baribeau, Margaret Hood, Lilliane Laliberté, Lucille Perret, Marie Périllat, Diane Pogu et Anita Pelletier qui se sont distinguées parmi les autres.

Grande séance

Les élèves de la Haute Ecole rêvent aux vacances de Pâques. Ils se disent assommés par la répétition ennuyeuse, des règles capricieuses de grammaire française ainsi que par les notes littéraires sur Molière, Malherbe, Racine, Corneille, La Fontaine, etc.

En plus, ils sont responsables de l'organisation de la grande séance française que les élèves du Collège Notre-Dame présenteront à la salle paroissiale de Duck Lake, le 11 mai prochain, sous la direction du recteur du collège, M. l'abbé A. Doyon et de Gilles Doucet, de Duck Lake, professeur au collège. Cordiale bienvenue à cette troupe de chez nous que tous ont hâte d'applaudir.

Jeunes et vieux de Duck Lake, amis de la langue française, assistez nombreux à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

Concours oratoire

Le vendredi 25 mars, à 2 h. 30 à l'auditorium du couvent eut lieu la 2e élimination du Concours oratoire. Après le chant de l'Hymne national, Hervé Pelletier dit la bienvenue et présenta les concurrents: Claudette Dumais: "Fredaines du vent"; Denis Pelletier: "Roi boiteux"; Noël Lechasseur: "Bernadette"; Paul Lanovaz: "Bernadette Soubirous"; Alain Fiolleau: "Patriotisme"; Lilliane Laliberté: "Communisme"; Rose Pelletier: "Institutrice" et Hervé Pelletier: "L'oeuvre anti-alcoolique".

Le verdict des juges, rendu par Mmes F. Richard, A.-Gentil Perret et A. Baribeau, annonça qu'Hervé Pelletier, Lilliane Laliberté et Denis Pelletier figureront au Gymnase du collège Notre-Dame, le 1er mai prochain, lors de l'élimination finale pour toutes les écoles du nord de la Saskatchewan. Souhaitons que la chance soit pour eux! Et que les gens de Duck Lake s'y rendront en foule pour les encourager.

Sincères remerciements à M. le Curé qui a bien voulu honorer les jeunes de sa présence et enregistrer sur ruban sonore cette heure patriotique.

Merci au Club musical de Duck Lake ainsi qu'aux pianistes E. Baribeau et C. Bergeron qui ont joué le "Credo du Paysan" et "Le Pays".

Récollection

Le vendredi 25 mars, à 7 h. 30 dans la chapelle du couvent, en la belle fête de l'Annonciation, M. l'abbé E. Ward, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, vint entretenir 55 élèves de la Haute Ecole sur le problème important de "l'Orientation dans la vie", dans une série de six conférences. M. l'abbé E. Ward est un apôtre convaincu et souhaitons que nos jeunes mettent en pratique les sages directions qu'il leur a tracées. Ce fut un bon renouvellement spirituel pour notre belle jeunesse si exposée en ce 20e siècle atomique.

Merci bien sincère à M. l'abbé Ward pour son entier dévouement et tout le bien qu'il a fait chez nous.

Wolseley

Soirée paroissiale

La dernière soirée paroissiale de la saison eut lieu dimanche dernier. Les recettes s'élevèrent à $202.00. Le groupe de M. Francis Coueslan s'était chargé de l'organiser.

Les gagnants furent les suivants: aux cartes, M. J. Schneider et Mlle Elvira Quintyn, M. Eugène Smith et Mme Jack Fay, M. Laurent Gervais et Mme Albey Dureault. Le prix d'entrée fut décroché par Mme Claude Dureau.

Au bingo, Mmes Camille Quintyn, Antonio Béliveau, Irma Souchotte, Pierre L.-B., Ben Schneider, MM. René Bonneville, Ben Schneider, Mlles J. Schill, Elvira Quintyn, Hazel Grover. Le billet de $5.00 alla à M. John Schneider.

Naissance

M. et Mme Edouard Couckyt (Marie Vairaist) sont les heureux parents d'une fillette.

Çà et là

Les travaux de réparation de l'intérieur de l'église sont commencés et nous espérons que tous se feront un devoir d'aller prêter main forte.

M. l'abbé L. Savoie se rendait à Vancouver par avion la semaine dernière, afin de chanter le service funèbre de son oncle, M. A. Comeaux.

M. Raymond Dureau est en congé chez ses parents pour une couple de semaines.

Mlle Antoinette Tourigny passa quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Omer Legault et fut marraine pour le premier-né de M. et Mme Henri Legault.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 30 mars

BEURRE

Crémerie, admissible	62¾
Crémerie, non admissible	62½

Prix moyens payées par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.28-.29
Grade A moyens	.27-.28
Grade A petits	.20-.21
Grade B	.21
Grade C	.13

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.35	.30	.25
5-6 lbs	.33	.28	.20
4-5 lbs	.28	.23	.14
Moins de 4 lbs	.23	.18	.10
Poules:			
Plus de 5 lbs	.24	.22	.13
4-5 lbs	.18	.15	.10
Moins de 4 lbs	.14	.11	.08

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
Bons	$21.00-$21.50
Moyens	18.50- 20.50
Ordinaires	12.00- 17.50
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.00
Moyennes	16.00- 18.00
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	14.50- 15.50
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 14.50
Taureaux:	
Bons	$17.00-$17.50
Ordinaires	14.00- 16.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.00
Bons	30.00- 32.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$20.25-$20.50
Truies	11.00- 12.00

Mme V. McDougall, de St-Louis, est décédée à l'âge de 89 ans

ST-LOUIS — Le 20 février est décédée à Prince-Albert, Mme Virginie McDougall, âgée de 89 ans. Née à St-Boniface, Mme McDougall vint à St-Louis en 1882 voyageant avec les siens en charrette. Toute cette famille eut connaissance de la Rébellion Riel au cours de laquelle le père de Mme McDougall, M. Maxime Lépine, fut fait prisonnier.

Mme V. McDougall se maria en 1890 et depuis lors a résidé à St-Louis. Elle laisse dans le deuil cinq fils, Wilfrid, de Wakaw, Médéric, Henry et Hugh, de St-Louis, et Wilbrod, de Nanaimo, C.-B.; trois filles, Mme Frank Chatlain (Marie), Mme Auguste Joubert (Marguerite) et Mme Raphaël Fiddler (Mathilde), toutes trois de Prince-Albert; 40 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants. Son mari mourut en 1947 et une fille, Mme Adams (Olive), en 1948.

Le service funèbre, chanté par M. l'abbé L. Leclerc, eut lieu à St-Louis le 22 février. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Çà et là

Le mardi 1er mars eut lieu un bazar à l'école. Deux gentilles demoiselles et leurs aides entreprirent une campagne de vente de billets afin de décider qui serait couronnée reine de l'école. Les recettes furent presque égales, cependant la victoire fut remportée par Marie Fauchoux suivie de près par Jacqueline Cousin.

Du 4 au 6 mars eut lieu une retraite fermée au couvent, prêchée par M. l'abbé Aimé Doyon, recteur du Collège Notre-Dame de Prince-Albert. 33 jeunes filles de St-Louis et des environs suivirent ces pieux exercices. La retraite se clôtura par l'heure sainte et une consécration à la sainte Vierge.

Le samedi 12 mars, M. l'abbé J. G. Lang, de Prince-Albert, prêcha une récollection à une trentaine de garçons.

Sincères remerciements à ces prêtres zélés qui se sont dévoués pour le bien-être spirituel des jeunes.

Furent de passage à St-Louis, M. et Mme R. Casavant, de Lloydminster, et M. et Mme Tellier, chez Mme H. Régnier.

Les jeunes joueurs de hockey, sous la direction de M. l'abbé C. Provencher, ont remporté plusieurs victoires cet hiver dans la ligue "Hi-Way". Ils parvinrent aux finales et perdirent contre Wakaw par une étroite marge.

Ferland

Çà et là

Dernièrement, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, s'est rendu à Regina visiter M. Ephrem Bouffard, hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises.

Lors d'une réunion de l'Action Catholique Rurale tenue à Gravelbourg, M. l'abbé J. Bernier a été nommé aumônier provisoire pour le secteur de Gravelbourg, M. René Couture, président, et M. Aimé Fournier, propagandiste.

M. l'abbé Bernier a accompagné Mme Rosaire Chabot, commissaire des Guides et Jeannettes, les Cheftaines Denise Massé et Adrienne Chabot, la Chef d'Equipe Alfreda Morin, ainsi que les Jeannettes Nicole Couture, Lorraine, Colette et Emilie Couture, Emma Fauchon, Paulette Chabot, à Dollard, pour aider à la formation du mouvement guide. Remerciements aux gens de Dollard de leur invitation.

Le dimanche 27 mars, les Jeannettes ont fêté l'anniversaire de leur cheftaine, Adrienne Chabot. Il y eut chants, déclamation et un goûter fut servi. Mmes Aimé Fournier et Robert Chabot, représentaient le comité protecteur des Guides.

M. l'abbé Bernier a visité les étudiants et étudiantes de la paroisse au collège et au couvent de Gravelbourg.

Le dimanche 27 mars, avant la grand-messe, M. l'abbé Bernier fit la réception de cinq nouveaux chevaliers de l'autel: Léo Chabot, Conrad Massé, Richard Couture, Michel Tardif et Hector Brisebois. Une décoration spéciale, provenant du centre fédéral aux Etats-Unis, fut remise à ceux qui connaissent bien leur latin, qui savent servir convenablement la messe: Léopold Morin, Lionel Fauchon, Joseph Morin, Conrad et Michel Couture, Roland Chabot, Alfred Beaudouin, Gérald Fauchon, Denis Fournier et Denis Chabot.

M. et Mme René Couture et leurs enfants sont allés passer la fin de semaine chez M. et Mme L. Couture, à Willow-Bunch.

M. et Mme Omer L'Heureux et leur fille, d'Assiniboia, ont visité M. et Mme Sylvio Clermont.

M. et Mme Louis Bruno et leurs enfants, de Neville, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Edmond Tardif.

Mme Jeannine Laberge et ses enfants, de Coderre, ont visité M. et Mme Alex. Laberge ainsi que Mlle M.-Paule Laberge, d'Assiniboia.

M. et Mme Alfred Thibault et leurs enfants, de Ponteix, visitèrent M. Noé Chabot.

M. et Mme Robert Fauchon et leurs enfants, de LaFlèche, étaient en visite chez M. et Mme Thomas Fauchon.

M. et Mme Joseph Morin et M. Antonio Chabot sont allés au congrès des commissaires d'écoles tenu à Saskatoon.

Mlle Rachelle Chabot, de Saskatoon, était en visite chez son père pour la fin de semaine, et Mlle Suzanne Clermont, de Regina, chez ses parents.

Mme Roberte Fauchon, de Gravelbourg, a visité ses fils et bru, M. et Mme René Fauchon, et les familles A. Fournier et Avila Chabot.

Mme Hamel, de Frenchville, a rendu visite à ses fille et gendre, M. et Mme Lucien Beaudoin.

Mlle Henriette Hamel est retournée chez sa mère, à Frenchville, après avoir passé quelques semaines à Ferland.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs fils, de Ponteix, ont visité M. et Mme Avila Chabot.

M. et Mme P.-E. Lacasse, Mmes E. Bouffard et Louis Fournier sont allés à Regina visiter M. E. Bouffard, dimanche dernier.

Mlles Gertrude, Jeannine et Lauriette Chabot, institutrices à Taber, Alta, étaient chez leurs parents en fin de semaine.

La 2e partie de cartes des groupes 4, 5 et 6 eut lieu dimanche dernier. Elle rapporta un beau succès. Les prix des cartes furent gagnés par Mme Edmond Tardif, M. Noé Chabot, Mme Charles Fournier et M. Robert Chabot. Le prix d'entrée alla à M. Marcel Chabot et ceux de bingo favorisèrent Mmes Pauline Massé, Antonio Chabot, A. Laberge, Joseph Chabot et MM. Elie Dion et Camille Chabot.

Malades

Mme Alfred Chabot est patiente à l'hôpital de Gravelbourg, M. Ephrem Bouffard à l'hôpital de Regina, et Mme Georges Lacasse à Mankota.

Baptême

Joseph-Guy-Michel, fils de M. et Mme Laurier Chabot, né le 14 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Valmore Couture, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannine Chabot.

Val Marie

Çà et là

Mme Alex. Vadeboncoeur est allée passer quelques jours à Calgary avec sa bru, Mme Guy Vadeboncoeur et ses quatre enfants, dernièrement.

M. et Mme Wanlin et leur famille étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Constant Wanlin et chez M. Prosper Pinel et sa famille, la semaine dernière.

M. et Mme Dan Legault sont allés avec M. et Mme Pord, de Ponteix, visiter leurs parents et amis de l'Alberta, dernièrement.

Baptêmes

Le 14 février: Félix-Marc-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Demontigny, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Cyrenne, de Ponteix, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 février: Catherine-Arline-Marie, fille de M. et Mme Robert Lemire, née le 18 février. Parrain et marraine, Maurice et Alice Lemire, oncle et tante de l'enfant.

St-Brieux

Bonspiel

Vingt-cinq équipes prirent part au bonspiel local de curling. Le "Grand Aggregate" alla à l'équipe de MM. Paul Thomas et Laurent Coquet, Mlles Alice Blandin et Geneviève Coquet.

Dans le "Grand Challenge", le premier prix alla à l'équipe de MM. Albert LeJan, Edwin Folden et Robert Folden et Mme Arsène Gallays; 2e prix, MM. Paul Coquet, Alain Fagnou, Célestin L'Henaff et Albert Thébaud; 3e prix, MM. Jos. Kajner et Yves Tinevez, Mmes Jean Gaillard et Jos. Kajner; 4e prix, MM. Delbert Folden, Lucien LeJan et George Hodgson et Mme Delbert Folden.

L'événement des fermiers: 1er prix, MM. Paul Thomas et Laurent Coquet, Mlles Alice Blandin et Geneviève Coquet; 2e prix, MM. André Creurer, John Hretchka et Nick Prokopetz et Mme Charles Harmon; 3e prix, MM. Emmanuel Buan, Laurier Voz et Armand Pinel et Mme Brieux Gallais; 4e prix, MM. Donatien Coquet et Isidore Massé, Mmes Bernard Tétreault et Joseph Rocher.

L'événement des commerçants: 1er prix, MM. Edouard Gaillard, Dominique Coquet (père), Athanase Lavoie et Arvie Nie; 2e prix, MM. Paul Leray et Robert Dahmer, Mmes Dominique Rocher et Ferdinand Rouault; 3e prix, MM. Harold Lefebvre et Louis Legars, Mmes Louis Buan et Henry Hohninger; 4e prix, MM. Antoine Coquet, Emeril Robert et Steve Varga (fils) et Mme John Gessner.

L'événement de consolation: 1er prix, MM. Arsène Gallay, Paul L'Henaff, René Caillon et Maurice Massé; 2e prix, MM. Henry Mohninger, Robert Lefebvre et Edmond Boissière et Mme Robert Lefebvre; 3e prix, MM. Lucien Coquet, Ralph Bent et Steve Sabo et Mme Steve Sabo; 4e prix, MM. Georges Bourgault (fils), Gabriel Coquet et George Lascko et Mme George Lascko.

L'équipe de MM. Wilfrid Dubé, George Kajner et Leslie Bédard et Mme Albert LeJan gagna dix dollars pour avoir joué le plus de parties sans avoir gagné de prix. L'équipe de MM. Brieux Gallais, Bertrand Tétreault, Pierre Coquet (fils) et Charles Harmon eut un prix de consolation pour avoir perdu le plus grand nombre de parties.

M. Donatien Coquet, président, fit les présentations. Merci à M. Armand Pinel, secrétaire, pour avoir soumis cette liste des gagnants.

Va-et-vient

MM. Harold Lefebvre, Alphonse Delorme, Myron Shalley et Richard Mohninger sont partis le jeudi 24 mars pour Minot, D.-N., où ils participeront à un bonspiel de curling.

Le choeur de chant se rendit à Prince-Albert, le dimanche 20 mars, pour participer au festival de la bonne chanson. Une automobile avec six occupants resta en panne à Kinistino et a dû faire demi-tour.

MM. et Mmes Thomas, Médard, Harold, Robert et Edouard Lefebvre et Joseph Rocher se sont rendus à Prince-Albert pour les funérailles de leur père et grand-père, M. Daniel Lefebvre, le lundi 21 mars.

Mme Joseph Carfantan a passé dix jours à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme François Voz a été admise à l'hôpital de Saskatoon, le 16 mars.

Vawn

Çà et là

M. Edmond Blanchette, de New Westminster, C.-B., est venu passer quelques jours près de sa mère, gravement malade à l'hôpital de North Battleford.

L'assemblée annuelle du Saskatchewan Wheat Pool a eu lieu récemment. L'assistance était bonne.

M. l'abbé G. Pouliot, M. et Mme L. Weber et Mme L. Casavant ont assisté au congrès des commissaires d'écoles tenu à à Saskatoon le lundi 21 mars.

Le dimanche 20 mars, M. et Mme O. Despins ont eu la visite des parents de M. Despins, de Prince-Albert.

Mme A. Jullion a eu le malheur de tomber dans les escaliers et s'est coupé à un bras. Le docteur a fait quelques points.

Les institutrices ont assisté au local des instituteurs tenu à Edam le vendredi 25 mars.

M. et Mme Eugène Blanchette sont partis vendredi dernier passer la fin de semaine à Saskatoon et Prud'homme. Mlle R. Dickie les a accompagnés.

Mlles Irène Blanchette et Patricia Smith, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine du 19 mars chez leurs parents.

Félicitations aux gagnants de la soirée d'amateurs. Le Glee Club du high school a gagné le 1er prix de $25.00; M. Cyril Head, le 2e prix de $15.00 et Mlle Margaret Head, le 3e prix de $10.00.

Jackfish

Çà et là

MM. Jos. Bru et Louis Blanchette sont allés en congrès à Regina.

Le dimanche 20 mars eut lieu une soirée récréative qui fut appréciée par tous. Des gens étaient venus de North Battleford, Meadow Lake, Vawn et Meota. $91.00 furent réalisés.

M. et Mme Clément Bru et leur famille, de North Battleford, étaient en visite chez M. L'Heureux, récemment.

M. et Mme Coleman, de Tulebee Lake, étaient en visite chez M. et Mme Elphège Carignan.

Les RR. PP. M. Doll, O.M.I., et D. Lafrance, O.M.I., de North Battleford, sont venus présenter des vues animées à l'école. Les enfants étaient très intéressés.

MM. René Bru et Joseph L'Heureux se sont rendus à Meadow Lake pour affaires, le lundi 21 mars.

Le jeune Gilbert L'Heureux, fils de M. et Mme Henri L'Heureux, s'est fait une coupure sur l'oeil et on a dû lui faire trois points.

Mme Martial Joyal a eu la nouvelle que son mari a eu également un accident. Il s'est fait amputer un doigt à Fort St. John.

Saint-Front

Baptême

Le 20 mars: Christina-Marie, fille de John Shearer et d'Yolande Dufault, née à l'hôpital de Spalding le 12 mars. Parrain et marraine, M. Abel Dufault, de Merritt, C.-B., remplacé par M. Wayne Wallacker, et Mme Lydia Dufault, grand-mère de l'enfant.

De beaux films français furent présentés par le personnel enseignant, le dimanche 6 mars. Beaucoup de gens ont manqué cette belle représentation.

Mme Paul Moisan a passé une dizaine de jours à l'hôpital de Rose Valley, et Mme Georges Senez reçoit des traitements à l'hôpital de Saskatoon.

Mme Louis Le Strat est allée passer quelques semaines dans différentes localités du Manitoba: Ste-Rose-du-Lac, St-Claude et St-Boniface.

Mlle Yvette Le Strat est partie pour St-Jean, P.Q., où elle suit un cours à l'école d'aviation.

L'assemblée annuelle de la société du téléphone local avait lieu le mercredi 16 mars. MM. Lucien Richard, Lucien-A. Plamondon et Henri Moyen ont été élus directeurs. Une trentaine de personnes étaient présentes pour discuter de la reconstruction du réseau.

Le 22 mars, une autre assemblée avait lieu pour discuter au sujet d'un terrain de curling. Plus de cinquante personnes ont discuté sur les moyens à prendre et les avantages de ce sport pour tous.

Willow-Bunch

Assemblée

La deuxième assemblée générale de la Chambre de Commerce de Willow-Bunch eut lieu le lundi 21 mars, sous la direction de M. le Dr André Lizaire, président. L'assistance fut satisfaisante. Le comité de publicité donna le rapport de ses activités. M. le Dr Lowe, membre de ce comité a fait les démarches nécessaires pour se servir du bois "Fréchette" comme terrain de pique-nique pour l'été prochain. La Chambre de Commerce veut aussi obtenir de la Compagnie du Transport, qu'un autobus vienne tous les jours à Willow-Bunch et dans les environs. Il a été suggéré que la Chambre de Commerce voisine lui vienne en aide dans cette demande. Le président du comité de publicité fut autorisé à construire un tableau d'affiche dans le village.

Une question fut posée à la Chambre à savoir si celle-ci demanderait au conseil du village de tenir un référendum en vue d'adopter la motion que Willow-Bunch devienne une ville. Cette suggestion fut approuvée à l'unanimité. M. Marcel Ingrand assura l'auditoire que ce référendum serait en effet tenu à brève échéance. La prochaine réunion se tiendra le lundi 18 avril.

Va-et-vient

Mlle Estelle Rainville, de Gravelbourg, est venue visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, dernièrement.

M. et Mme G. Fafard, de Stoughton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Winslow, récemment.

MM. et Mmes Léo et Earl Fitzpatrick, Paul-Emile et Paul Piché et M. Bernard Philippon sont allés à Moose Jaw pour affaires, dernièrement.

Malades

Sont patients à l'hôpital local, M. Amédée Roy et Grégoire McGillis et Mme Michaud.

Mme Emile Bruneau fut patiente à l'hôpital d'Assiniboia durant quelques jours.

Mme Bernard Philippon a été hospitalisée à Moose Jaw quelque temps.

Storthoaks

L.F.C.

La L.F.C. de Storthoaks a tenu sa première réunion générale le 21 mars à la salle paroissiale. Quinze membres étaient présents. La trésorière collecta les dûs.

M. l'abbé M. George, directeur, mentionna quelques oeuvres de charité auxquelles les membres pourraient contribuer, tels que collection de vieux timbres, habits, bonnes revues et livres pour hôpitaux, etc. Il a été décidé de faire la communion générale le deuxième dimanche de chaque mois et l'adoration au St-Sacrement pendant les trois heures avant la messe du premier vendredi du mois.

Une partie de cartes suivie d'un bingo aura lieu le dimanche 3 avril à la salle paroissiale. Tous sont les bienvenus.

Comité de l'A.C.F.C.

Un nouvel exécutif de l'A.C.F.C. a été réorganisé et voici les noms des personnes du comité. Président, M. Jean Carrière; vice-président, M. Charles Walenski; secrétaire, Mme Paul Perret. Font aussi partie du comité, MM. Roméo Millette, R. Tourigny, W. et F. Blérot, C. Millette et Mme Jean Carrière.

Hockey

Félicitations aux brillants joueurs de hockey qui ont remporté la coupe pour la septième année consécutive. Une foule enthousiaste acclama les joueurs à cette partie finale, le lundi 14 mars.

Va-et-vient

Mlle Jeannette Peters et M. Robert Newman, de Regina, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Earl Peters.

M. Henri Blérot s'est rendu à Regina pour un examen médical.

M. J.-P. Chicoine est retourné à Calgary, Alta, après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Adélard Chicoine.

M. et Mme Jules Lemouline, de Grande-Clairière, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Lamy et leur famille.

MM. et Mmes Camille Carrière et Théodore Martin se sont rendus à Carroll, Man., visiter leurs soeur, beau-frère et cousin, M. et Mme Pete Sanby. M. Osias Beaudoin qui se trouvait là en visite chez ses fille et gendre est revenu avec eux.

M. et Mme Urbain Beaudoin ont fait un court voyage à Estevan.

Mme Anita De Boer et Mlle Rita Smith sont en visite chez leurs parents, M. et Mme S. Smith.

MM. Euclide et Roland Beaudoin, d'Edmonton, sont en visite chez leurs nombreux parents. M. Osias Beaudoin retournera avec eux à Edmonton où il visitera ses fils, Gérard et Elisée et leurs familles.

Montmartre

Sports

Voyons un peu ce qui se passe sur les patinoires. Le club de Montmartre a joué cinq parties de hockey la semaine dernière. Dimanche après-midi, lundi soir et mercredi soir il rencontra les Sioux et remporta deux victoires et en égalisa une autre. Vendredi soir les joueurs de Montmartre se rendirent à Arcola pour jouer contre Arcola-Kisbey. Ils revinrent victorieux ayant compté 5 points contre 4 pour Arcola. Samedi soir, dans la plus importante joute contre Arcola-Kisbey, Montmartre gagna 5 à 0, méritant ainsi le trophée Victor Lee des finales de 59-60. Sincères félicitations.

Les Midgets de Montmartre eux aussi gagnèrent un trophée en jouant contre les "Etoiles" de chaque club de l'année. A eux aussi sincères félicitations!

Va-et-vient

M. Wilfrid Cyr passa quelques jours chez M. et Mme Damien Perron.

M. et Mme Leblanc, de Zenon Park, passèrent quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Langlois.



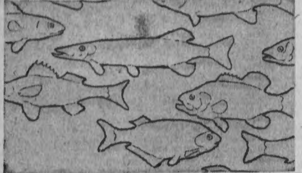
LES POISSONS D'AVRIL

Un vieux proverbe affirme qu'"au moment où commence avril, l'esprit doit se montrer subtil". Le conseil est excellent et mérite réflexion, car les Canadiens français, nés malins, manquent rarement en ce jour de faire quelque farce à leur prochain, de le gratifier d'un "poisson d'avril".

Cette coutume a une origine relativement récente. On sait, en effet, que l'année n'a pas toujours commencé le 1er janvier. Aux 6e et 7e siècles de notre ère, dans plusieurs provinces de France, le nouvel an débutait le 1er mars. Au temps du grand Charlemagne, l'année débutait à la Noël. Plus tard, on en fixa le début à Pâques, puis au 1er avril. Le 1er avril était donc le jour où l'on échangeait voeux, souhaits, cadeaux et présents de toutes sortes.

Un édit du roi Charles IX, qui prit effet en 1567, fixa le commencement de l'année au 1er janvier, "au lieu et place du 1er avril, comme il était de coutume jusque là . . ."

Cette innovation, comme tous les changements en matière de calendrier, fut mal accueillie. Au 1er avril suivant, qui était désormais une date comme les autres, un grand nombre de Français, par manière de plaisanterie, ou pour exprimer leur mécontentement, envoyèrent à leurs amis et connaissances des voeux et cadeaux sans valeur, des paquets vides. Le Soleil étant à cette époque dans la constellation des Poissons, on adjoignit aux envois nombre de sucreries en forme de poissons, auxquelles on ajouta par la suite des farces et attrapes.



Laissant de côté les aimables farces familiales, retenons deux mystifications particulièrement célèbres. A la fin du siècle dernier, un groupe de joyeux plaisants monta l'un des plus gros "poissons d'avril" de l'époque. Les compères avaient fondé, le plus sérieusement du monde un "Comité pour la célébration du centième anniversaire de la naissance d'Hégésippe Simon, philosophe, homme d'état éminent, protecteur des Lettres et des Arts, bienfaiteur de l'humanité . . ." (il faut en passer et non des moindres). Le "Comité" se proposait d'élever une statue à la mémoire du "grand homme" et avait invité nombre de personnalités à assister aux cérémonies. Plusieurs députés et sénateurs avaient répondu avec empressement aux invitations, et certains avaient accepté d'y prononcer des discours.

Au dernier moment, la veille du 1er avril, on s'aperçut soudain que . . . Hégésippe Simon n'avait jamais existé!

Le nom avait été remarquablement choisi pour donner le change: la renommée d'Hégésippe Moreau, poète français (1810-1838) était encore grande, et personne n'avait oublié les mérites de Jules Simon (1814-1896), philosophe et homme d'état.

A l'occasion du 1er avril, Alphonse Allais (1854-1905), grand maître ès farces, exécutait avec l'aide d'un ami un de ses tours préférés. Muni d'une perche d'arpenteur et d'une longue ficelle, il prenait gravement place au beau milieu d'un des ponts de Paris. Le complice prenait l'autre bout de la ficelle, partait à pied par la berge et allait se poster non moins gravement au milieu de la chaussée, sur le pont voisin, à quelque 400 pieds du premier. Alphonse Allais tendait la corde, faisant semblant de procéder à des mesures, et priait poliment un des nombreux badauds arrêtés pour voir ce qui se passait, de bien vouloir lui tenir la ficelle pendant quelques secondes, juste le temps d'aller donner d'importantes instructions à son aide qui opérait sur l'autre pont. Allais avait soin d'insister auprès du géomètre improvisé pour qu'il reste bien au milieu de la chaussée et tire fortement la corde, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour de lui. Le compère en faisait autant sur l'autre pont, et il ne restait plus à nos deux amis qu'à se retrouver à la terrasse d'un café voisin pour profiter du spectacle qui suivait infailliblement: embouteillage monstre de la circulation, arrivée des forces de police qui emmenaient les malheureux géomètres bénévoles au commissariat, en dépit de leurs protestations de bonne foi . . .

(Renseignements fournis par M. A. Brecville, Blériot-Plage, Pas de Calais, France, un lecteur assidu de **La Liberté et le Patriote** et un correspondant bénévole.)

HYMNE AU PRINTEMPS

Ce matin, j'ai cherché mes chandelles, je voulais les planter bien droites sur un gâteau d'anniversaire. Ce matin, au lever du soleil, le printemps entrait dans une nouvelle année.

Petit printemps malpropre, alors qu'en certain pays, tu renais parmi les fleurs, je n'ai trouvé à t'offrir qu'un beau pâté de vase arrosé avec une bouette diluée dans les trous de la rue.

Petit printemps espiègle. Tu ne penses qu'à tromper les gens. Tu m'avais bien dit un matin que tu chaufferais le dos de mon chat. Ah! la la, la la. Je l'ai retrouvé tremblant de froid et recouvert de neige. Tu peux dire que tu te moques bien du monde.

Petit printemps b r a i l l a r d. Pourquoi pleures-tu ainsi? Pourquoi cette grise mine. Tu te prends pour l'automne, ma parole! Noieras-tu cette année, encore, les routes et les sillons. Afin que nous pataugions dans la boue jusqu'en mai passé.

Enfin, lorsque sur tes derniers jours, brûlé par le soleil qui nous apporte l'été, tu auras pris de l'âge et avec lui la sagesse, peut-être cesseras-tu toutes ces gamineries. Tu te mettras à l'ouvrage, plantant dans les arbres les fleurs qui deviendront des fruits.

Tu ne veux pas me dire aujourd'hui, si tu ramèneras l'hiver. Je te dis moi qu'on en a assez. Il a été bien gentil, mais on l'a assez vu. Et puis cette façon de se laisser tomber sur les gens sans prévenir. Trois fois en février, c'est un peu fort. On dirait qu'il ignore tout des convenances, celui-là. Enfin, il ne faut pas trop lui en vouloir, il nous a bien ménagés cette année.

Bienvenue, printemps et rappelle-toi qu'on t'a bien reçu.

P. L.-D.



Saint Joseph d'Arimathie, qui reçut le corps de Jésus à sa descente de la croix, est le patron des entrepreneurs de pompes funèbres.

Enfant précoce

— Les parents vantaient les talents de leur enfant à l'oncle riche, en visite. "Oui, disait la maman, ça ne fait que six mois qu'il va à la classe et il lit déjà presque couramment". "Alors, tu aimes la lecture, mon petit, de demander l'oncle riche?" "Oui, mon oncle". "Alors, je t'achèterai deux livres. Quels livres préférerais-tu?" "Deux livres de bonbons, mon oncle . . ."

* * *

Voulez-vous danser, grand-père?

Un vieillard, qui s'était retiré des affaires après y avoir connu le succès, blâmait son petit-fils de ne pas avoir d'ambition:

— Pourquoi n'essayes-tu pas de te trouver une position? Quand j'avais ton âge, je commençais à travailler dans un magasin avec un salaire de $3.00 par semaine. Eh bien! cinq ans plus tard, j'étais devenu le propriétaire de cet établissement.

— C'est impossible d'en arriver là aujourd'hui, interrompt le garçon. Dans les magasins, ils ont maintenant des caisses enregistreuses et ils en font soigneusement la vérification tous les soirs! . . .

Charades et devinettes

Mon premier est le contraire de vrai.
Mon second est le contraire de tard.
Mon tout est un souvenir.
Réponse: Photo (faux-tôt).

* * *

Dans mon premier s'amusent de nombreux enfants.
Mon second redoublé est un fruit tropical.
Mon troisième mesure 3.28 pieds.
Mon tout se nourrit d'argent.
Réponse: Parcomètre (parc-co-mètre).

* * *

Quel est le plus sûr moyen de conserver intacte, en été, la viande de mouton?
Réponse: C'est de la laisser vivre.

Quel est l'oiseau qui peut être considéré comme un prophète?
Réponse: C'est le coq, car il annonce le jour.

Quel innocent nait, vit et meurt en prison?
Réponse: Un serin.

Quel animal peut se gratter l'oreille avec son nez?
Réponse: L'éléphant.

Quel avis peut-on donner à un marin en cas de naufrage?
Réponse: Un avis rond (aviron).

Quel héros de l'histoire sacrée avait la voix la plus formidable?
Réponse: Samson. Quand il parlait, on entendait cent sons.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 9



1. Deux voyageurs fatigués suivent la route de Samarie. Ils approchent d'un village dont les maisons toutes blanches s'étagent sur la colline. Les ombres s'allongent, le soir approche. Ces deux voyageurs sont les apôtres Pierre et Jean qui regagnent Jérusalem. Au passage, ils s'arrêtent pour prêcher l'Evangile aux paysans, aux artisans, aux commerçants des campagnes.



2. Où logent-ils? A l'hôtellerie, située en général au carrefour des routes, à l'entrée du village. En Orient, ces hôtelleries, appelées "Kan", sont de vastes cours encadrées de portiques où gens et bêtes s'abritent pour la nuit. Voyez les deux apôtres franchissant la large porte vers laquelle se dirige un chameau chargé de marchandises, un petit âne qui porte son maître et les bagages. Au fond des portiques, les voyageurs s'installeront pour la nuit, et les bêtes seront parquées dans la cour.



3. Le soir venu, chacun prépare son repas. Dans un coin, on fait un feu autour duquel se groupent les voyageurs; les uns racontent leur voyage, des marchands essaient d'amorcer quelque affaire, les mamans endorment leurs enfants. Pierre et Jean sont aussi autour du feu. Nous pouvons imaginer Pierre se levant et commençant à parler de Jésus. Les peuples d'Orient aiment les histoires; aussi, ce conteur est-il le bienvenu, et chacun écoute le beau récit évangélique.



4. Dans la journée les deux apôtres vont sans doute à la synagogue, lieu où l'on se réunit pour lire les textes sacrés. Mais ils vont aussi dans les champ où travaillent les paysans. Nous pouvons nous représenter Pierre, assis sous un figuier; la chaleur est forte, c'est le repos du milieu du jour. Cultivateurs et bergers sont heureux d'entendre "le conteur"; ils s'assoient tout autour de l'Apôtre, et dans la campagne est annoncé le Message de Jésus.

Ecole St-Pierre Centre

Fiers de connaitre

Le programme de l'Action catholique, cette année, porte sur la culture. Nous avons appris qu'il est important d'utiliser notre intelligence puisque c'est un don de Dieu et que nous sommes responsables de la développer. Après Noël, nous avons réfléchi sur le plan de Dieu dans nos vies et sur la nécessité de prendre les moyens d'y correspondre. Les matières scolaires nous aident à acquérir des compétences qui nous permettront de réaliser notre vocation et de servir nos frères. C'est donc un devoir de posséder la vérité afin de la rayonner. Pour synthétiser notre travail d'enrichissement culturel, nous, les élèves des grades 7, 8 et 9, avons organisé un carrefour des initiatives, le jeudi 11 mars. M. l'abbé J.-M. Ferron, vicaire, soeur supérieure, les religieuses et les élèves des grades 10 et 11 sont venus participer à "notre joie de connaitre". Laissons les élèves donner quelques-unes de leurs impressions sur la préparation et la présentation de notre matinée culturelle:

Je vous assure que la préparation de notre carrefour demande certainement beaucoup de travail, de courage et d'initiative. C'est vrai que nous sommes plusieurs, mais nous devons un gros merci à la Rév. Sr Marguerite-Yvonne qui se dévoue depuis déjà deux semaines pour nous aider et nous encourager. Les participants de cette pièce-ci ont besoin d'une tarte aux pommes; ceux de cette pièce-là veulent plusieurs grands chapeaux de paille, des vieux pantalons; d'autres demandent des rideaux pour le théâtre (ma soeur, c'est si gênant de préparer la scène devant "le monde". . . !). Mais, nous avons finalement réussi à nous procurer sans trop de tracas tout ce dont nous avions besoin, même une superbe robe de mariée . . . et un foyer . . . un peu branlant cependant! (Aline Audette, 9e année)

"Tiens, trois heures et la cloche sonne!" Le moment attendu depuis longtemps arrive. Dans quelques secondes les classes se vident et nous entendons les cris et les murmures des élèves. Ils courent ou marchent rapidement vers le Centre tout près de l'école. Enfin, les chaises sont remplies et la maitresse de cérémonies se présente sur le théâtre. Thérèse Dondo souhaite la bienvenue à tous et M. le vicaire préside à la prière. Il y en avait des idées de toutes sortes . . . (Rémi St-Hilaire, 9e année)

Réunies autour de Gabrielle, notre chef d'équipe, nous nous demandons que faire? Question inquiétante. Gabrielle suggère de monter un projet sur Shakespeare: dessiner son portrait et écrire sa vie. "Bonne idée!" s'écrient Lorraine et Laurette, deux élèves venues de l'école d'Otterburne. Oui, c'était une très bonne idée puisque nous achevons d'étudier une de ses oeuvres, "The Tempest". Lundi matin, Matt Lussier, un expert en dessin, arrive avec le portrait de Shakespeare qu'il a crayonné durant la fin de semaine. Lorraine a copié sa vie sur une grande feuille de papier. Au carrefour, nous avons reçu de nombreuses félicitations pour notre travail; nous étions fiers de M. Shakespeare et de nous-mêmes! (Paulette Alarie, 9e année)

Notre mime est intitulée "Un cas de gourmandise". Tout se déroule dans un restaurant. Trois vagabonds entrent l'un après l'autre et demande un steak. Une servante passe, retourne l'affiche où l'on lit à présent "cat's food". Elle doit s'être trompée . . . Nos trois copains reçoivent leur repas qu'ils mangent avec appétit. Mais deux des vagabonds ont lu la nouvelle affiche et s'enfuient tour à tour. L'autre, plus gourmand que prudent, mange sa tarte et, en plus, le reste des deux autres. Il se prépare à sortir, tout enchanté, lorsqu'il aperçoit la carte "cat's food". Il tombe sans connaissance et la servante appelle le docteur. On l'opère avec de grands ciseaux à herbe. Quelle affaire! On sort . . . pouvez-vous vous l'imaginer? Un chat! (Lorraine Dumont, 9e année)

Nous sommes allées examiner divers genres de livres que possède notre bibliothèque. Aux récréations, après en avoir choisi quelques-uns, nous les avons lus et nous avons rédigé des sommaires. L'après-midi du 11 mars, nous avons présenté cinq résumés chacune. Notre institutrice, la Rév. Sr Alfred-Antoine, trouvait que nous avions fait du bon travail. (Carmelle Neveux et Paulette Péloquin, 8e année)

La tâche de composer notre saynète échut aux élèves suivantes: Yvette Bohémier, Diane Châteauneuf et Paulette Turenne. Elle fut jouée, en plus des auteurs, par Mariette Guichon, Claudette Lacroix, Cécile Sicotte, Juliette Sabourin, Edith Dandenault, Claude Hébert et Gérard Curé. Nous avions des "pratiques" à toutes les récréations; notre institutrice eut la bonté de nous laisser du temps pendant la classe puisque c'était pour une bonne cause! Pendant ces répétitions humoristiques, vous auriez pu entendre des conversations telles que:

— Où as-tu pris ces jupes qui pèsent une tonne?

— Chez Mme Antoine Préfontaine. Chic hein?

— Je t'assure qu'on en avait des verges de dentelle en ce temps-là.

— Ouf! J'étouffe dans ce colmontant serré. Détache-moi ça, vite!

— Qu'est-ce que ton père a dit lorsque tu as brisé l'antique lampe à pétrole?

— . . . !

Nous étions vraiment à la page malgré tout, avec nos souliers pointus, très populaires au début du 20e siècle et qui se sont réintroduits dans la mode dernièrement.

"A Sample of Pioneer Life", voilà notre contribution à la culture dans le domaine de l'histoire. (Yvette Bohémier, Diane Châteauneuf et Paulette Turenne, 8e année)

Anatole Poudrier (Doris Bourgeois), lisant son journal, fait remarquer à sa vieille, Florentine (Jeannette Lafrance), que le sirop d'érable coule à plein dans le Québec. Anatole dit: "T'en souviens-tu, Florentine, quand les filles des alentours couraient après moi parce que j'avais une belle tuque rouge. Elles m'embrassaient en cachette du bonhomme". "Ça fait presque trente ans qu'on est marié et tu ne m'as jamais dit cela", réplique sa vieille.

Quelques minutes plus tard, François G r i m w o o d (Hélène Rioux) et Délima (Béatrice Préfontaine) viennent leur rendre visite. Tout en fumant une bonne pipe et en buvant du bon petit "whiskey" blanc, ils parlent du "bon vieux temps". La soirée se termine par un rigodon. (Hélène Rioux et Jeannette Lafrance, 8e année)

Mon numéro favori fut celui de Paulette Turenne. Elle avait apporté le projecteur de ses parents pour montrer des vues prises pendant leur voyage en Floride. Au commencement, on voyait les chutes Niagara, puis de beaux parcs remplis de fleurs exotiques. Nous avons pu admirer la belle maison de M. Renuart. On remarquait aussi des nègres qui ramassaient les oranges sur les arbres. Plus loin, on distinguait les oiselleries où étaient perchés beaucoup d'oiseaux multicolores. C'était bien intéressant et, après avoir contemplé tous ces beaux paysages, je voudrais bien aller visiter la Floride. Mais je crois qu'il faut me contenter d'un rêve! (Lorraine Raffard, 9e année)

Adèle Massicotte a un violon d'Ingres très culturel. Elle collectionne des timbres. Avec l'aide de son album, elle nous donna des renseignements sur ce loisir. Elle a des timbres de presque tous les pays du monde. Et je vous dis qu'elle connait bien son sujet, s'étant vraiment bien préparée. Je l'ai vue plusieurs fois durant la semaine penchée sur l'encyclopédie afin de "s'enrichir" pour "enrichir" les autres.

La musique est toujours appréciée par tous. Rachel, Gabrielle, Lorraine et Cécile exécutèrent quelques morceaux classiques au piano. (Yvonne Curé, 8e année)

Nous avons eu le plaisir de faire un voyage en Europe avec Mlle Legal, institutrice du grade 2. Grâce à ses diapositives, nous avons admiré des scènes d'Italie, de France et d'Allemagne. Merci beaucoup, Mlle Legal.

André Préfontaine, interviewé par Claire Pilotte, nous a renseignés sur sa collection d'aéroplanes et de bateaux. Félicitations aux deux plus jeunes participants! (Anita Curé, 8e année)

La préparation de notre sketch "L'entrée au Ciel" s'achève. Nous finissons de mettre nos costumes et nous nous préparons à entrer sur le théâtre. Nous sommes toutes nerveuses, car nous ne sommes que des amateurs. Rachel entre la première, puis, à tour de rôle, Jeanne et Diane. Mon tour approche vite. Enfin, je me présente devant saint Pierre avec ma mère. Je suis toute tremblante, mais avec un peu d'encouragement, je commence. Je suis costumée en "soeur". Mon habit est l'authentique costume de nos maitresses. Je le trouve plutôt chaud. Saint Pierre me juge d'après mon histoire et me donne le Ciel. Et je réfléchis: combien cette soeur-là doit être heureuse au Ciel! J'aimerais bien l'être autant qu'elle un jour. Ce sera peut-être ma chance . . . (Lucie Marquis, 9e année)

J'ai bien aimé le sketch composé par Gemme Monpays (la Rév. Sr Louise-Gabrielle) et joué par un groupe de filles du grade 9. "L'entrée au Ciel", c'est sérieux! Voilà que saint Pierre (Claire Garand) attend pour juger les âmes. Qui est celle-ci qui s'avance? Mlle Eva-Célestine Roucoûcoule (Rachel Hébert) est sûre qu'avec un tel nom, elle peut entrer au Ciel tout de suite. Mais Eva Roucoucoule est une frivole de St-Pierre-Jolys. Toute sa vie (55 ans durant!), elle l'a consacrée à la vanité. Elle est si vaine que saint Pierre la condamne au purgatoire jusqu'à la fin du monde. M. Jean-Jacques Leriche (Diane Neveux), de Mille-Piastres, Etats-Unis, qui en a brassé des affaires sur la terre, attend le Grand Maitre, car son cas est trop sérieux. Une vieille fille (Jeanne Perreault) demande ensuite son entrée au Paradis. Elle est bonne, mais elle ne s'est occupée que de sa petite paroisse et n'a jamais vraiment eu l'esprit missionnaire. Alors, elle est envoyée au purgatoire pour un an. Mme Dupuis (Angèle Carrière) se présente avec une longue vie de travail lorsqu'une autre personne intervient. C'est une religieuse, une martyre. Mme Dupuis la reconnait; c'est sa petite Denise (Lucie Marquis). Saint-Pierre déborde d'enthousiasme: "au septième Ciel, dit-il, et la maman aussi!" (Thérèse Dondo et Gabrielle Singer, 9e année)

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Orientation

Quelle carrière d e v r a i s - je choisir? Que de jeunes filles se posent maintes fois cette même question! Mme Gurdebeke, notre dévouée professeur d'hygiène et de gymnastique, a saisi l'occasion de la semaine d'orientation pour nous aider dans notre choix en montant une exposition d'orientation professionnelle.

La salle de la bibliothèque fut mise à sa disposition. Le commerce, la médecine, l'industrie, les carrières professionnelles, l'enseignement, etc., étaient représentés. Chaque section était sous-divisée et signalée par des points indicateurs. Sur les tables on trouvait des livres, des pamphlets, des illustrations, des pancartes, etc., fournissant tous les détails et les informations nécessaires concernant chacune des dites occupations. Ainsi on pouvait passer en revue toutes les carrières imaginables. Jamais on n'avait pensé qu'il pouvait y avoir tant d'ouvertures pour la jeune fille dans notre siècle moderne.

Afin de nous aider dans cette orientation, Mme Gurdebeke n'oublia pas d'insister (soit par des illustrations ou des pamphlets) sur les moyens essentiels pour atteindre l'idéal conçu. Ce sont la prière, l'éducation, l'instruction, la santé, l'ambition, les aptitudes, l'amour du travail, les connaissances générales, etc. A ce bel étalage, rien ne manqua. Une boite à questions fut placée au centre afin de nous donner la chance de poser nos problèmes.

Toutes les élèves sont très redevables envers Mme Gurdebeke et, avec sincérité, désirent lui exprimer toute leur reconnaissance.

Louise CHÉNIER,
9e année, no 19.

Mère provinciale

Le mercredi matin 16 mars, nous avons eu l'honneur et la joie de recevoir la visite de la Rév. Mère Marie-Isidore-de-Séville, supérieure provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Elle rendit visite à toutes les élèves de chaque classe. Comme nous sommes nombreuses, son temps fut très limité. Elle nous encouragea à poursuivre nos études, tout en nous signalant l'importance et les bienfaits d'un cours complet. La Rév. Mère Provinciale nous conseilla de bien travailler, d'approfondir nos connaissances par des recherches personnelles. Enfin, elle nous recommanda de bien nous mettre sous la protection du bon Dieu et de solliciter son secours. Sans Lui tout nous est impossible.

Nous désirons exprimer nos sincères remerciements à Mère Provinciale pour ses sages conseils et ses paroles inspirantes.

Edith FRECHETTE,
9e année, no 19.

Saint Patrick à l'honneur

La Rév. Sr M.-Alice-de-Jésus, professeur d'art culinaire, profita de l'occasion de la St-Patrick pour présenter aux élèves de langue anglaise sa leçon du service d'un diner-buffet. La table recouverte d'une nappe blanche fut décorée avec goût, de trèfles et de guirlandes vertes. Le bouquet du centre avait un cachet particulier pour la circonstance. Une belle variété de mets, de salades fut préparée par les jeunes hôtesses. Les maitresses et les compagnes de ces classes respectives furent invitées. Ainsi, en une seule occasion, que de choses furent apprises. Et ce n'est pas la première fois qu'une circonstance du genre se présente. Nous tenons à la signaler et à profiter de l'occasion pour exprimer notre gratitude et nos hommages envers nos deux maitresses d'enseignement ménager, les Rév. Srs M.-Alice-de-Jésus et Eva-Marie, qui se dévouent sans compter pour faire de nous "de bonnes ménagères".

Diane DESROSIERS,
9e année, no 19.

La journée de saint Joseph

La fête de saint Joseph est un grand événement chez nous. D'abord il est le patron de notre Institut et aussi le patron de notre dévoué surintendant, le R. Fr. Joseph Bruns, S.M. Pour la circonstance, une messe fut célébrée par le R. P. R. Ouellette, S.M., au gymnase Notre-Dame, le vendredi 18 mars à 8 h. 30. Notre bon curé, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, fit une courte allocution en français et en anglais. Il nous rappela que saint Joseph ne s'était pas sanctifié en faisant de grands miracles ou en prêchant, mais en accomplissant toujours bien fidèlement son devoir d'état. Il nous recommanda de le prendre comme patron et modèle et c'est ainsi que nous nous sanctifierons. Pour mieux honorer notre saint patron, il y eut un très grand nombre de communions. Avant de quitter l'auditorium, les élèves chantèrent de tout coeur le beau cantique "L'Eglise vous vénère".

Puis de beaux groupes plein d'entrain et d'enthousiasme se formèrent, soit dans les classes ou dans le cafétéria pour prendre le déjeuner. Du café, des liqueurs, des beignets furent servis. Les beignets de la Rév. Sr Marie-Maximilla sont toujours très appétissants, bien frais, délicieux et variés. Aussi on les dévora à pleines dents. Cette fois, c'était "à la santé" de notre surintendant. Puis la cloche nous remit au travail — non avec la scie et le rabot — mais avec nos livres, nos crayons, nos cahiers. Puisse saint Joseph bénir ses étudiantes et son surintendant — défenseur des grandes causes.

Nicole COLLETTE,
9e année, no 19.

Ciné-Club

Le dimanche soir 21 mars, les membres du Ciné-Club se réunirent une fois de plus pour mettre à profit et en pratique ce que nous apprenons à nos cours de cinématographie. Nous avons assisté au déroulement de "Sur les quais" (On The Waterfront), film réalisé par Elia Kazan avec Marlon Brando, Eva Marie Saint et Karl Malden. C'est un film extraordinaire aussi bien dans sa technique que dans son interprétation. En plus, ce qui nous a frappées ce fut de constater le mal et le tort qu'un gang exploitant des travailleurs peut faire. Sous l'influence d'un prêtre très brave et très dévoué et d'une jeune fille ayant de fortes convictions, le sort de centaines d'hommes, des dockers, change. Le film terminé, on nous servit un goûter après lequel nous nous sommes engagées dans une bonne discussion — qu'il a fallu malheureusement abréger faute de temps. Nous nous reprendrons à la réunion de technique. Soyez-y — ne la manquez pas.

Gisèle PELLETIER,
9e année, no 19.

Mère d'Youville

La cloche de trois heures nous convie à l'auditorium de l'Institut. Que va-t-il se passer? M. l'abbé F. Normandin, aumônier de l'hospice Taché, nous présenta des vues fixes de la vie de Mère d'Youville. Après l'introduction, nous braquons nos yeux sur l'écran. Nous sommes vite conquises par cette noble dame. Comme elle dut souffrir! Elle ne pense pas à elle-même et ne cherche qu'à soulager les autres. Elle s'oublie pour semer du bonheur et de la joie. On récolte ce que l'on sème. C'est pourquoi le bon Dieu la conduisit dans son beau Paradis pour la combler, la récompenser. Par toute la terre, surtout au Canada, elle est vénérée.

La représentation terminée, M. l'abbé Normandin nous distribua des médailles de la Bienheureuse. Puisse-t-elle de là-haut nous faire comprendre la grandeur de la charité chrétienne. Au nom de toutes, merci à M. l'abbé Normandin pour cette grande délicatesse.

Pauline LEVASSEUR,
9e année, no 19.

Dans le monde des sports

Notre première cantine des sports eut lieu le vendredi 18 mars et ce fut un très grand succès. Vers huit heures, la balle fut lancée au panier pour la première fois. Les "Maroons" ont d'abord pris le devant. Les trois autres joutes révélèrent de nouveaux scores pour les "Jaunes" et pour les "Maroons". Cependant, les "Maroons" ont remporté la victoire par une marge de neuf points: "Maroons", 30, "Jaunes", 21.

Félicitations aux heureuses gagnantes et surtout à Evelyne Verhaeghe, Doreen Couture et Suzanne Muller qui se sont distinguées dans cette joute.

Juliette DUMAINE,
9e année, no 19.

Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg

Le renouveau

Déjà la fin de mars! Depuis à peine quelques jours, la magnifique saison printanière prenait son poste climatérique chez nous. Bientôt, cette saison ensoleillera tout le pays, réveillera les petits ruisseaux au cours argenté, ramènera les oiseaux aux mille gazouillis. Et ce réveil de la nature, cette fée merveilleuse, touche de sa baguette magique la gent écolière de l'école du Sacré-Coeur et l'invite à l'action.

Notre chronique de l'école répond à cet appel.

Tout en paraissant moins actifs que nos compagnons et compagnes de St-Boniface et de St-Pierre, nous sommes tout de même très éveillés à nos problèmes scolaires et bien déterminés à les solutionner.

Nos activités en ce moment se concentrent sur une lutte acharnée pour reconquérir la belle langue française qui semblait devenir étrangère chez quelques élèves de notre école.

A tous nos parents et amis, cordiale invitation à nous lire et à nous encourager par leurs conseils.

Michèle DESLOGES,
grade 10.

Convaincue

Conversation entre Madame X et Madame Y:

— Voulez-vous prendre un abonnement au journal "La Liberté et le Patriote", demande Madame X à son amie, Madame Y.

— Non, merci. J'ai toutes les nouvelles voulues dans le "Free Press" ou la "Tribune", riposte l'amie.

— Chère madame, ne savez-vous pas que ces journaux publient des erreurs et des faussetés sur ce que nous avons de plus cher, notre religion et notre race?

— Peut-être que c'est vrai, mais ce n'est pas surtout de la religion et de la langue que ces revues discutent.

— Moi, je vous assure que chaque fois qu'ils ont la chance, ces fanatiques écrivains n'hésitent pas à vouloir ridiculiser nos croyances. Vous avez de jeunes enfants qui lisent ces quotidiens. Voulez-vous les voir grandir avec des fausses idées?

— Ne pensez-vous pas que je peux moi-même leur montrer ce qui est bien et ce qui est mal, répond Madame Y.

— Sous l'influence des amis protestants et des lectures dangereuses, ils vont bientôt oublier vos conseils. On se laisse empoisonner par la mauvaise presse, sans s'en apercevoir, on en acquiert les idées, la mentalité.

— Hélas! Vous avez raison. Mais comment éviter cette catastrophe?

— Ayez dans votre foyer "La Liberté et le Patriote" ou le "Western Sunday Visitor". Lisez-le vous-même et propagez la bonne lecture dans votre famille.

— Je m'abonne au journal canadien-français et catholique. Voici $3.00.

Grand merci, madame.

Gertrude et Lilianne
COUTU, grades 10 et 9.

Au festival

Les deux semaines du festival de musique de Winnipeg sont terminées. Même si je n'y ai pas participé, je me suis réjouie du succès de mes compagnes. Félicitations, chères amies, pour avoir obtenu la note "grande distinction"! Je veux signaler notre petite lithuanienne, Daiva Matulionis, du cinquième grade, qui a été "finaliste". Les autres candidates dans ce concours provincial étaient: Lucille LaFlèche, Evelyn Walters, Colette Jutras, Annie Thielman, Jacqueline Williams, Lucille Patenaude, Carolyne Yost, Denise Desautels, Carole Vivian, Donna Iafolla, Eliette Labossière, Judith Mulvihill, Paulette Desaulniers, Cécile Roy, Judith Pazdor et Jeannette LaFlèche.

J'aimerais mentionner spécialement Lucille Patenaude, élève du huitième grade, qui a été en évidence treize fois durant le festival, soit comme soliste au piano, soit comme accompagnatrice.

Aussi, je ne voudrais pas oublier nos jeunes chanteurs aux voix si prometteuses: Georges Patenaude, Yolande Metzger, Albert Patenaude, Paul-Edouard Sala, Joseph Constant et Roland Patenaude.

Bravo, jeunes artistes!

Anita PREFONTAINE,
grade 9.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 2 avril présenteront de 10 h. à 11 h. 30 a.m.: "CF-RCK" et "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre, qui mettra en vedette Mathé Altéry: "Souviens-toi", "Monsieur Hans", "Quand tu n'es pas là", "Salade de fruits" et "Berceuse à Frédéric"; Serge Deyglun: "Ah! si je faisais le Hit Parade" et "Au lac Chicot"; la troupe Théron, cyclistes; Pierre Paquette, Jen Roger, Micheline Manseau et Jacques Belle Isle (la chanson canadienne).

Le dimanche 3 avril, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et le film "Cloitrées", de 3 h. à 4 h. p.m.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

CHAPITRE 1

— Monte vite! dit Mad Vaugelin.

Revenant de la messe à onze heures, Francine avait trouvé devant sa porte, répartis en trois voitures, les amis, une dizaine en tout, mariés ou non, qui formaient la bande avec laquelle elle sortait le plus souvent. Il y avait là, en plus de Mad et son mari, Raymond Chaineau et sa fiancée, les deux petites Morat, Marcel Autin qui terminait son internat, deux jeunes Américains, le ménage des Bardoul enfin.

— Où allons-nous? demandait Francine.

— Ne t'occupe pas de cela. Tu ne connais pas!

— On va chez des gens? Je n'aime pas beaucoup cela. Pourquoi pas un restaurant?

— Roger affirme que ce sera très amusant. Tu n'as rien à faire aujourd'hui?

— Non. Papa est parti pour quarante-huit heures.

— Alors, viens avec nous.

Roger Vaugelin ouvrait pour la jeune fille la portière arrière de sa voiture.

— Montez vite, Francine, nous ne sommes pas en avance.

A peine installée, elle commentait:

— Invitation pour dix personnes! Je les plains, vos amis!

— On fait pique-nique. Il y a dans le coffre arrière quelques bouteilles, un pâté, des gâteaux. La maison fournira le plat de résistance.

— Je n'ai rien, moi, dit Francine, qui n'aimait pas arriver les mains vides chez des inconnus. Je pourrais apporter des chocolats.

— Bonne idée. Nous les mangerons.

Il y eut encore un arrêt chez le confiseur, puis Roger prit le boulevard Saint-Michel, suivi par les deux autres voitures.

— Il n'y a vraiment pas moyen de savoir où et chez qui nous allons?

— Qu'est-ce que cela peut te faire, puisque tu ne connais pas? répondait Mad.

On avait dépassé la porte d'Orléans et, assez indifférente en somme à la direction prise par Roger, Francine s'intéressait plutôt à la campagne automnale qui, passé la proche banlieue, se déroulait de chaque côté de la route La brume du matin achevait de se dissiper sous le soleil déjà chaud et les boqueteaux qui coupaient la plaine fraîchement labourée se teintaient de roux et de jaune. La petite caravane avait quitté la grande route pour une autre de moindre importance et les platanes, encore verts, qui la bordaient, défilaient rapidement.

— On nous attend, au moins, s'enquit tout à coup Francine. Ce n'est pas une surprise que nous faisons?

— Non, rassure-toi.

— C'est encore loin?

— Tu as tellement faim?

— C'est un peu agaçant d'aller à l'aveuglette.

— Bon. Alors, c'est de l'autre côté de la vallée de Chevreuse.

L'Yvette est une charmante rivière qui a tracé, à quelques kilomètres de Paris, dans cette opulente campagne de l'Ile-de-France, un décor de collines et de verdure, où les Parisiens, épris d'air pur comme tous ceux qui vivent dans une grande ville, ont étagé des maisons et des villages presque sans interruption. Mais il subsiste encore de larges espaces de bois et de champs, dont le chemin de fer s'est détourné, où les autocars ne viennent pas encore, qui restent protégés de l'envahissement et donnent l'illusion de la vraie campagne.

Si le paysage est moins riant sur le plateau, parce qu'on est de l'autre côté de la vallée, si l'on s'est éloigné de la rivière, on gagne en solitude et on a l'impression d'être loin d'une capitale, quand on passe au milieu de ces riches terres à blé, qu'on longe ces plantureuses fermes qui sont, par le moyen d'une voiture un peu rapide, à une demi-heure de la place de l'Opéra.

Il y a là quelques belles propriétés, avec des parcs, mais sur les routes qui y conduisent, on rencontre plus de tracteurs agricoles, de moissonneuses, que de voitures de tourisme.

Francine, qui se piquait pourtant de bien connaître les environs de Paris, s'étonnait de cette région par elle inexplorée, quand une plaque indicatrice entrevue éveilla en elle une soudaine réminiscence: "Boulay: 3 kilomètres".

— Boulay! dit-elle tout haut, je connais ça.

— Tu es déjà venue ici?

— Non. Pourtant, cela me rappelle quelque chose.

— C'est là que nous allons.

Elle réfléchissait et, de sa mémoire, un nom, déjà oublié, surgit:

— Jean-Claude Chambarrat.

Elle l'avait prononcé tout haut et Roger s'exclama:

— Vous le connaissez?

Est-ce chez lui que nous allons?

— Oui. Mais où avez-vous rencontré ce sauvage?

— Ah! voilà!

Elle s'amusait de l'étonnement de ses amis et, au lieu de satisfaire leur curiosité, interrogeait:

— Qui est-ce?

— Puisque tu le connais! disait Mad.

— Fort peu, à vrai dire, et il m'intrigue.

— On le serait à moins! s'écria Roger. Mais c'est un type épatant.

— Il est de vos amis? Comment ne l'ai-je jamais rencontré chez vous? Vous ne m'en avez même pas parlé.

— On ne le voyait guère . . . Tout au moins depuis quelques années. Je l'ai retrouvé par hasard. C'était un de mes meilleurs camarades d'aviation, le plus courageux, le plus énergique. Un cran formidable.

— Energique? dit Francine avec un doute dans la voix. Vous lui avez parlé de moi?

— Pas spécialement. Quand on a décidé d'aller faire cette partie chez lui, j'ai annoncé une dizaine de camarades, mais sauf Raymond Chaineau et Bardoul, qu'il a connus comme moi en escadrille, je n'ai mentionné aucun nom. D'ailleurs, je n'étais pas sûr que vous viendriez. Cela vous ennuie de le revoir?

— Cela m'amuse, au contraire. Pour lui, c'est moins sûr.

— Qu'y a-t-il eu entre vous? Encore un coeur que vous avez brisé.

— Tranquillisez-vous, cet organe ne doit pas être fragile chez votre ami.

— Je suis bien incapable de le dire. Il a toujours été fort discret, voire même un peu mystérieux sur ses aventures féminines. Pourtant, maintes fort jolies personnes semblaient s'intéresser à lui et il marquait pour leurs attentions un certain dédain. Nous lui supposions un grand amour malheureux ou une déception qui le rendait si distant. N'était-ce pas vous?

— Il n'y a pas six mois que j'ai entendu parler de lui pour la première fois et, je vous le répète, je le connais fort peu; j'ignore absolument qui il est.

— Nous avons pu, nous, le juger comme soldat, comme pilote émérite, comme joyeux compagnon et ami fidèle. Il y a chez lui un goût du risque, un mépris du danger qui semblaient accréditer notre supposition d'un chagrin caché. Quand nous nous sommes quittés, à la fin de notre service, nous devions nous revoir. Je n'ai plus entendu parler de lui jusqu'à cette rencontre récente, et je lui ai fait honte de son lâchage. C'est ainsi qu'il a été décidé que nous nous reverrions très vite.

— N'est-il pas indifférent, égoïste . . . paresseux, peut-être?

— C'est plutôt un sensible qui se cache. Mais il n'a pas toujours le caractère commode! Dites, Francine, vous n'allez pas vous attaquer à lui?

— M'attaquer! Dirait-on pas, à vous entendre, que j'ai l'habitude de faire des ravages?

— Votre tableau de chasse, ma chère, est tout de même flatteur et le nombre des garçons amoureux de vous et rejetés, dès qu'ils ont commencé à s'enflammer, atteint déjà un joli chiffre.

— C'est une manie que vous avez tous de déclarer qu'un garçon est épris parce qu'il a dansé trois fois avec moi. Est-ce ma faute si je n'arrive pas à être amoureuse?

— Tu es trop difficile, dit Mad.

— Ne parle pas comme papa. Et qui te dit qu'il n'y en a pas eu un, parmi ceux qui ne se sont pas occupés de moi, qui aurait pu me plaire?

— Un secret! Tu as un secret?

— Non . . . hélas!

Le rire qui accompagnait cette exclamation lui ôtait tout sens de regret et, comme Roger braquait sa voiture pour lui faire franchir, entre les grilles ouvertes, l'entrée d'une propriété, elle ajouta:

— Ne te monte pas l'imagination. Le bonnet de cette chère Sainte-Catherine, dont vous allez me gratifier, me met à l'abri des surprises du coeur, comme on dit dans les romans. Ma sérénité est complète. Mais dites-moi, Roger, ce n'est pas mal du tout, la tanière de votre ami.

La voiture, ayant suivi une allée de tilleuls, venait de s'arrêter, après avoir décrit une courbe autour d'un massif où flamboyaient encore des sauges, devant une terrasse à balustres, surélevée seulement de quelques marches, qui précédait la maison.

Celle-ci présentait sa façade rectangulaire blanche à modeste fronton Directoire et l'alignement de ses fenêtres encadrant la porte fermée.

Les autres voitures s'étaient arrêtées et des exclamations bruyantes, des claquements de portières, marquant l'arrivée de toute la troupe, n'amenèrent pas le moindre signe de vie chez leur hôte.

A grand renfort de klaxons, on tenta d'attirer l'attention puis, devant l'inutilité de ce tapage, Francine demanda, ironique:

— Vous êtes bien sûr qu'il nous attend, votre ami?

— Naturellement, dit Roger, piqué. Il m'a encore écrit un petit mot reçu hier, dans lequel il disait: "Soyez au moins une dizaine, car je vous prépare un couscous dont vous me direz des nouvelles."

— Il est aussi cuisinier?

— Il sait un peu tout faire. Il a beaucoup voyagé, je crois. La cuisine, il prétend que c'est son violon d'Ingres.

"Et les papillons, et les fleurs . . .", pensa Francine.

— En attendant, il n'a pas l'air d'être là.

— Faisons le tour de la maison. Mais, d'abord, rangeons les voitures car, s'il n'a pas changé, et l'aspect de son jardin le prouve, il n'aime pas beaucoup le désordre, notre Jean-Claude.

Francine les laissa partir et, le lieu lui plaisant, elle alla s'asseoir sur un banc, à l'extrémité de la terrasse, où de beaux chênes, qui donnaient leur nom à la propriété, étalaient l'ombrage de leur feuillage jaunissant.

— Pas mal! apprécia-t-elle tout haut, examinant plus attentivement la maison.

Elle était typiquement Napoléon III, malgré son fronton qui cherchait à l'alléger et, à cause de cela, solide, bien assise, construite pour durer. De deux amphores de marbre vert, placées de part et d'autre de l'entrée, descendaient en grappes roses des géraniums-lierre. Le parc commençait tout de suite à gauche de l'allée, par laquelle on arrivait, et l'automne y déployait sa gamme de coloris où le bronze, le cuivre et l'or se mêlaient. Des massifs de rosiers, où s'attardaient encore quelques fleurs, alternaient avec des plates-bandes de sauges, encore en plein éclat pourpré.

Derrière la maison, ses amis avaient dû trouver leur hôte, car on n'entendait plus que de courtes exclamations, après tout le tapage qui avait suivi leur départ.

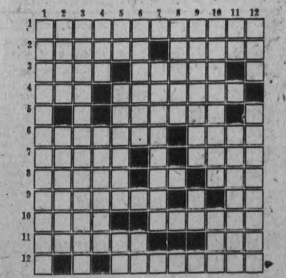
Le soleil d'octobre chauffait délicieusement le banc où s'était installée la jeune fille et la lumière, sur la pierre blanche, était si intense qu'elle sortit ses lunettes à verres fumés pour protéger ses yeux.

Elle s'amusait du hasard qui l'amenait chez ce Jean-Claude Chambarrat, dont l'originalité lui avait pas paru répondre aux premières impressions.

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 132 —



HORIZONTALEMENT

1—Etude des phénomènes atmosphériques.
2—Genre d'ombelliféracées. — Posa des matériaux.
3—Action d'un mouvement du cheval. — Fit du vent.
4—En deçà. — Partie de la visière des casques clos.
5—Change en mal.
6—Genre de rubiacées des tropiques. — Genre de myriapode.
7—Foyers. — Autrefois autrement.
8—Raide. — Equerre. — Sainte.
9—Introduite. — Fin d'infinitif.
10—A lui. — Action d'assaisonner avec du sel.
11—Réunion d'individus acharnés contre quelqu'un. — Amas d'eau.
12—Chanta à la manière d'un ténor.

VERTICALEMENT

1—Esprit mercenaire.
2—Enveloppe quelconque. — Manque de force.
3—Qui amasse de l'argent.
4—Possédée. — Abandonment.
5—Charpente du corps. — Danser la valse. — Joint.
6—Communiqué par révélation divine. — Pronom.
7—Interprétation.
8—Oeuf de poux.
9—Province canadienne. — Pronom.
10—Fleurs. — Partisan.
11—Deux. — Contestations en justice.
12—Liquide. — Reprendra en vertu d'un pacte facultatif.

SOLUTION DU PROBLEME No 131

■ **Horizontalement:** 1. Perspicacité; 2. Ebat — Reliras; 3. Uu — Elidèrent; 4. Au — Usa — Es; 5. Ordinaire — Am; 6. Idole — Ta — Ana; 7. Me — Semat; 8. Ré — Sec — Coco; 9. Batières — Soi; 10. Rire — Créa — Sr; 11. Ode — Sénilité; 12. Ce — Sérénités.

■ **Verticalement:** 1. Peu — Oie — Broc; 2. Ebuard — Raide; 3. Ra — Udomètre; 4. Ste — Ile — Ie; 5. Lune — Se — Se; 6. Irisa — Percer; 7. Cédait — Cerné; 8. Ale — Ras — Sein; 9. Cirée — Ec — Ali; 10. Ires — Amos — It; 11. Tan — Anacoste; 12. Estimatoires.



Les rouleaux de chou au riz

Peuvent constituer la base d'un de vos repas d'avril. Ils sont cuits lentement dans une piquante sauce à la tomate et farcis de riz, d'oignons et de champignons. Ils sont de plus très facile à exécuter.

Rouleaux de chou
(2½ douzaines)

1 gros chou

Garniture au riz

1 boite de 10 onces de consommé
1 boite de 10 onces d'eau
1 c. à thé de sel
½ tasse de riz
1 boite de 10 onces de champignons tranchés, égouttés
¼ tasse de beurre
Sel et poivre

Sauce à la tomate

1 boite de 20 onces de jus de tomate
3 c. à table de beurre
2 feuilles de laurier
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ c. à thé d'origan

Enlever le trognon du chou. Placer dans un plat profond et verser de l'eau bouillante dans la cavité couvrant la tête complètement. Laisser reposer jusqu'à ce que les feuilles amollissent. Egoutter et détacher les feuilles délicatement sans les déchirer. Enlever la nervure du centre. Recouvrir le fond du plat de quelques feuilles. Placer sur chacune des autres feuilles une cuillerée de garniture de riz, ensuite rouler chaque feuille. Disposer les rouleaux en rangs dans le plat et assaisonner de sel chaque rang. Verser de la sauce à la tomate à l'égalité et garder le reste pour servir dans la saucière. Recouvrir de quelques grandes feuilles. Couvrir le plat hermétiquement et cuire à four modéré (350°F) 1½ heure.

Garniture au riz

Combiner le consommé, l'eau et le sel; amener au point d'ébullition. Ajouter le riz et cuire sur feu bas jusqu'à ce que le riz soit presque tendre. Faire dorer l'oignon et les champignons dans le beurre. Mêler au riz et bien assaisonner de sel et de poivre.

Sauce à la tomate

Combiner le jus de tomate, le beurre et les assaisonnements. Amener au point d'ébullition.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Beurrette pèse maintenant cent soixante-dix livres

par le Dr Adrien Plouffe

On l'appelait Emérentienne! Dieu seul sait où ses bien-aimés parents avaient déniché ce prénom! Aussi ils s'en rendirent compte et comme la pauvre était très friande de beurre, Emérentienne se changea en Beurrette. Il n'y a aucune limite à la bêtise humaine!

Beurrette raffolait de tous les aliments gras, de toutes les pâtisseries et friandises les plus riches, des pâtes alimentaires et des pommes de terre, bref, de tout ce qui engraisse. Elle était au comble de la joie quand elle mangeait au même repas: de la soupe aux poids, des "fèves" au lard, des nouilles au fromage et un généreux morceau de tarte aux pommes, couronné de crème glacée!

A l'âge de vingt ans, Beurrette était joufflue, rondelette, grassouillette, bouffie! Et tout annonçait qu'elle allait devenir un chef-d'oeuvre dans le domaine de l'obésité. Elle faisait osciller la balance entre cent trente et cent quarante livres. Et, à l'encontre du bon sens et de l'alimentation rationnelle, elle continuait de s'empiffrer de mets aussi sucrés et aussi gras que possible. Une bonne grosse fille avec un caractère en or, pas laide et pas bête du tout. Comme elle avait des lourdeurs d'estomac, elle demanda à ses parents de la conduire chez le médecin qui la traita pour quelques légers troubles glandulaires et il lui prescrivit un régime des plus sévères. Il supprima, bien entendu, tous les aliments qu'elle adorait. "Je veux bien essayer, dit-elle, mais j'ai tant de joie à manger, qu'il me sera bien difficile de suivre le régime du cher docteur!"

Elle essaya et, en quelques semaines, elle perdit quelques livres et puis, au diable le régime, elle se remit à manger comme auparavant et sa taille continua de s'arrondir!

Un spécialiste renommé, après une interrogatoire et un examen consciencieux, déclara que ses troubles glandulaires étaient négligeables. Seul un régime bien équilibré aurait raison de cette multiplication des cellules graisseuses! "Pas de beurre dans votre assiette, pas de crème dans votre café, pas de pain, pas de pommes de terre. Commencez par ces privations-là, nous verrons ensuite."

Beurrette ne mettait jamais de beurre dans son assiette, mais elle trichait en chipant du bout de son couteau des petits morceaux de beurre et à la fin du repas le beurrier était vide! Elle ne mettait jamais de crème dans son café, mais elle en buvait en cachette! Ainsi de suite!

Beurrette a maintenant trente ans et elle pèse cent soixante-dix livres. C'est une gourmande fieffée, impénitente. Elle n'a jamais suivi son régime comme il faut. **Elle ne le suivra jamais.** C'est maintenant une tour imposante et elle ramassera encore quelques livres en route avant de mourir! Elle est toujours de bonne humeur. Mais on ne saurait la citer comme modèle aux petites madames qui rêvent de conserver leur ligne svelte et élégante! **Une jolie femme ne peut jamais servir ensemble sa coquetterie et sa gourmandise. Que nos filles d'Eve y pensent!**

Adrien PLOUFFE

Vient de paraître

Tous les secrets de la pêche

par Michel Chamberland

Le premier livre sur la pêche, écrit en français et adapté plus spécialement à la Province de Québec, et à ses **poissons sportifs**, voilà ce que tous attendaient.

"Tous les secrets de la pêche" est un livre qui s'adresse aux vieux pêcheurs à la recherche d'idées nouvelles et aux jeunes qui veulent connaître les secrets de cet art. L'auteur met particulièrement en relief les trois grandes inventions modernes qui ont révolutionné les anciennes méthodes de pêche: 1) L'introduction du lancer léger; 2) La mise au point de la fibre de verre; 3) Le développement des ficelles flotteuses.

Ce livre va au delà de la technique en faisant comprendre le sens réel du sport de la pêche, de la conservation de la faune aquatique du Québec et en signalant les bienfaits certains de la pratique de ce sport.

Aucune histoire de pêche, aucune théorie difficile, aucune technique impratiquable n'a retenu l'attention de l'auteur qui cependant, nous livre tous les éléments essentiels et des conseils très précieux, à la portée de tous. Ce volume de 128 pages est une sorte de condensé de milliers de livres et d'articles écrits en d'autres langues et pour d'autres régions. L'auteur s'en est inspiré pour en adapter les énoncés à la pêche des **poissons sportifs** du Québec.

"Tous les secrets de la pêche" de Me Michel Chamberland est en vente partout au prix populaire de $1.00, dans les librairies, les dépôts de journaux et les magasins d'articles de sport ou chez le distributeur:

L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

ESQUISSE DU PRINTEMPS

La mode de Paris n'ayant pas tellement évolué cette saison, la nôtre, celle que nous voyons à l'étalage de nos grands magasins et qui est adaptée aux goûts de la Canadienne d'après celle du Paris d'il y a six mois, un an, il se trouve que nous sommes à l'unisson.

Nous verrons des manteaux de ligne princesse légèrement appuyés au devant avec godets, renflés légèrement au dos, mais la ligne générale reste dans le style dépouillé du melon. Les manches montées à même dissimulent leur vague par un pli chute libre qui vient rompre la rondeur de l'arc de l'épaule. Si l'on voit quelques noirs, des vers laitue, des roses atténués, c'est la gamme des beiges qui triomphe partant du presque blanc allant au crème, au grège, à l'ivoire, sans oublier les coquille, les sable. Les surfaces sont sèches ou mousseuses.

Quelques modèles portent le col de renard. Ils seront les premiers dans la rue du printemps et feront sans doute partie du voyage. Une foule de quadrillés minuscules ou géants.

Les tailleurs les plus récents se distinguent par les détails plutôt que par la ligne qui est multiple de style un peu masculin ou franchement féminine qu'il s'agisse de la marinière à quatre boutons, du boléro, des blousons, des ceinturés avec basque et martingale. La jupe-cigare comme la jupe à plis est populaire. Outre les beiges, des verts et des gris doux, quelques mauves et le noir tentent une rentrée dans les classiques inspirés de la redingote. Ils seront gansés de satin. Nouveauté: la veste très longue.

Pour ce qui est des robes c'est la saison des hanches d'infantes, des ourlets évasés par la grâce des crinolines dans les soies imprimées prépondérantes. Mais la robe de tout aller reste sobre avec des illusions de deux-pièces souvent. Les manches sont toujours larges et si l'on voit des robes "sans", la plupart ont des manches courtes plus jolies que les bras nus, pas toujours pratiques.

Donc, de ce côté, le deux-pièces, la robe à tunique étroite au corsage légèrement blousant, la robe-fourreau, le tout interprété dans la soie, le shantung, le voile, le crêpe. Le chemisier a des jupes à plis et les pastilles agrandissent démesurément les yeux noirs sur fond de prunelle. Les dessins géométriques sont charmarrés de toutes les couleurs où les jaunes et les verts s'en donnent à coeur joie. Mais les roses, les tangerine, les bleus, les bruns confus ne sont pas oubliés. Le beige est omniprésent et nous assistons à une véritable invasion des synthétiques.

Les chapeaux moyens sonnent la cloche, font l'amour à de mignons bretons, tout en gardant un souvenir au pin de sucre dans les couleurs déjà citées. Le soulier favorise l'escarpin orné de détails qui adoucissent leur carectère pointu. Les talons sont de toutes les hauteurs et les bas, les plus nouveaux tentent de faire adopter les gris et les verts adoucis.

Si Paris dit sous la rotule pour la longueur des jupes, New York a rallongé et comme nous sommes raisonnables, nous ferons de même allant au mi-mollet.

Le Credo du donneur de sang

JE CROIS
En mon prochain et
A son désir de vivre, à
Son droit à l'espérance, à
Sa conviction que je
L'aiderai dans le besoin.
Que je serai à son chevet
Lui donnant le fluide magique
De mes veines pour hâter
Sa guérison. Alors, je pourrai
Poursuivre mon chemin
Sachant que j'ai contribué à
Lui sauver la vie. Je
Crois fermement en tout ceci
Parce que je suis
Un donneur de sang.

• • •

"Le sang donné par le public est livré aux hôpitaux par la Croix-Rouge absolument gratuitement. Cependant, une somme n'exédant pas $5.00 par transfusion peut être demandée au patient par les laboratoires de l'hôpital pour défrayer le coût des épreuves de compatibilité du sang. La Croix-Rouge canadienne ne reçoit aucune somme d'argent pour ses services. La chopine de sang que vous donnez est fournie gratuitement à l'hôpital par la Croix-Rouge.

C'est contre les principes de la Croix-Rouge canadienne de vendre ses services ou ses produits. Le service de transfusion sanguine Croix-Rouge est en quelques sorte une agence à laquelle les gens bien portants donnent de leur sang pour ceux qui sont malades. La Croix-Rouge se charge de recevoir le sang du donneur et de le remettre au patient."

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire combien vaut le dollar canadien en argent français? Je vous remercie.
UNE CANADIENNE.

R. — Le taux d'échange de la monnaie française est de cinq nouveaux francs, huit centimes du dollar canadien. Ce taux peut varier quelque peu de jour en jour, cependant, alors vous feriez bien de consulter votre gérant de banque avant d'acheter vos chèques de voyageur.

• • •

Q. — J'espère que ma question sera d'intérêt assez général pour vous permettre d'y répondre en détail. Je me marierai l'été prochain et je voudrais savoir en quoi consiste le trousseau complet de la mariée. Merci. — FIANCEE.

R. — Je profite de l'occasion pour offrir à toutes les lectrices qui peuvent être intéressées aux détails que vous me demandez, une liste aussi complète que possible. Je leur demanderais, de la découper au besoin, car je ne pourrai pas la répéter avant plusieurs mois. Voici:

Lingerie de maison: 1 grande nappe de réception avec serviettes, (8 ou 12), 1 nappe imprimée à thé, 1 nappe imprimée à déjeuner, 6 petites nappes de toile avec serviettes, 1 nappe de bridge avec serviettes, 6 nappes à thé, 2 centres pour plateaux, 1 bourrure de table ou 1 ensemble matelassé. 6 draps, 6 taies d'oreillers, une couverture de matelas, 2 oreillers, 2 couvertures de laine, 2 parures de lit et 1 couvre-pieds, 6 serviettes de bains, le même nombre de serviettes moyennes, de serviettes d'invités et de débarbouillettes. 1 tapis à bain, rideaux pour douche et salle de bain. 6 linges à vaisselle, linges à verres, 4 lavettes, 4 poignées à chaudron 1 paire de mitaines à fourneau, 4 linges à plancher, 3 linges à polir, 4 linges à épousseter. 1 garniture pour meubles de chambre à coucher et la salle à manger.

Lingerie personnelle: Une robe de chambre d'été et une d'hiver. 3 robes de nuit, 4 jupons, sous-vêtements pour 2 ans (trois ensembles au moins), 4 paires de bas, robe du mariage, voile et souliers assortis, un costume, 1 robe de jour, 1 d'après-midi, 1 de réception, 1 jupe, 1 chandail, 1 manteau de tissu, 1 manteau ou 1 jaquette de fourrure, 2 blouses. Accessoires: 1 bourse de cuir, 1 de tissu, 1 chapeau tailleur, 1 d'après-midi, 1 paire de souliers de sport, 1 de rue, 1 de toilette, 1 paire de pantouffles, 4 paires de gants, 1 douzaine de mouchoirs.

Vaisselle et ustensiles: 1 cafetière, 1 théière, 1 pot à crème, 1 sucrier, 1 plateau en bois, 6 tasses et soucoupes, 6 bols à soupe, 6 assiettes à pain et beurre, salière, poivrière, plats à marinades, bonbons et noix, 6 assiettes à céréales, 6 assiettes à diner, 6 assiettes à salade, 6 verres à eau, 6 verres à jus de fruits, 6 sorbets, 1 pot à eau, 1 bol à salade et 1 saucier.

Argenterie: chaque couvert comprend une cuillère à thé, une fourchette à salade, un couteau à beurre, une cuillère à soupe, un couteau à diner, une fourchette à diner. Le couteau et la fourchette à dessert, la cuillère à dessert et à café sont facultatifs.

Ustensiles de cuisine: 2 bains-marie (petit et moyen), 3 marmites avec couvercles, 2 poêles à frire (petite et grande), 2 ensembles de cuillères à mesurer, 2 tasses à mesurer, 1 planche à pâtisserie, 1 tamis, 1 rouleau à pâte, 3 couteaux à peler, 1 couteau à pain, 1 couteau à viande, 6 cuillères à mélanger, 1 coupe-pâte, coupeurs à biscuits, 2 tôles à biscuits, 3 assiettes à tartes de 8 pouces, 3 moules ronds à gâteaux de 8 pouces, 1 carré de 8 pouces; 1 ensemble de contenants pour le sucre, la farine, etc., 1 râpe, 1 extracteur de jus, 1 ouvre-boîtes, 1 ouvre-bouteilles, 1 spatule, 1 planche à pain, 1 coutellerie de cuisine, 1 pilon à patates, 1 brosse à légumes, 1 passoire, 1 grille-pain, 1 hache-viande, 2 grilles pour refroidir les gâteaux, 2 casseroles, 1 batteur, 1 moule à pain 9 x 5, 1 moule à petits gâteaux, 3 bols à mélanger, 3 bols de porcelaine, 2 passoires, 1 panier à déchets ou 1 poubelle, 1 ramasse-poussière et un balai.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Le carême tirant à sa fin, il n'est sans doute pas défendu de s'imaginer que les adolescentes, qui ont mis la danse à l'écart pendant ce temps de pénitence, ont hâte de recommencer à sauter et chanter ensemble.

C'est là un divertissement qui peut être convenable lorqu'il est organisé dans une atmosphère saine et gaie, sous la surveillance attentive de gens plus âgés mais, ne nous faisons pas d'illusions, la danse mène, dans bien des cas, à une tragédie, si elle est pratiquée dans un endroit assombri à dessein, loin de toute surveillance, au son d'une musique excitante et trop souvent, avec un compagnon inconnu qui n'a pas craint d'absorber un peu trop d'alcool.

✦ ✼ ✦

Il est préférable de se servir d'eau tiède pour arroser les plantes de maison. Une eau trop froide pourrait endommager les racines de certaines plantes et retarder la croissance.

✦ ✼ ✦

Un Français expliquait la devise de son pays: "La liberté, c'est de pouvoir se ficher du voisin; l'égalité, c'est d'être aussi bon que le voisin; la fraternité, c'est prendre un verre avec le voisin".

✦ ✼ ✦

Vous combattrez avec une rare efficacité l'odeur envahissante des choux-fleurs en ébullition, en mettant à cuire en même temps qu'eux un morceau de pain qui "avalera" leur fumet.

✦ ✼ ✦

Une sécrétaire doit toujours être de bonne humeur, c'est difficile, mais essentiel. Le sourire est contagieux et désarme les patrons ou les visiteurs les plus grincheux.

✦ ✼ ✦

Si vous servez des olives et du céleri à un diner, offrez-les à vos invités en même temps que la soupe.

✦ ✼ ✦

Menacer un enfant de choses terrifiantes, l'envoyer dans une pièce à la noirceur ou le priver d'un repas sont des punitions dangereuses. Si en guise de punition l'on supprime des bonbons ou un dessert favori, le résultat sera peut-être satisfaisant.

✦ ✼ ✦

Nouveaux mariés à bord du train: "Chéri, dit la femme, faisons semblant d'être mariés depuis longtemps". — Ça va, répond l'homme, je te passe les valises!"

✦ ✼ ✦

Pour conserver aussi longtemps que possible le bon pain que vous cuisez à la maison, enveloppez chaque pain dans du papier paraffiné et gardez-le dans une boite à pain ou un grand récipient de terre. Le pain conservé plusieurs jours retrouve sa fraîcheur quand vous le faites réchauffer avant de servir. Si vous avez un congélateur, servez-vous en pour emmagasiner votre pain; il s'y conservera encore beaucoup plus longtemps. Il est préférable d'envelopper les pains séparément dans de la feuille d'aluminium ou autre substance recommandée pour usage dans les congélateurs; votre pain se gardera frais pendant plusieurs semaines de plus.

✦ ✼ ✦

La fermeture-éclair de votre jupe ne risque pas de glisser inopinément si vous fixez la patte à une agrafe.

✦ ✼ ✦

Epargnez du temps, quand vous époussetez, en fixant votre linge à votre poignet au moyen d'un élastique.

✦ ✼ ✦

On plaisante beaucoup Lucien Jeunesse sur son nom difficile à porter, et l'aimable chanteur riposte en donnant cette définition de la jeunesse:
"Avant 30 ans, on est jeune;
De 30 à 40 ans, on est jeune encore;
De 40 à 50 ans, on est encore jeune;
De 50 à 60 ans, on est toujours jeune;
De 60 à 80 ans, on est incroyablement jeune;
Après 80 ans, on est éternellement jeune."

Etes-vous timide?

En ce cas, vous devez vous appliquer à vous en guérir.

Avant tout, faites-vous examiner par un médecin, afin de déterminer si vos glandes fonctionnent bien. Un traitement approprié vous aidera à vaincre le défaut qui fait votre martyre. Mais ce n'est pas suffisant, votre volonté est nécessaire.

Savez-vous que l'acteur Victor Boucher a souffert pendant des années d'un "trac" maladif, qu'il est arrivé à guérir en répétant chaque soir, avant d'entrer en scène: "Je jouerai bien . . . je jouerai bien".

En dernier recours, reste la psychanalyse, qui pourra déceler l'origine de votre timidité et vous aider à la guérir. Mais il est probable que cela ne sera pas nécessaire. Vous saurez arriver à un résultat par vous-même, si vous y consacrez toute votre énergie.

1. Ayez soin de vous tenir toujours très droit.

2. Lorsque vous parlez, forcez-vous à regarder votre interlocuteur en face.

3. Faites régulièrement des mouvements de gymnastique, larges et lents, dans le but d'assurer l'harmonie de vos gestes.

4. Cultivez votre voix, lisez à voix haute, chantez au piano.

5. Dans l'autobus, donnez votre place, aidez à porter un paquet, rendez de menus services qui vous obligeront à parler à des inconnus tout en leur étant utile.

6. Faites chaque soir votre examen de conscience, et constatez les progrès accomplis. Si la journée a été mauvaise, redoublez d'efforts le lendemain.

7. Enfin, un excellent conseil: chaque jour, forcez-vous à entrer demander des renseignements dans un ou deux magasins où vous n'avez rien à acheter.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 1

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

BELLE OCCASION pour homme agressif, possédant voiture de représenter Compagnie connue par tout le Canada. Commission généreuse. Produits d'utilité domestique, spéciaux à tous les mois ouvrant toutes les portes. Familex, Dépt. M-5, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Fille ou jeune dame pour travail général de maison. Chambre et pension. Bon salaire. 2 adultes. Signaler: GRover 5-6077, le matin seulement. 50-622-T.F.

ON DEMANDE — Dame responsable (un enfant accepté) pour prendre soin de maison. Trois enfants d'âge scolaire. Mère décédée. Signaler: CHapel 7-3672. 1-634-2C.

DONNERA CHAMBRE ET PENSION PLUS ALLOCATION à étudiante ou demoiselle qui travaille en échange pour légers travaux de ménage. S'adresser à 736, rue Brock, ou signaler: HUdson 9-5778. 1-630-1C.

POUR FAIRE COMPLETER VOC FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 1-637-2C.

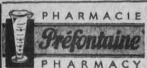
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais


Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de 1960 chez
Golden Beauty Salon
GRATIS
1 bouteille de parfum français exquis — et une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant notre grand SPECIAL DU PRINTEMPS
Ondulation à froid
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pourrez jouir d'un bon diner chez Golden Drugs.
Repas complet 69c

FRANZ STAINIER, PEINTRE DECORATEUR, cherche travail à l'heure ou au contrat. Estimations gratuites. Signaler: CEdar 3-2314. 45-554-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES à faire couper, signaler CHapel 7-8056 après 6 h. 50-628-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. 1er étage. Signaler: CEdar 3-1686, après 4 h. 49-608-1C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 2 pièces meublées. Poêle, évier, eau courante, armoires, etc. 49-611-1C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 2 pièces complètement meublées. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-6688. 1-631-2C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Westinghouse", 7 pieds cubes, 8 ans. Très bon état. Signaler: WHitehall 2-5322. 1-643-1C.

A VENDRE — A TRES BAS PRIX. Vêtements usagés pour hommes, femmes et enfants. AUSSI divers accessoires ménagers. Hadassah Bargain Store, 664, avenue Sargent, Winnipeg. Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 5 h. p.m. tous les jours et les mardi et jeudi soirs jusqu'à 9 h. 1-641-1C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Maison: 4 pièces. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-1583. 50-620-2C.

A VENDRE — Lyndale Drive, près chemin Ste-Marie. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. Garage. $10,900 à termes faciles. Signaler: GRover 5-1876. 1-636-1C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée, pour 2 demoiselles. 1er étage. Facilités de cuisine. Signaler: CHapel 7-9655. 1-645-3C.

A VENDRE — Bungalow: 4 pièces. Chambre au sous-sol. Garage. $13,000. Comptant requis: $3,000. Balance à termes. S'adresser à 12, chemin Arundel, Windsor Park. Pas d'agent. 1-632-2C.

A VENDRE — Près école Provencher. Duplex: 4 pièces au 1er et 4 pièces au 2e. Complètement privées. Triple plomberie. Chauffage: huile. Garage. Signaler: CEdar 3-6334. 1-644-1C.

A VENDRE — Rue Aulneau. Duplex: 4 pièces au 1er, grande cuisine moderne. 3 pièces privées au 2e. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage double. $2,500 comptant. Balance à intérêt raisonnable. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-3134. 50-618-T.F.

A VENDRE — St-Boniface! Près basilique et autobus. Grande maison: 4 chambres à coucher. $6,000 comptant. Balance à termes. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8621. 47-577-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appelez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

A VENDRE — La Salle. Maison: 7 pièces. Garage. Très grand lot: 135' x 120'. Près église. Prix: $6,500. Appeler M. Dowbiggin: GLobe 2-0716 ou GRover 5-6439. 1-635-1C.

A VENDRE — Lorette, Man. Maison moderne: 26' x 36', sur lot d'une acre. Possession: 1er juillet 1960. On peut visiter les samedis et dimanches. S'adresser à J. A. Dansereau, Lorette, Man. Téléphone: 211. 1-640-3C.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE A NORWOOD
Près de Holy Cross. Bungalow: 5 pièces, 6 ans, 3 chambres à coucher. Salle de jeu et 1 chambre à la cave. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. Clôture. Garage. Comptant requis: $7,000. Balance: termes faciles. Appeler: A. C. Desauiniers à CHapel 7-6964 ou GLobe 3-4745. 1-638-1C.

A VENDRE — A Mutrie, Sask., 10 milles au sud et 3 milles à l'est de Montmartre. (Route gravelée) Maison: 1½ étage, 16' x 30'. Cuisine: 10' x 12'. Allonge: 14' x 20'. Présentement utilisée comme magasin-restaurant. Garage: 30' x 32'. Plancher: ciment. Pompes à essence. Excellente occasion d'établir commerce profitable dans petit village possédant école. Possession immédiate. S'adresser à C.P. 53, Montmartre, Sask. Téléphone: 88. 1-639-2C.

GRAINS DE SEMENCE A VENDRE
Lin Raja: certifié: 59-11572, semence no 1 en sac. $5.25 min.
Lin Raja: 59-11573, semence no 2 en sac. $4.25.
Orge Parkland Enreg.: 59-10012, germ. (92%). $1.50 en sac.
Orge Parkland: commerciale, venant de semence enregistrée, en vrac. $1.25 min.
Avoine Rodney commercial: 59-11051, germ. 97%. 90c; conditions spéciales pour grande quantité.
MAISON ST-JOSEPH,
Otterburne, Man.
50-621-9C.

Winnipeg Décès

MME HORACE CHEVRIER

Mme Horace Chevrier, née Annie Jane Kitson, est décédée subitement le 26 mars, à Pasadena, Californie, où elle était en visite.

Née à Winnipeg en 1877, elle était la fille d'Alexandre Kitson, membre de la législature manitobaine en 1879, et d'Elise Gingras.

Elle était la veuve d'Aimé Cinq-Mars, et épousa en deuxième noces, M. Horace Chevrier, membre de la Législature manitobaine en 1903. Lui survivent deux enfants: Noé, de Vancouver, et Isabelle, et du premier mariage d'Horace Chevrier et Marguerite Gingras, deux enfants, Rita (Mme Jean-J. Trudel) et Louis Chevrier; 8 petits-enfants; 10 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Mme Chevrier reçut son éducation primaire au couvent des Soeurs Grises à St-Boniface, et fut ensuite élève au couvent d'Hochelaga à Montréal et de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg.

Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François, des Dames de Ste-Anne, de la Société Historique de St-Boniface, de la Misericordia Ladies' Guild et membre fondatrice du General Foch Chapter, I.O.D.E.

Le service a eu lieu ce matin en la cathédrale Ste-Marie. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Retraites fermées

Au point de vue retraites, les trois premiers mois de l'annee ont été des plus riches — en qualité de retraitants et surtout, nous n'en doutons pas, en abondance de grâces. Ce succès et la marche rapide de notre campagne de vente de débentures ($235,000.00 à ce jour) ont tout lieu de réjouir les directeurs spirituels de l'oeuvre aussi bien que les responsables laïcs qui les secondent.

Aussi, de part et d'autre, continue-t-on à poursuivre sans relâche le travail qui assure non seulement le succès présent mais encore l'avenir du mouvement des retraites au Manitoba. Le programme d'avril est des plus remplis et les personnes intéressées à se joindre à l'un des groupes prochains feraient bien de retenir leurs places au plus tôt. Voici donc ce programme:

*5-7 avril: **Dames — St-Pierre:** Mme A. Banville et Mme E. Neveux; **St-Malo:** Mme Marguerite Comeau (tél. 318-3) et Mme Paul Forest; **Otterburne; La Broquerie.**

*11-13 avril: **(Semaine Sainte) Dames — St-Boniface:** Mme L. Cancade (tél. WHitehall 3-4646) et Mme W. Tétrault (tél. WHitehall 3-8844); **Précieux-Sang:** Mme L. Bahuaud (tél. CEdar 3-6594.

*14-16 avril: **(Semaine Sainte) Hommes — Paroisse de la Basilique:** C.-E. Huot (tél. CEdar 3-1244) et F. Muller (tél. CHapel 7-3671); **Précieux-Sang:** Arthur Leclerc (tél. GLobe 2-3303).

*26-28 avril: **Dames — Ste-Anne:** Mme Janette Champagne; **Lorette:** Mme Rosa Therrien et Mme J. McDougall; **Ste-Geneviève.**

28 avril: **Heure sainte pour les capitaines.**

Pourquoi faire une retraite?

Parce que l'on a besoin de se retremper souvent dans les grandes vérités de la foi pour approfondir ses convictions et ne pas perdre de vue la fin première de son existence.

Objection

"Moi, je suis trop occupé." — Songez à ce qui arriverait si vous étiez frappé de maladie . . . Puisque vous devez nécessairement et occasionnellement plier devant la maladie et abandonner momentanément vos occupations, vous pouvez sûrement consacrer une fin de semaine au travail de votre âme, votre plus précieux trésor . . .

A méditer

"Il n'y a pas pour l'âme de plus suave aliment que la connaissance de la vérité." (Lactance)

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près hôpital. $10,500. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Maison appartement: 5 logements. 9 ans. Revenu mensuel: $445. Chauffage: eau chaude, huile. Près école et autobus. Comptant requis: $12,000. Balance à termes.
St-Boniface — Près école Provencher. $8,850. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine et salon. 2 chambres à coucher. ½ cave. Chauffage: huile, neuf. Garage. Comptant substantiel.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison pour famille: 7 pièces. 4 en bas. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: substantiel. Balance: hypothèque libre.
Norwood — Près Holy Cross. $13,800. Duplex: 8 pièces. Plomberie double. Entrées privées. Chauffage: huile. Garage. Comptant substantiel requis.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 58, rue Lawndale GLobe 2-2285
1-633-1C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Cottage: 4 pièces. 12 ans. $8,900.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. $22,000.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
St-Vital — Chemin Ste-Marie. Cottage: 4 pièces. $8,000.
St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Bâtiment — 24' x 34' pour être déménagé. $1,700.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
1-642-1C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
43-536-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

L'hon. juge A. Monnin

Le rôle important d'un juré, représentant de la communauté

Avant de pouvoir occuper un siège comme membre d'un jury, un citoyen doit passer trois épreuves. Au Manitoba, on choisit d'abord dans les six districts judiciaires, un sur vingt citoyens inscrits sur la liste électorale et qui ne sont pas disqualifiés par la loi. Ainsi faut-il être sujet britannique, âgé de 21 à 60 ans, sain d'esprit, vif d'oreille et capable de voir. Sont éliminés d'office les membres du clergé, les religieux, les instituteurs, les membres du parlement et de l'assemblée législative, etc.

Ensuite, le shérif, un juge de comté et le greffier tireront au sort 400 noms (dans chaque district) et 1,000 noms à Winnipeg, les "survivants" étant susceptibles d'être appelés en groupes de 48 aux assises. Les procès civils devant un jury sont très nombreux en Ontario, mais peu fréquents ailleurs.

Enfin, à l'heure du procès, il faut passer l'épreuve de la récusation, l'accusé ayant le droit de rejeter un certain nombre de candidats sans explication et un autre nombre avec motif. Dans ce dernier cas, deux spectateurs pris dans la foule se prononcent sur la validité des raisons données. Aux Etats-Unis, d'autre part, chaque candidat est questionné et le choix peut prendre 6 jours et plus, tandis qu'au Canada 20 minutes peuvent suffire.

L'hon. juge Monnin, qui donna ces explications au cours de sa conférence au congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maitres, souligna que les jurés ont le devoir de juger les faits allégués au procès et que l'on prend toutes sortes de précautions pour assurer leur impartialité. Un cas criminel, par exemple, exige l'isolement des jurés, tandis qu'aux Etats-Unis, ils sont sujets à des menaces ou des promesses par téléphone, etc. D'autre part, les jurés jouissent de l'immunité légale, leurs délibérations sont secrètes et les journalistes qui s'attribueraient des fonctions de juré, par des prédictions, publications d'aveu de culpabilité, etc., sont sujets à l'amende.

En conclusion de cette "leçon de civisme", le conférencier a rappelé que le système du jury a beaucoup évolué depuis l'ère normande de l'histoire anglaise. Il y eut d'abord des preuves d'innocence par combat, par l'épreuve du feu, de l'eau bouillante et de l'eau froide. Depuis le IVe Concile de Latran, un système plus humain a été élaboré, l'innocence étant établie par témoignage sous serment. Il suffisait de trouver onze personnes prêtes à jurer en faveur de l'accusé pour le libérer. Dans ce sens, le système actuel est en quelque sorte un moyen de faire intervenir la communauté entière, par ce petit groupe de jurés.

L'hon juge Monnin a cité quelques cas anonymes pour alléger son texte et faire apprécier le rôle important d'un membre du jury dans l'administration de la justice parmi nous.

Le Québec économique à l'étude au "Rendez-vous"

Mme Paul Mertens a reçu chez elle le jeudi après-midi 24 mars les membres du cercle culturel "Le Rendez-vous Français", en l'honneur de la présidente sortant de charge, Mme Hector Ross, qui doit bientôt quitter Winnipeg pour Victoria. A cette occasion le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, parla de l'histoire de la province de Québec, de sa culture, de sa lutte actuelle pour se libérer économiquement. Car ces dames, désireuses de se perfectionner toujours davantage dans la maitrise de la langue française, veulent aussi connaitre "cette province qui n'est pas comme les autres". Le conférencier fut présenté et remercié par l'hôtesse.

Résumant d'abord à grands traits l'histoire du peuple canadien-français, le Père Bédard fit revivre les grands noms et les grandes dates du régime français: Champlain, fondateur de Québec; Louis Hébert, premier cultivateur; les Récollets, premiers missionnaires; les premiers commerçants, la Compagnie des Cent-Associés; l'intendant Jean Talon, qui favorisa si intelligemment l'organisation des paroisses, la distribution des terres aux seigneurs et aux colons, la fondation d'industries, le développement du commerce; Mgr de Laval, premier évêque d'un diocèse couvrant l'Amérique entière, de l'Atlantique au Pacifique, de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique; des grands découvreurs Jean Nicolet, Louis Jolliet et Père Marquette, Cavalier de La Salle, Lemoyne d'Iberville, La Vérendrye; les militaires, Montcalm et Lévis.

En 1759 et 1760, lors de la chute de Québec et de Montréal, ils étaient déjà plus de 60,000 "habitants" éparpillés dans une centaine de paroisses le long du St-Laurent, attachés à leurs terres, à leur pays . . . au point qu'ils demeurèrent ici, même sous l'allégeance britannique. Les autres, les "hivernants", ceux qui n'étaient pas attachés au sol sont retournés en France. Ces "habitants" et leur clergé décidèrent tout simplement de demeurer ce qu'ils étaient, des catholiques de culture française, tout en étant fidèles à la couronne britannique. C'est pourquoi ils luttèrent contre "les Anglais" qui cherchaient à leur imposer la religion protestante, la langue anglaise, les lois britanniques; et ils luttèrent contre "les Américains" qui voulurent les entrainer dans leur révolte contre Londres et la métropole. Ces luttes durèrent longtemps et se traduisirent parfois, comme en 1837, en période de sang et de feu. C'est justement au lendemain de cette dure période que Lord Durham préconisa l'union du Bas-Canada et du Haut-Canada, mais la coalition Lafontaine-Baldwin permit encore une fois de sauver le Québec de toute assimilation. Et enfin, en 1867, la Confédération accordant à chaque province son autonomie propre dans une multitude de domaines importants, le Québec put une fois de plus garder son identité.

Cette province sut depuis trois siècles garder son caractère catholique et français, veut plus que jamais maintenant conquérir son autonomie économique. Le Père Bédard montra comment les Canadiens français s'y prennent pour reprendre la maitrise des énormes richesses naturelles de leur grand territoire, pour accumuler les épargnes (une enquête récente et sérieuse en fixe le montant à plus de $5 milliards) et les investir dans des industries dont ils auront les postes de commande, pour favoriser le commerce intérieur et extérieur et aussi tirer partie des richesses touristiques, pour améliorer et diversifier leurs industries agricoles, tout cela sans jamais négliger de perfectionner leur vie artistique et culturelle, leur développement intellectuel en tous domaines.

Le Père Bédard multiplia constamment, au cours de sa conférence, les dates historiques et les chiffres économiques les plus précis. Après l'avoir entendu, certaines dames de Winnipeg n'avaient plus qu'un désir: se rendre dans la province de Québec, non seulement comme des touristes, mais comme des observatrices d'une vie intense à tous points de vue.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of DOLLARD GREGOIRE (also known as Adelard Gregoire), late of the Village of St. Jean Baptiste in the Province of Manitoba, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at the Town of Morris in Manitoba on or before the 1st day of May, A.D. 1960.

DATED at the Town of Morris in Manitoba, this 24th day of March, A.D. 1960.

L. A. SLATER,
Morris, Manitoba.
Solicitor for Gerard L. Gregoire,
Executor.

THE WAWANESA MUTUAL INSURANCE COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée par THE WAWANESA MUTUAL INSURANCE COMPANY à la séance actuelle ou à la séance suivante du Parlement du Canada pour l'adoption d'un Acte modifiant l'Acte d'Incorporation de THE WAWANESA MUTUAL INSURANCE COMPANY, soit Chapitre 85 des Statuts du Canada 1929, dans le but d'autoriser la dite THE WAWANESA MUTUAL INSURANCE COMPANY à investir dans ou contribuer à un fonds garanti d'une compagnie d'assurance-vie mutuelle demandant d'être incorporée au Canada sous le nom de THE WAWANESA MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY.

Winnipeg, Manitoba, ce 15e jour de mars 1960.

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
avoués par les Requérants.
209 Bank of Nova Scotia Building,
Winnipeg 1, Manitoba.

DISTRICT SCOLAIRE D'ELIE NO 961

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. (heure normale centrale), le mercredi 20 avril 1960, pour le Contrat Général d'une nouvelle aile à l'école d'Elie, Elie, Manitoba, district scolaire d'Elie no 961, au bureau de:

GREEN BLANKSTEIN
RUSSELL AND ASSOCIATES,
222, rue Osborne nord,
Winnipeg, Manitoba.

On peut obtenir les plans et spécifications du bureau des architectes en faisant un dépôt de $100.00 qui seront remis au moment où les plans et spécifications seront retournés.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.

NORTHERN PIPE LINE COMPANY

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session ou à celle qui suivra immédiatement pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom de Northern Pipe Line Company pour construire et faire fonctionner des pipe-lines inter-provinciaux ou extra-provinciaux pour le transport de tout gaz naturel ou artificiel et d'huile brute et autres liquides et gaz hydrocarboniques au Canada ou hors du Canada, conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

DATE à Regina, Saskatchewan, ce premier jour de mars 1960.

MacPHERSON, LESLIE & TYERMAN,
conseillers juridiques des demandeurs,
2236, rue Albert,
Regina, Saskatchewan.

OLDSMOBILE 1957, Super 88, toit ridige à 2 portes, corail et ivoire, servo-conduite, servo-freins, transmission hydromatique, radio et pneus à flancs blancs. Cette voiture vous est offerte pour seulement $2,395.00.
S'il vous plait, venez voir cette voiture ou appelez-moi à WHitehall 3-1476 ou SPruce 4-0963, et je me ferai un plaisir de vous la montrer. Transport gratuit, si désiré.
PAUL ROY,
Inman Motors Limited,
Angle Main et York,
Winnipeg 1, Man.

BUICK SPECIALE 1956, toit rigide à 4 portes, corail et blanc, transmission automatique, air climatisé, chaufferette pour moteur, servo-conduite, servo-freins, radio, une automobile très belle et en excellentes conditions que vous devez voir. Elle vous est offerte pour seulement $1,695.00.
S'il vous plait, venez voir cette voiture ou appelez-moi à WHitehall 3-1476 ou SPruce 4-0963, et je me ferait un plaisir de vous la montrer. Transport gratuit, si désiré.
PAUL ROY,
Inman Motors Limited

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $5.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

N'achetez jamais
un appareil électrique avant de voir les produits GENERAL ELECTRIC chez
FONTAINE & COMPAGNIE
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1425

Embellissez!
Pour embellir votre parterre et organiser votre jardin fruitier, soyez sage et prudent!
Commandez seulement des plants rustiques, adaptés au sol et aux conditions des Prairies Canadiennes.
Demandez notre Liste de Prix 1960
COMMANDEZ DE BONNE HEURE
MAISON SAINT-JOSEPH
Département de l'Horticulture,
Otterburne, Manitoba.

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" de très bonne qualité
100 livres . . . $4.00
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CASTLE 2-6377

MAISON DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ
SYSTEMES SONORES ET D'INTERCOMMUNICATION POUR USAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE . . .
Grande vente du printemps du 28 mars au 2 avril
20% de remise sur disques français et anglais
Passez au magasin afin de profiter des aubaines.
Nous serons heureux de vous servir . . .
ARBUTHNOT AUDIO ELECTRONICS LTD.
135, rue Marion, St-Boniface — Tél.: CEdar 3-4941
LE MAGASIN EST OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES.
"Ici on parle français"

Voyagez par TRAIN et Epargnez!
14-15-16 AVRIL. Limite de retour 25 jours
PRIX RÉDUITS

de Winnipeg à	en voitures ordinaires — Billet aller-retour	Vous épargnez	*en dortoirs touristes — Billet aller-retour	Vous épargnez
Toronto	$42.90	$25.95	$48.75	$20.10
Ottawa	$50.15	$27.80	$56.95	$21.00
Montréal	$54.70	$30.25	$62.15	$22.80

Surveillez nos tarifs spéciaux des 12, 13 et 14 mai.
*sur paiement du tarif pour le lit

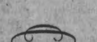
Réductions semblables pour certains autres endroits en Ontario et Québec.
Consultez votre agent du Canadien Pacifique afin d'obtenir plus amples détails.
Privilèges ordinaires pour l'enregistrement des bagages.



La plus grande organisation de voyage au monde



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949